L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

68ième ANNEE — No 228 | QUEBEC, MARDI 26 FEVRIER 1935 | Température : Nuageux et froid, neige probable. | DOUZE PAGES

Cigarettes GRADS
CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"
L. O. GROTHE LIMITEE
Maison Canadienne et Indépendante

UNE DIMINUTION DU TAUX D'INTERET DU PRET AGRICOLE

L'hon. M. E.-N. Rhodes, ministre des Finances, laisse entendre que le taux d'intérêt actuel sur les prêts du crédit agricole fédéral qui est de 5 1-2 pour cent, sera abaissé à 5 pour cent. — Le gouvernement est même prêt à payer les frais d'administrattion, ce qui réduirait le taux à 4 1-2 ou même 4 pour cent. — Cependant, on n'ira pas plus loin. — Plusieurs amendements au bill qui propose de porter à $90,000,000 les fonds disponibles pour le prêt agricole.

DANS QUEBEC

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 26. — L'honorable M. E.-N. Rhodes, ministre des Finances, a laissé entrevoir à la Chambre des Communes, hier, que le taux d'intérêt actuel sur les prêts du crédit agricole fédéral, qui est actuellement de 5 1-2 pour cent, serait abaissé à 5 pour cent.

Le ministre des Finances déclara qu'il n'avait pas de parti pris à l'égard d'une suggestion de l'opposition à l'effet que le gouvernement paye les frais d'administration du prêt agricole, ce qui réduirait le taux d'intérêt à 4 ou 4 1-2 pour cent. Mais il ajouta qu'il s'opposerait à un taux de 3 1-2 pour cent — coût actuel de l'argent pour le Trésor fédéral — parce que pareil taux assècherait les sources d'emprunt privé.

M. Rhodes donna avis de plusieurs amendements au bill du gouvernement qui propose de porter à $90,000,000 les fonds disponibles pour le prêt agricole et d'étendre le fonctionnement de la commission du crédit agricole à chaque province. Le bill passa la plus grande partie de la journée devant la Chambre formée en comité, mais son progrès fut lent.

Le premier amendement ferait bénéficier les cultivateurs qui ont déjà contracté un emprunt de la commission du taux réduit. Certains cultivateurs payent actuellement jusqu'à 6 1-2 pour cent, mais le taux sera abaissé à 5 1-2 et peut-être même à 5 pour cent.

Un autre amendement permettra de consentir des prêts jusqu'à 50 pour cent de la valeur des terres et des bâtisses sur une ferme. En vertu des lois actuelles, la limite de 50 pour cent s'applique à la terre, mais elle est de 25 pour cent sur les constructions.

Un troisième changement permettra d'accorder du crédit à tous les cultivateurs qui, en vertu des règlements actuels, ont souscrit 5 pour cent de leur emprunt pour des actions de la commission du crédit agricole. Le crédit sera appliqué contre le principal de l'emprunt.

Le dernier amendement ne s'appliquera qu'à la province de Québec.

(Suite à la page 9)

L'ENQUETE A EU LIEU A ROMFORD

Le jury rend un verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale, dans le cas de Mlles Du Bois.

LES LETTRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Romford, Angleterre, 26. — (Par Gayle Talbot, de la Presse Associée) Le dernier chapitre de la triste histoire des soeurs Elizabeth et Jane Du Bois, qui se sont suicidées en se jetant d'un avion en plein vol, a été écrit hier devant la Cour du Coroner de Romford.

Tandis que le père des deux jeunes filles, Coert Du Bois, consul général des Etats-Unis à Naples, attendait, avec Mme Du Bois, dans une salle voisine, le jury du coroner rendit un verdict de mort "dans un moment d'aliénation mentale", verdict usuel dans pareils cas.

Les parents avaient espéré que les dernières pensées intimes de leurs deux filles ne seraient pas rendues publiques mais, malgré les protestations, le coroner C.-E. Lewis lut les lettres de Mlles Du Bois.

Après la lecture du message, il ne reste plus de doute sur les intentions des victimes du drame. Toutes deux avaient décidé d'en finir avec la vie. Jane avait eu le coeur brisé à la nouvelle de la mort de son ami John-A.-C. Forbes, tué dans un accident d'aviation et Elizabeth de son côté, n'avait pu se consoler de la mort tragique du lieutenant Henry-L. Beatty, mort dans le même accident.

VENTE A VANCOUVER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, 26. — La vente des propriétés de la Pacific Cost Terminals Ltd, comprenant son entrepôt frigorifique, son autre entrepôt et ses quais à New-Westminster, a été faite hier par J.-F. Mather, régistraire de la Cour Suprême. L'acquéreur est le Montreal Trust Co. et le montant de la vente est de $750,000.

La vente a été autorisée le 8 février dernier par le juge F.-G.-T. Lucas, de la Cour Suprême.

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

C'est M. Roosevelt qui est la meilleure moitié.

L'Allemagne cherche un chef pour lâcher son fou.

Le père des jumelles Dionne a attrapé la jaunisse.

En parlant de l'aube, M. David fera lever le soleil.

Ironie des mots, la police montée cherche les descentes.

Les gens de l'Ile d'Orléans ne seront plus des insulaires cent pour cent.

La présidente des Etats-Unis n'a pas souvent recours au brain-trust de son mari.

Avant l'avènement de M. Hepburn, M. Bennett ne prenait jamais froid à Toronto.

Sir John Simon est très brave de visiter Berlin après le traitement qu'on y a infligé aux juifs.

M. Taschereau aura tenu toutes les promesses de ses adversaires, même l'argent à 2 pour cent.

La colonie estivale de Ste-Pétronille va regretter le bon temps des bateaux de 10 heures 30 du soir.

Diogène

Missionnaires en avion

Le cardinal Schulte, archevêque de Cologne, vient de bénir deux avions qui transporteront dans quelques jours des missionnaires en Nouvelle-Guinée et au sud de la côte occidentale de l'Afrique. Ces avions ont reçu les noms de "Saint-Pierre" et "Saint-Paul". Les religieux qui en descendront pour prêcher la doctrine catholique aux indigènes donneront réellement l'impression de tomber du ciel.

Chez les immortels

"La mort de l'académicien Georges Lenôtre", écrit, dans ses Echos, le "Journal", de Paris, "nous privera non seulement de la cérémonie de sa réception, mais encore d'entendre l'éloge de son prédécesseur, M. René Bazin. Il y a, ainsi, des immortels qui ont la guigne. Ils ne seront jamais louangés. Georges de Porto-Riche préféra ne jamais siéger plutôt que de faire l'éloge de celui auquel il succéda, et Georges Clémenceau pareillement. — "Pour louer celui que je remplace, disait le Tigre, il faudrait que je le lise. Or, la vie est trop courte". Hâtons-nous d'ajouter que Georges Lenôtre n'avait pas les mêmes raisons que de Porto-Riche de ne pas prendre son siège à l'Académie. Il aurait été heureux de rendre hommage à Bazin, son prédécesseur, mais jamais il ne put vaincre sa timidité qui l'empêchait de parler en public. On l'en excusait volontiers en lisant ses livres si éloquents.

Le film en relief

Le film en relief va révolutionner le monde du cinéma. L'inventeur en est Auguste Lumière, dont la découverte a dû être communiquée hier à l'Académie des Sciences. Des tentatives avaient déjà été faites pour résoudre le problème mais elles n'avaient eu qu'un demi-résultat. Les images étaient trop floues et fatiguaient la vue. Le procédé nouveau ressemble à l'ancien mais cette fois le lorgnon dont se serviront les cinéphiles sera composé de deux verres, l'un bleuté, l'autre jaunâtre. Lumière a étudié plus de quinze cents matières colorantes avant de fixer son choix. Cette fois, il est certain du succès. Dans quelques mois il faudra donc des lunettes pour entrer au cinéma. Ce léger ennui sera largement compensé par la satisfaction que l'on éprouvera à voir toutes les scènes en relief et non plus sur un même plan. Lorsque le film en couleurs aura aussi été perfectionné, le théâtre n'aura plus qu'à se bien tenir.

Enquête à la radio

Vingt-cinq maisons d'affaires qui annoncent par radio aux Etats-Unis ont voulu savoir ce qu'elles retiraient exactement de cette publicité et elles ont chargé la firme Clark-Hooper, Inc., de New-York, de faire pour elles cette enquête. Pendant cinq semaines, dans 21 villes, 115,000 appels téléphoniques ont été faits. C'est le soir qui était choisi pour ces appels. On demandait aux gens s'ils écoutaient le radio et, dans ce cas, quel programme ils recevaient. La moyenne des radiophiles absents de chez eux passa de semaine en semaine de 13 à 21 pour cent. Un soir, on trouva 45 pour cent des appareils en service dans un même district, mais c'était exceptionnel. La moyenne des personnes aux écoutes dans les 21 villes et pendant les 5 semaines ne dépassa pas 7.3 pour cent. La plus forte fut de 29.4 pour cent et la moins élevée de moins de 1 pour cent. Et, pendant tout ce temps, il y avait à écouter 94 programmes commerciaux. La plupart n'avaient pas pour les entendre un pour cent des radiophiles de la ville ou du quartier intéressés.

M. MACKENZIE A L'ASSAUT DU CABINET

L'hon. M. Mackenzie propose une motion de non confiance dans le gouvernement.

VIVE DISCUSSION

Aucune mesure pour faire face au chômage, dit l'ancien ministre.

M. PERLEY RIPOSTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 26. — La question du chômage a provoqué une discussion assez vive, hier soir, à la Chambre des Communes. Ce fut l'honorable M. Ian Mackenzie, libéral, de Vancouver-centre, qui mit le feu aux poudres quand il proposa une motion de non confiance contre le gouvernement, accusant celui-ci de n'avoir pas encore soumis au Parlement "une mesure précise ou effective pour faire face au chômage et aux misères qui en découlent, et qui sont les problèmes nationaux les plus urgents à l'heure actuelle".

Sir George Perley, qui dirige le gouvernement en l'absence du premier ministre R.-B. Bennett, retenu à sa chambre par un léger malaise, défia l'opposition et invita ses collègues conservateurs à battre cette motion.

"Il y a 1,207,345 Canadiens, plus d'un par dix personnes en ce pays, qui touchent le secours direct", dit M. Mackenzie en priant le gouvernement de faire quelque chose en soumettant à la Chambre une politique bien déterminée. Il attribua la situation aux politiques fiscales du gouvernement, comme les tarifs élevés, les embargos, les contingentements, etc.

"Nous sommes prêts", dit M. Mackenzie en désignant ses collègues libéraux, "à mettre de côté toutes les autres questions qui sont devant cette Chambre, ou qui pourront lui être soumises, pour discuter cette situation urgente. Aucun des bills du gouvernement n'est propre à soulager la misère d'un seul chômeur".

"Je prétends que notre pays", riposta Sir George Perley, "a émergé de la dépression en meilleure posture que n'importe quel autre pays au monde. C'est faire une mauvaise publicité au Canada que d'annoncer partout le total de ceux qui reçoivent des secours directs, quand ce total comprend les hommes et les femmes qui bénéficient d'un pauvre repas et qui n'appartiennent pas, à proprement parler, aux rangs des chômeurs et des destitués. Le gouvernement a déjà présenté des mesures de réforme au Parlement. D'autres suivront, parce que le gouvernement est au courant des conditions qui existent et qu'il veut les corriger".

M. Mackenzie prétendit que l'administration avait dépensé $400,000,000 en cinq ans et qu'en dépit de cette dépense le total des individus retirant des secours directs s'était multiplié six fois.

ENQUETE A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26.—Le premier ministre L.-A. Taschereau, faisant allusion hier aux plaintes portées par des cultivateurs de la région, a déclaré que le service de l'Industrie Laitière du ministère de l'Agriculture fera enquête sur les allégations d'après lesquelles 150,000 livres de beurre pur sont quotidiennement dénaturées à Montréal et revendues comme beurre pur.

UN S.O.S. DE L'"EUROPA"

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 26. — Le vapeur allemand Europa, de $2.190 tonnes, a lancé un S. O. S. hier soir, au large de la côte d'Espagne. Un peu avant minuit, un vaisseau danois a fait savoir qu'il se tenait à une faible distance de l'Europa, prêt à lui porter secours. Au premier signal de détresse, on crut qu'il s'agissait de l'énorme paquebot allemand qui porte le même nom, et ceci provoqua une certaine sensation dans les cercles maritimes ici.

L'HITLERISME ABANDONNE LA LUTTE A VIENNE

Les partisans d'Hitler annoncent qu'ils licencient leur organisation.

UNE MANOEUVRE ?

Le gouvernement autrichien ne croit pas que le geste soit sincère.

SURVEILLANCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vienne, 26. — (Havas) Les partisans d'Adolf Hitler en Autriche ont mis bas les armes, hier, et annoncé qu'ils licenciaient leur organisation hors-la-loi, autrement dit le parti naziste autrichien.

En dépit de cette apparente reddition de la part des chefs de la campagne menée en vue d'une coalition austro-allemande, les autorités restent sur leurs gardes, redoutant de voir une embuche dans cette manoeuvre. Elles semblent croire que les nazis ont simplement adopté une nouvelle stratégie, et elles ne font rien pour dissimuler leurs soupçons.

Le gouvernement de Vienne vient d'apprendre officiellement que l'organisation secrète des troupes d'assaut naziste en Haute-Autriche avait abandonné sa lutte pour la vie clandestine. Les chefs nazistes ont promis sur leur honneur de mettre fin à toute activité politique, d'après la nouvelle communiquée par la police secrète autrichienne, et ils ont conseillé à leurs lieutenants de se mettre à la disposition des autorités.

La nouvelle de cette capitulation s'est propagée rapidement jusqu'à

(Suite à la page 9)

VISITE DE LL. MAJESTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Eastbourne, Angleterre, 26. — Le roi et la reine doivent arriver ici aujourd'hui pour passer un mois à Compton Lodge, résidence du Duc Devonshire. Ils font le trajet en automobile et ils ne sont accompagnés que d'un petit nombre de serviteurs dont la garde-malade Black, qui servit le roi, pendant sa grave maladie de 1928.

LES TAXES A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — Après une longue séance, le conseil de ville a annoncé, à bonne heure ce matin, qu'il avait finalement arrêté les termes de son bill d'impôts d'urgence qui sera présenté à la Législature. Le but de ce bill est de trouver $8,010,000 en nouvelles taxes pour équilibrer le budget.

DECOUVERTE MACABRE EN ANGLETERRE

Deux jambes d'homme trouvées sous le siège d'un wagon arrivé à Londres.

A LA GARE WATERLOO

Scotland Yard rattachera peut-être cette affaire au mystère de Brighton.

MEME ENVELOPPE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 26. — L'inspecteur en chef Donaldson, de Scotland Yard, chargé d'éclaircir le mystère de la malle de Brighton qui renfermait un cadavre, a depuis hier une autre affaire non moins mystérieuse sur les bras. Il s'agit cette fois-ci d'une paire de jambes humaines que l'on a trouvée dans un convoi suburbain.

Les jambes, détachées du corps d'un homme, furent découvertes par des cheminots sous le siège d'un wagon à l'arrivée d'un convoi de Hounslaw à la gare Waterloo. Ces débris humains étaient enveloppés dans un journal lui-même recouvert par un papier brun plus fort.

Comme les jambes n'étaient aucunement poilues, on se demanda d'abord si elles n'appartenaient pas à une femme. Mais des experts, après examen, affirmèrent que c'étaient des jambes d'hommes.

On se rappelle que le torse de femme que l'on trouva dans une malle à la gare de Brighton, l'été dernier, était enveloppé de la même manière. Cette affaire s'est terminée la semaine dernière quand un jury du coroner rendit un verdict ouvert. L'identité de la femme est toujours inconnue et l'on n'a pas retrouvé sa tête ni ses bras.

M. DAVID PARLE A TROIS-RIVIERES

"Notre prestige et notre influence dans le monde économique diminuent de jour en jour", déclara le ministre.

DES VISITES

Trois-Rivières, 26. — L'honorable M. Athanase David, Secrétaire de la province, a inauguré hier un programme éducationnel entrepris sous les auspices de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec et de l'Association Ambulancière.

Le ministre fut l'invité des deux associations au déjeuner et au dîner. Au cours de la journée, il visita l'académie La Salle, l'école St-François Xavier et le Séminaire St-Joseph. Il fut aussi le principal orateur à l'assemblée publique qui eut lieu à l'hôtel de ville.

Le Dr Adélard Tétreault, président de la section St-Maurice de l'Association d'Ambulance St-Jean, lors du déjeuner, nomma M. David membre à vie de l'Association.

Parlant du travail nécessaire à la survivance de la race française au Canada. L'hon. M. David déclara : "Je prévois que dans 10 ou 15 ans d'ici, nous aurons à défendre nos droits peut-être par des méthodes plus difficiles et plus dangereuses que par le passé. Nous ne pouvons pas ignorer le fait que notre prestige et notre influence dans le monde économique diminuent de jour en jour et qu'ils tendent à devenir nuls".

"Il n'est pas possible", ajouta le ministre, "de prétendre que la race canadienne-française constitue une

(Suite à la page 9)

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 26. — Une perturbation atmosphérique modérée, passant à l'est à travers la région méridionale des grands lacs, a causé des chutes de neige dans Ontario et de la pluie dans les districts du sud. Il a neigé aussi à Québec mais partout ailleurs dans le Dominion il a fait beau. Il a fait encore froid dans le Manitoba et il a fait plus froid dans l'Ontario et le Québec.

	Min.	Max.
Dawson	— 8	6
Aklavik	0	2
Edmonton	4	34
Régina	—17	5
Winnipeg	—18	10
Toronto	20	26
Kingston	10	16
Ottawa	8	12
Montréal	8	10
Québec	8	12
St-Jean	28	32
Halifax	23	36
Charlottetown	14	30

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallées de l'Outaouais et du Haut St-Laurent. — Vent du nord ; généralement nuageux et froid, avec neige.

Vallée du Bas Saint-Laurent. — Vents du nord-est et du nord ; nuageux et froid avec neige probable.

LE 6 FEVRIER A PARIS

Les Parisiens n'ont pas manqué de commémorer le premier anniversaire des sanglantes émeutes de février dernier, tout récemment. Mais les désordres, cette fois-ci, ont été plutôt insignifiants. On voit sur cette photo un groupe de manifestants en train de se bousculer devant Notre-Dame, sous l'oeil d'un agent qui n'a pas l'air de trop s'en faire.

EFFROYABLE TEMPETE SUR L'ATLANTIQUE

L'ouragan a soufflé pendant trois jours. — Une dizaine de navires endommagés.

UN NAUFRAGE

Un bateau d'excursion sombre dans la mer des Caraïbes.—6 noyés, 22 disparus.

SEISME DEVASTATEUR

(Serv. de la Presse Canadienne)

Six presonnes se sont noyées et 22 sont rapportées disparues hier soir après qu'un bateau d'excursion eût chaviré au large de la côte de Santa Lucia, dans la mer des Caraïbes. 74 survivants ont u atteindre le large.

Le commerce océanique en maintes parties du monde a été troublé par une grosse tempête qui a duré trois jours et en plusieurs endroits des dommages considérables ont été causés.

Au moins une dizaine de vaisseaux ont été avariés par l'ouragan. D'autres, rudement secoués, ont averti par sans fil qu'ils auraient probablement besoin d'aide. Plusieurs messages S O S ont été lancés.

L'ouragan sévit dans le golfe de Gascogne et les parages sont très dangereux. On rapporte que plusieurs pêcheurs furent entraînés dans la mer par de grosses vagues qui balayèrent le port de leurs navires de pêche.

On rapporte des tempêtes aussi au large de la côte ouest de la France et de l'Angleterre. Le "Transylvania" toucha fond au large de la côte d'Ecosse, mais des remorqueurs réusirent à le tirer de sa fâcheuse position. Le SS. "Ottinge", qui a perdu son gouvernail en plein Atlantique, a été pris en tou-

(Suite à la page 9)

7 MORTS A ROUEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rouen, France, 26. — (Havas). Sept soldats sont morts ici au cours de l'épidémie de grippe qui a sévi en France en ces dernières semaines, a-t-on annoncé hier. L'épidémie a surtout affecté les forces armées, causant passablement d'inquiétude au gouvernement.

LE HOCKEY

La Canado-Américaine:	
New-Haven	3
Providence	3
Ligue Junior Dugal:	
(x) Ecole Technique	2
Ace A. A. A.	1
(x) Gagne la ronde 5-2.	
Exhibition:	
G. F. L'Islet	2
Gauvin & Gauvin	4

LA DIPHTERINE
Est recommandée pour combattre efficacement les rhumes, les affections du nez et de la gorge.

H. VERMILYEA EST COUPABLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Belleville, Ont., 26. — Harold W. Vermilyea a été trouvé coupable hier soir, par un jury de la cour d'assises, d'avoir assassiné à coups de hachette sa vieille mère âgée de 79 ans, Mme Aureli Vermilyea. La sentence sera prononcée ce matin par le juge Nicol Jeffrey. Les jurés dans leur verdict n'ont fait aucune allusion au plaidoyer de folie avancé par la défense, et n'ont rien ajouté pour recommander le prisonnier à la clémence du tribunal. Une condamnation à mort s'impose donc automatiquement, mais le juge peut faire une recommandation au ministère de la Justice à Ottawa.

L'AIDE DES ANGLAIS AUX AUTRICHIENS

Il n'est pas question d'emprunt pour le moment. — Crédits ferroviaires.

NEGOCIATIONS A LONDRES

Sir John Simon se renseigne sur les besoins de Vienne avant d'aller à Berlin.

LA VISITE DE SCHUSCHNIGG

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 26. — On s'attend à ce que les conférences qui se sont engagées hier entre Sir John Simon, secrétaire du Foreign Office, et le chancelier autrichien et son ministre des Affaires Etrangères procurent à Sir John une opinion nette sur les vues de l'Autriche en ce qui concerne la situation internationale.

Les cercles bien renseignés font remarquer que ces conversations permettront au secrétaire du Foreign Office de connaître à fond les besoins de l'Autriche, et qu'il pourra utiliser ces connaissances lorsqu'il se rendra à Berlin prochainement.

Le chancelier Kurt Schuschnigg et le baron Egon Berger-Waldenegg, son ministre des Affaires Etrangères, ont consacré une partie de la journée d'hier à des négociations dans le but d'obtenir un appui plus tangible pour leur pays sous la forme de crédits ferroviaires, a-t-on appris sous bonne autorité. On ajoute toutefois que les ministres autrichiens n'ont pas risqué une demande de nouvel emprunt. On dit qu'ils ont fait des ouvertures pour obtenir des fournitures et du matériel pro-

(Suite à la page 9)

SALON HOTEL MONTCALM
169 rue St-Jean Québec. Tél.: 2-1287
5 coiffeuses expérimentées Mlles Gagnon, Giroux, Olivier, Turcotte, Simard. Tous genres de coiffures, permanent, Komol, Marcel, teinture, etc.

LE Dr MANION A RECU CINQ SUGGESTIONS

Le ministre des Chemins de Fer dépose le rapport des auditeurs des C.N.R.

A LA CHAMBRE

La firme Touche conseille, entre autres choses, une réduction du passif.

DISCUSSION REMISE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 26. — Le département des Chemins de Fer et Canaux a rendu public, hier soir, un rapport des auditeurs officiels du réseau ferroviaire renfermant des recommandations à l'effet de placer le Canadien National sur une saine base financière et, entre autres choses, de réduire le passif de $562,702,885 dans les livres de ce chemin de fer.

Le rapport, préparé par George-A. Touche & Company, emplifie les recommandations formulées par les mêmes auditeurs l'an dernier, devant le comité parlementaire des chemins de fer.

Les cinq principales recommandations soumises sont les suivantes :

1.—Cancellation des actions du Grand Tronc d'une valeur nominale de $175,627,728, mais déclarée sans valeur par un tribunal d'arbitrage en 1919;

2.—Transfert du gouvernement au Canadien National des anciennes actions du Canadien-Nord, d'une valeur nominale de $100,000,000 et acquises par le gouvernement pour $10,000,000;

3.—Cancellation de l'intérêt accru non payé sur les prêts du gouvernement au chemin de fer, s'élevant à $424,338,109;

4.—Cancellation de $324,074,527 en prêts du gouvernement pour combler des déficits du réseau;

5.—Emission en faveur du gouvernement de 5,000,000 d'actions sans valeur au pair du Canadien National en échange des obligations du Canadien National, du Canadien-Nord et du Grand Tronc, trois chemins de fer compris aujourd'hui dans le réseau national.

Ces suggestions seront discutées en comité, mais le premier ministre R.-B. Bennett a déjà exposé quelques-unes des difficultés qui ne manqueront pas de surgir et qui sont susceptibles d'en entraver l'adoption.

UN GRAVE ATTENTAT

Sioux Lookout, 26.—La gorge tranchée et la tête et le corps lacérés de coups de couteau, Louri Ruoho, laitier fin'andais, retiré des affaires, repose au'ourd'hui à l'hôpital dans une condition critique. Adam Tykka, également finlandais, est détenu en prison en relation avec l'affaire.

La police n'a pas fait connaître le motif de l'attentat.

Terrible drame du feu: trois morts

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Emile, comté de Papineau, 26. — Trois enfants ont perdu la vie au cours d'un incendie qui, en fin de semaine, a détruit leur demeure, près d'ici, a-t-on appris hier à l'enquête tenue par le coroner J. A. Clairoux.

Ce sont Médéric Lanthier, 8 ans ; Roland Lanthier, 6 ans et Simone Lanthier, 4 ans, enfants de M. et Mme Emile Lanthier. Le père était à Montréal où il a un emploi, tandis que Mme Lanthier n'a pu qu'avec difficulté sortir de la maison en flammes.

La scène de la tragédie se trouve à trois milles de ce village, sur la route qui mène à Chenneville, dans le comté de Papineau . La maison de bois d'un étage, a été complètement détruite à bonne heure dimanche, par un incendie dont on ne connait pas l'origine.

La famille était endormie lorsque Mme Lanthier fut réveillée par son chien qui, aboyant furieusement sauta sur son lit. La maison était remplie de fumée. Elle appela les enfants et aida l'aîné à se rendre jusqu'à la fenêtre de l'arrière de la maison. Cassant la vitre, Mme Lanthier dit aux enfants de la suivre immédiatement et elle sauta. Mais ils ne sautèrent pas et, comme la fenêtre était haute de huit pieds du sol, la mère désespérée ne put grimper. Il lui fut aussi impossible d'entrer par la porte, à cause des flammes.

Des voisins, dont le frère de Mme Lanthier, Pierre Bernard, qui demeurent tout près de là, employèrent de la neige pour combattre les flammes, mais ils ne purent rien faire pour sauver la maison. Plus tard, Médéric fut trouvé dans les ruines près de la fenêtre où sa mère l'avait conduit. Roland et Simone étaient encore dans leurs lits.

Un verdict de mort accidentel le fut rendu.

DANS LEVIS

LE COUVENT DE BIENVILLE DANS LE DEUIL

La Communauté des Soeurs de St-Louis de France, au Couvent de Bienville, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de la Révérende Mère St-Amant, décédée dans la soixante-dix-neuvième année de son âge et sa quarante-cinquième année de vie religieuse.

La Révérende Mère St-Amant (née Julie Arthur) comptait parmi l'une des religieuses qui furent les premières à venir en Canada ouvrir la première communauté de l'Ordre des Religieuses de St-Louis de France. Elle était à Bienville depuis douze ans.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures, en la chapelle du Couvent de Bienville et les restes mortels seront transportés au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la communauté.

Aux Religieuses de l'Ordre de St-Louis de France, nous présentons nos plus vives condoléances dans ce deuil profond.

LA SOIREE DU CERCLE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

On nous apprend que les billets s'enlèvent rapidement pour la soirée du 1er mars prochain, donnée en la salle paroissiale, sous les auspices du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis, au profit des pauvres secourus par la Conférence St-Vincent de Paul de Lévis.

Comme nous l'avons déjà dit cette soirée sera présentée par la troupe Ratté de Québec. Elle interprétera la fameuse pièce "Ces Dames aux chapeaux verts".

On ne doute pas du grand succès que remporteront les Voyageurs de Commerce dans cette soirée au profit des pauvres.

Le plan est actuellement déposé à la pharmacie de Lévis où on pourra se réserver des sièges à 35 et 25 sous.

BEAU GESTE DE M. ROSAIRE GIGUERE

M. Rosaire Giguère, propriétaire du théâtre "Imperial", de Lévis, nous prie de communiquer aux intéressés que son théâtre sera fermé vendredi soir, le 1er mars, afin de permettre à la population de Lévis d'assister à la représentation de la pièce "Ces Dames aux chapeaux verts", qui sera donnée en la salle paroissiale de Lévis, au profit des pauvres de la paroisse.

Ce geste de M. Giguère au bénéfice des nombreuses familles pauvres de Lévis, sera certainement bien vu de la population de Lévis.

DECEDE A L'HOTEL-DIEU DE LEVIS

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, est décédé un jeune homme de 17 ans, M. Maurice Allaire, fils de M. Alfred Allaire, de St-Cyrille de l'Islet.

Les restes mortels ont été transportés dans la paroisse de la famille où les funérailles auront lieu.

Nos sympathies à la famille.

SOIREE A LAUZON

On annonce pour mercredi à Lauzon, une séance dramatique et musicale qui sera donnée par le Cercle St-Viateur au profit des missions. Le Cercle St-Viateur interprétera : L'oncle du Canada" et "Le Poignard".

LE VOLTIGEUR

Les officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur" prendront le bateau qui laisse Lévis à 8 heures pour ensuite aller se joindre aux autres clubs de raquettes qui paraderont ce soir. Ils se réuniront d'abord à l'hôtel de ville pour saluer M. le maire, puis se rendre au chalet du club Frontenac où il y aura une soirée intime. Le corps de clairon sera à Québec à l'arrivée du bateau.

PAPILLON BLEU... !

Tel est le titre de la pièce qu'interpréteront les demoiselles Enfants de Marie à la salle St-François-Xavier jeudi le 7 mars prochain.

Jehan Grech a voulu que son opérette conserve son énigme jusqu'à la fin, c'est pourquoi : "Papillon bleu" est entouré de mystère. Qui est le papillon bleu ? Est-ce un petit enfant tout de bleu habillé ? Est-ce l'insecte favori d'un personnage de la pièce ? Autant de questions que vous pouvez-vous poser mais dont vous n'aurez la réponse qu'en allant à la soirée du 7 mars. Réservez vos cartes, elles se vendent rapidement.

ANCIEN LEVISIEN DECEDE

La population de Lévis a appris avec regret la mort de M. Charles Samson, autrefois de Lauzon, décédé à l'Islet à l'âge de 73 ans. Il était l'époux de dame Hilliemise Bernard.

Les restes mortels du regretté défunt sont exposés au salon funéraire de M. J.-P. Thibault.

Ses funérailles auront lieu ce matin à 8 heures en l'église de Lauzon.

Nos plus sincères sympathies.

PARTIE FINALE POUR LA COUPE AU PATRONAGE

C'est ce soir que sera jouée sur la patinoire du Patronage Lévis, la partie finale, pour le championnat Sénior du Patronage et la possession de la coupe emblématique, entre les clubs Ottawa et Montréal.

La première partie a été gagnée par l'Ottawa qui a déclassé le Montréal avec un score de 6 à 1. Mais le Montréal s'est repris et a vite effacé cette tache à son record en battant à son tour l'Ottawa par 3 à 1.

C'est donc dire que les équipes se livreront un duel intéressant pour décrocher le titre de champion et qu'il vaudra la peine des les voir à l'oeuvre ce soir.

BEAUX RESULTATS

Le euchre organisé par les demoiselles Enfants de Marie, de Christ-Roi, au profit des pauvres de cette paroisse, a rapporté la jolie somme de $75.

La quête faite à domicile au profit de l'église à rapporté la somme de $15.20.

SOIREE AU CLUB DE SKI "LE MONTAGNARD"

Les officiers du club de ski "Le Montagnard", de Lévis, donneront une grande réception mercredi soir au chalet du club, côte du Passage.

Cette soirée sera sous la présidence de M. François Pichard, président du club.

Tous les membres et leurs amis y sont cordialement invités.

TRANSPORT D'UNE MAISON

M. Honorius Carrier, boucher, de Lévis, s'est porté acquéreur de l'ancienne résidence de M. Cléophas Blouin, appartenant à la fabrique de Christ-Roi, Villemay. Cette maison sera transportée du côté sud de la rue St-Georges sur un terrain acheté de la même succession.

CLOTURE DES QUARANTE-HEURE AU COUVENT DE LEVIS

Les pieux exercices des Quarante-Heures au Couvent de Lévis se termineront ce matin par la messe du St-Sacrement. Hier matin la messe de la Paix fut célébrée à 7 heures en la chapelle du Couvent de Lévis, et de pieux exercices eurent lieu hier soir au pied du St-Sacrement exposé.

PARADE DE L'UNION LOCALE DES RAQUETTEURS

La parade de l'Union locale des raquetteurs qui fut remise récemment par suite de la mort de M. Napoléon Belleau, aura lieu ce soir. Nos gais lurons se rendront d'abord saluer le maire Grégoire à l'Hôtel de Ville de Québec et iront terminer la soirée au chalet du club Frontenac. Le club de Lévis, clairons en tête, partira à 7 h. 30 de son chalet pour prendre le bateau de 8 h.

RESOLUTION DE SYMPATHIES

Le Cercle des Femmes de Lévis a appris avec un profond regret la mort de Mme François-Xavier Joncas, officier du Cercle et prie spécialement sa fille Mlle Jeanne Joncas ainsi que sa belle-soeur, Mlle C Joncas, toutes deux membres du Cercle et aussi les membres de la famille de bien vouloir accepter les plus sincères sympathies des Femmes Lévisiennes. Que les honoraires d'une grand'messe soient versés pour le repos de l'âme de la défunte.

La secrétaire.

Soulagez le MAL de DOS Avec

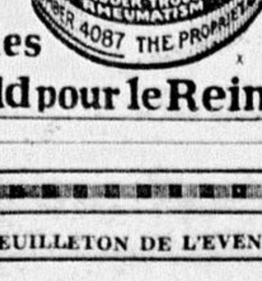

Pilules Dodd pour le Rein

A LA RADIO

MARDI

COMMISSION DE LA RADIO

5.30 p.m.—Disques phonographiques.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—"Understanding Music".
6.55 p.m.—Intermède musical (de Toronto).
7.00 p.m.—Causerie par M. Cyrille Vaillancourt, sous les auspices de l'U. C. C. Sujet "Les caisses populaires".
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre—sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire: causerie par M. Olivier Maurault, P. S.S.; sur Antonin Sébastien Falardeau.
8.15 p.m.—"Mastering the Ceremonies".
8.30 p.m.—"Half Round the Clock" (de Détroit).
9.00 p.m.—Fanfare du Royal 22ème Régiment, sous la direction du Capt. Chas. O'Neill.
9.30 p.m.—L'Orchestre symphonique de Cleveland, sous la direction d'Arthur Rodzinsky.
10.30 p.m.—L'orchestre de Billy Bissett, de l'hôtel Royal York.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—Résultats des joutes de hockey.

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—Lavigueur Hutchison.
12.15 p.m.—Les Verdonnets.
12.30 p.m.—Fantaisies musicales.
12.45 p.m.—Extraits de Symphonies.
1.00 p.m.—Programme populaire.
1.15 p.m.—Musique de danse.
1.30 p.m.—Hotel Royal York.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—Nouveautés musicales.
6.15 p.m.—Mélodies.
6.30 p.m.—La Revue Passe Temps.
7.00 p.m.—Programme.
7.15 p.m.—Tangos.
7.30 p.m.—Piano Jazz.
7.45 p.m.—Causerie.
8.00 p.m.—Le Tourbillon, présentation des cigarettes Tudor.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CHRC

9.15 a.m.—Les tablettes Baby's Own.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 a.m.—Musique d'Orchestre, courtoisie l'Association des aveugles.
11.45 a.m.—Concert de Lavigueur & Hutchison Enrg.
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence du Major Royal Henri Gagnon, de la R. C. M. P. s'adressant aux membres du Club Rotary.
4.45 p.m.—Syrup Symphonies, courtoisie Canada Starch Co.
5.00 p.m.—Pour les enfants, présentation Laiterie Brookside.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle, présentée par Renaud & Cie.
6.45 p.m.—Variétés, courtoisie Henri Duclos Ltée.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Mauric eDescarreaux.
8.00 p.m.—Concert de la Brasserie Boswell.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.

AU POSTE CKAC

10.30 a.m.—Les musiciens de Montparnasse.
10.45 a.m.—Musique classique.
11.00 a.m.—"The Shadow Singer".
11.15 a.m.—Ouverture de la Bourse.
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.10 p.m.—Lunch au Rotary Club.
2.30 p.m.—"School of the Air"—C.B.S.
3.00 p.m.—La Symphonie de Détroit.
4.00 p.m.—Pour vous, mesdames.
4.15 p.m.—"Poetic Strings"—C.B.S.
4.30 p.m.—L'Ecole du doux parler.
4.45 p.m.—Programme de mélodies.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—James Melton (disques).
6.15 p.m.—Musique classique.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—L'homme du rêve.
7.45 p.m.—Sketch par Fred et Albert.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.00 p.m.—Radio-roman Molson.
9.30 p.m.—La Tribune de l'air.
9.45 p.m.—Interlude.
10.30 p.m.—Musique de danse.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

AU POSTE CFCF

5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.15 p.m.—Autour de la ville.
6.30 p.m.—Côtes de la Bourse.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.30 p.m.—Danse.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
8.00 p.m.—Récital d'Orgue.
8.30 p.m.—Lawrence Tibbett et Orchestre.
9.30 p.m.—Orchestre.
9.45p.m.—Hands Across the Border.
11.00 p.m.—Hockey.
11.02 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Silence.

"L'HEURE PROVINCIALE"

A 8 heures ce soir mardi, le poste CKAC, transmettra le programme de l'Heure Provinciale, dont voici le détail: Directeur: M. Edouard Montpetti, Directeur artistique: M. Henri Letondal Programme musical avec le concours de l'Association des Chanteurs de Verdun sous la direction du Major Roméo Tanguay. Solistes: Mme Berthe Kérouac-Archambault, M. Paul Trépanier, Georges Clément, Omer Cournoyer, et Joseph Guénette.

8 h. Causerie: "Viendra-t-elle?" M. Dominique Laberge, rédacteur à La Patrie

8 h. 15—Concert:
1—O Canada.
2—"Roméo et Juliette" (extraits) . . . . Gounod
a) Prologue: "Verone vit jadis"
b) Choeur du premier acte
c) Choeur fin du troisième acte.
Solistes: Dr Paul Trépanier (Roméo) Georges Clément (Le Prince) Omer Cournoyer (Capulet)
3—"Pleurez mes yeux" ("Le Cid") . . . . Massenet
Mme Berthe Kérouac-Archambault
4—Violon:
a) Allegro Brillante . . . Ten Habb
b) Cavatina . . . . Roaf
M. Joseph Guénette
5—Chant solo:
a) "Elle est Princesse" ("Si j'étais Roi") . . . . . . Adam
b) "La Truite" . . . . . . Schubert
Dr Paul Trépanier
6—a) "Vive la Canadienne
b) "Le beau Danube Bleu . . . . Johann Strauss
L'Association des Chanteurs de Verdun

POSTE CHRC

Musique Enrégistrée

Mardi, 26 février, 1935

9.00 a.m.—Heure du Coucou. Demandes Spéciales.
10.00 a.m.—Mélodies Matinales. Song of the Flea. Venitian Nights. Solitude. Isle of Capri.
10.15 a.m.—Miss Antique. Excitement & Hurry. Tumult. Rgitato à la valse. Allegro Scherzando.
10.30 a.m.—Pour les Enfants: Le Père Lustugru. Zon-Zon. Il était un petit navire. La Ronde des Petits Oiseaux.
10.45 a.m.—Valse tendre... valse blonde. Wedding Dance Tell Me To-Night. Star Dance.
11.00 p.m.—Pot-Pourri: Andalousa. Vienna Life. Ah! les Gosses. La prière d'une mère. Dianne.
11.15 a.m.—Fantaisies: Czardas Hongrois No. 1. Old Cossack Song. Valse du Baiser.
1145 a.m.—Variétés: Danube Bleu. Serenade. Yearning. Humoresque.
12.00 p.m.—Autour de la Table: Morning, Noon & Night in Vienna. Plaisir d'amour. Finale Sonate en la mineur. Symphonie Antar.
12.15 p.m.—Musique Instrumentale: Colette; Valse. Hora Stacatto. Please. Souvenir du passé.
12.30 p.m.—L'amour dispose. L'Homme aux camées. Une fée a passé. J'ai peur de moi.
12.45 p.m.—Variétés: Chanson Bohémienne. Three Cossack Songs. The White Peacock. Border Ballad. Only a Smile.
1.00 p.m.—Musique du Diner: A World of Romance. Un coup de soleil. Oh, Oh, Oh. C'est l'moment de se marier.
1.15 p.m.—Chanson Française: Pluie. Offrande d'amour. En serez-vous. Les roses de mon jardin.
4.30 p.m.—Orchestre: Storm Music. Whole World is Waiting. My Little Nest of Heavenly Blue. Dramatic Tense. Les Conspirateurs.
5.00 p.m.—Pour les Enfants: Garçons et fillettes. Le beau petit oiseau. Le Sportman.
5.15 p.m.—Fantaisies: Carmen: Sélection. Allelula: Mozart. Ballet Pantomime
5.30 p.m.—Divertissements: D'Amour et d'eau fraiche. Heureux... joyeux... amoureux. Nous n'avons plus de propriétaire. Tu m'dis plus vous.
5.45 p.m.—Les Grands Succès: Je suis de chez nous Si tu n'es pas près de moi. On s'aime bien nous deux. Miette
6.00 p.m.—Miettes Musicales: La Princesse Jaune.
6.05 p.m.—La Chanson Nouvelle: L'Epervier.
6.10 p.m.—Orchestre: Derby Days. Humoresque.
6.15 p.m.—Extraits d'Opérettes: Katinka: Oui c'Est comme ça, Madame. Katinka: Marche de Husards. Katinka: Au gré du désir. Katinka: Viens, viens, aimer Katinka: Avec un sourire.
6.30 p.m.—Récital de violon. Roumainan Folk Dances. Bagatelle. Zapatéado. Air Londonnien.
6.45 p.m.—Variétés: The International Railroad Express. Tango Lolita. Marahuana; Rumba. Cara Piccina.
7.15 p.m.—La Chanson de Paris: C'est un chant d'amour. Le secret du bonheur. Je n'ai jamais aimé que toi. Jungle Drums.

MERCREDI

COMMISSION DE LA RADIO

5.30 p.m.—Disques phonographiques.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
6.00 p.m.—Chansonnettes françaises.
6.30 p.m.—Le quatuor Weckerlin.
7.00 p.m.—La Renaissance campagnarde.
7.15 p.m.—Le Curé du Village.
7.30 p.m.—Billy et Pierre — sketche humoristique.
7.45 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—La Petite Histoire: causerie par M. Victor Morin, sur "Les Actes notariés".
8.15 p.m.—"Melody Mart".
8.30 p.m.—"Opening Nights".
9.00 p.m.—Heure de la gaieté et de la romance.
10.00 p.m.—Les Maitres de la musique: Claude Debussy.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger, de l'hôtel Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).

AU POSTE CKCV

12.00 p.m.—J.-R. Croteau.
12.15 p.m.—Les Verdonnets.
12.30 p.m.—Les Taxis Idéal.
12.45 p.m.—Le Chansonnier.
1.00 p.m.—Programme Varié.
1.30 p.m.—Hotel Royal York.
2.00 p.m.—Silence.
6.00 p.m.—Mélodies populaires.
6.30 p.m.—Une Cause Célèbre.
7.00 p.m.—Opéra.
7.15 p.m.—Programme.
7.30 p.m.—Les Gaîtés du Régiment.
8.00 p.m.—Chant et Piano.
8.30 p.m.—Musique instrumentale.
9.00 p.m.—Silence.

AU POSTE CHRC

9.15 a.m.—Programme de la Boulangerie Nationale.
9.45 p.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.00 a.m.—Syrup Symphonies, courtoisie Canada Starch Co.
11.00 a.m.—Programme de choix, courtoisie fromage Moonbeam.
1.45 p.m.—Pour vous mesdames, présentation Lait Eagle.
5.45 p.m.—Robin Hood; l'homme aux réponses.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle, présentée par Renaud & Cie.
7.00 p.m.—Choses connues, courtoisie Mozart Ltée.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
9.00 p.m.—La vie policière, présentation Commercial Loan Co., Ltd.
9.30 p.m.—Programme des cigarettes Sweet Caporal.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.

AU POSTE CKAC

10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—Récital d'orgue du capitaine H. F. Dickinson.
12.00 p.m.—L'heure des dames.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.15p.m.—L'Actualité féminine.
1.30 p.m.—Chansons françaises.
1.45 p.m.—Eddie Dunstedter, organiste. —C.B.S.
2.00 p.m.—Programme de variétés.
2.30 p.m.—"American School of the Air.—C.B.S.
3.00 p.m.—Le programme de Kate Smith. — C.B.S.
4.00 p.m.—Claudette de Sève et la beauté.
4.15 p.m.—Emission du "Curt's Institute of Music"—C.B.S.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Récital de piano.
6.15 p.m.—Programme musical.
6.25 p.m.—L'heure recréative.
7.15 p.m.—Le curé du village.
8.00 p.m.—Le programme Sweet Caporal.
9.30 p.m.—Drames vécus.
10.00 p.m.—Soirée d'amateurs.
10.30 p.m.—Concert—C.B.S.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
11.30 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

AU POSTE CFCF

5.45 p.m.—Little Orphan Annie.
6.15 p.m.—Autour de la Ville.
6.30 p.m.—Côtes de la Bourse.
7.00 p.m.—Oncle Troy.
7.45 p.m.—The Star Boarder.
7.30 p.m.—Danse.
8.00 p.m.—Mary Pickford.
8.30 p.m.—Studio.
9.00 p.m.—Linger Awhile.
9.30 p.m.—Bureau Service Municipal.
10.15 p.m.—Austin Program.
10.30 p.m.—Orchestre.
11.00 p.m.—Les Nouvelles.
11.15 p.m.—Romance.
11.30 p.m.—Orchestre.
12.00 p.m.—Silence.

ST-LUDGER

Baptêmes. — Jeudi le 14 février a été baptisé Joseph, Rosario, Jean-Roch, enfant de M. et Mme Hilario Beaudoin (Irène Bégin). Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Beaudoin, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, a été baptisée Marie Louis, Viateur, enfant de M. et Mme Albert Mercier (Rose-Alma Thivierge). Parrain et marraine: M. Gérard Thivierge et Mlle Lucienne Talbot Thibodeau.

FUNERAILLES DE M. ALEXIS HUARD

Les obsèques de M. Huard, décédé à l'âge de 72 ans et 11 mois, ont eu lieu dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

CORTEGE NOMBREUX

Les obsèques de M. Alexis Huard, époux de madame Marie-Louise Bréard, décédé le 18 février 1935, à l'âge de 72 ans et 11 mois, ont eu lieu, jeudi matin, à 9 heures, en l'église de St-Jean-Baptiste.

Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de M. Huard, de la maison mortuaire, 146, St-Patrick, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très solennelle. C'est M. l'abbé A. Doyon, économe au Séminaire de Québec, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés A. Moreau et Paquet.

Pendant le service, des messes basses furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés L. Garant et A. Déry.

La chorale paroissiale sous la direction de M. Art. Drolet, a rendu la messe des morts selon le mode grégorien.

Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par les beaux-frères du défunt, MM. E. Bréard et A. Bréard ; ses neveux, MM. R. Soulard, H. Bréard, A. Berriot, C. Bréard et C. Lacombre ; ses cousins, MM. G. Chabot, E. Chabot, E. Beaudry, O. Campeau et E. Laflamme.

Dans le cortège on remarquait aussi M. le Dr G. Matte, et MM. L. Leclerc, F. Fleury, J.-A. Fleury, E. Beaudry, J.-E. Duchaineau, G. Demers, J. Laflamme, L. Vallée, J. Whelar, R. Morin, P.-E. Fournier, J. Labrie, H.-T. Bériau, L. Lacombe, R. Lainé, L.-O. Campeau, E. Fournier, J.-B. Faquet, J.-A. Brochu, J. M. Martel, G. Doyle, J. Laflamme, E. Laflamme, L. Asselin, L.-G. Chabot, J. Sansfaçon, R. Létourneau, W. Paré, R. Bélanger, A. Belleau ,etc., etc.

La maison Charles Cloutier avait la direction des funérailles.

DENISE

Episode No E-2

Par Frank Godwin

(Copyright Public Ledger Inc.)

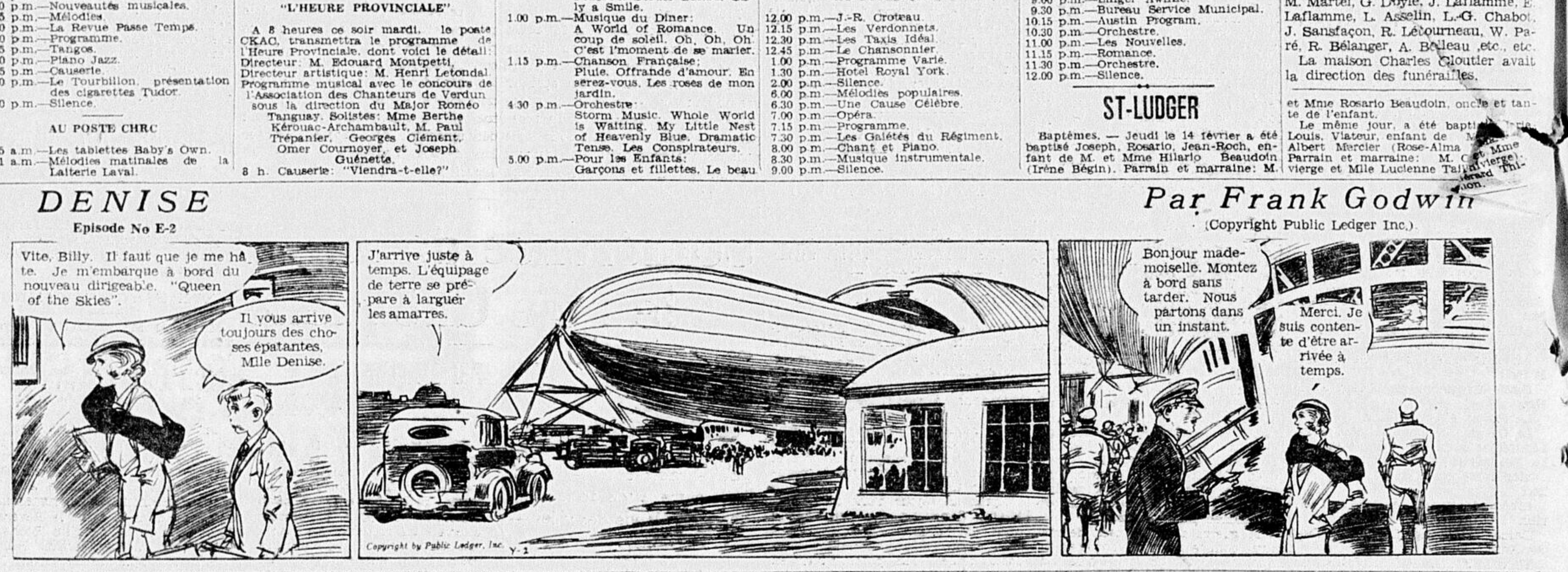

TARZAN ET LA CITE D'OR

Episode No 125

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

Sa terrible vengeance accomplie, Nemone s'était quelque peu calmée. "Cette faveur", dit-elle d'une voix faible. "Qu'est-ce ?" Tarzan s'approcha d'elle. "Il y a un noble qui a été bon pour moi. Il est en danger. Je vous demande de le sauver." Le front de Nemone s'obscurcit. "Qui est-il ?" demanda-t-elle d'un ton soupçonneux.

Quand Tarzan eut imploré la grâce de Gemnon, Thudos et Doria, la reine se dressa furieuse. "Vous aimez donc Doria ?" s'écria-t-elle "Non", insista Tarzan. "C'est Gemnon qui l'aime. Pourquoi ne seraient-ils pas heureux". "Je ne suis pas heureuse", répondit la reine, "pourquoi le seraient-ils ? Dites-moi que vous ne me quitterez pas Tarzan et je serai heureuse."

Tarzan hésita, car il savait que la vie de Doria dépendrait de sa réponse. Puis il dit : "Une fleur ne peut éclore dans la graine ; elle grandit lentement et il en est ainsi de l'amour. Je ne vous connais que depuis peu, Nemone." Incapable de retenir un sanglot, la reine enfonça son visage dans ses deux mains.

Tarzan vit son désespoir et il eut pitié de la pauvre reine démente. Il s'approcha pour tenter de la consoler, mais il avait à peine fait un pas, qu'elle se tourna vers lui, ses yeux brillant de colère à travers ses larmes. "Doria mourra !" cria-t-elle. "Xarator, notre volcan sacré, la recevra dans son sein dès demain !"

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LE CAPITAINE CUREBOURSE

par PONSON DU TERRAIL

No 51

Ce roi qui s'éteignait, c'était son fils.

—Ah ! murmura-t-elle, il y a longtemps que... je m'attendais... mais.. pas si vite.

—Madame, dit Amaury, le roi succède au roi, le roi Charles IX va mourir, mais le roi François...

Catherine, essuya une larme qui coulait lentement sur sa joue.

—Eh bien ! dit-elle.

Alors Amaury parut être tout à fait dans les secrets du baron, et il raconta à Catherine que ce dernier, en prévision de la catastrophe, avait pris toutes es mesures pour assurer l'avènement du Duc d'Alençon. Puis il conta l'histoire de la compagnie du capitaine Curebourse.

—C'est bien, dit la reine, en qui la mère s'effaça bientôt pour faire place à la femme politique, je partirai dans quelques heures.

Amaury courut à la rue de la Tixeranderie, frappa à l'hôtellerie du Moine échaudé, et trouva le brigadier Fritz et le sous-brigadier Hermann, qui buvaient une bouteille de vieux vin, devisant de faits de guerre.

Le brigadier Fritz n'avait jamais vu Amaury, mais en revanche, après avoir pleuré son capitaine, messire de Curebourse, pendant deux années, il l'avait cu reparaître un soir, il y avait huit jours, s'étant dévotement signé d'abord, croyant avoir affaire à un fantôme, puis il avait été forcé de reconnaître que son ancien chef était bien de chair et d'os.

Ceci posé, Curebourse lui avait dit: "Au premier jour, j'aurai peut-être besoin de notre compagnie."

—Bravo, avait répondu Fritz.

—Où est-elle ?

—Un peu partout.

—Pourras-tu la réunir ?

—En deux ou trois heures.

Et Curebourse, qui prévoyait, peut-être, une partie des événements, qui devaient s'accomplir bientôt, avait ajouté :

—Je t'enverrai un messager, si je ne puis venir moi-même, aussitôt que j'aurai besoin de toi

Donc, lorsque Amaury eut dit au brigadier Fritz : "Je viens de la part de Curebourse" le brigadier salua et crut le jeune cavalier sur parole.

—Messire, lui dit-il, avant dix heures du matin, mes hommes seront réunis.

—J'y compte, répondit Amaury.

Il s'en retourna au Louvre et dormit quelques heures.

A midi, Catherine de Médicis, qui s'était mise au lit vers le point du jour et chez qui la lassitude avait triomphé de l'inquiétude morale — Catherine de Médicis se leva, et fit tout préparer pour son départ. Elle achevait de s'habiller lorsque Amaury entra dans sa chambre.

—Madame, dit-il, le baron de Pardaillan est impatient de savoir que vous arrivez, je vais monter à cheval et vous précéder de quelques heures.

—Soit, mon mignon, répondit la reine.

—La compagnie de Curebourse est déjà à cheval dans la cour du Louvre.

—Très bien, dit Catherine, qui s'approcha de la croisée et vit en effet, quatre ou cinq cents reitres à cheval, dans une tenue superbe.

Le brigadier Fritz les passait en revue.

Amaury baisa la main de Catherine et descendit dans la cour.

—Allons ! dit-il à Fritz en route.

Fritz céda le commandement de sa troupe au sous-brigadier Hermann et lui dit :

—La voiture de la reine ira lentement ; ménage les chevaux de tes hommes ; vous n'arriverez que demain au point du jour aux portes d'Orléans et vous m'y trouverez avec le capitaine.

L'Allemand s'inclina avec la passive obéissance du soldat.

Amaury sauta sur un cheval frais et Fritz et lui s'élancèrent au galop vers la porte d'Enfer.

XXXIX

Le brigadier Fritz était une bonne tête allemande peu intelligente ; mais c'était aussi un brave coeur qui ne se battait jamais irrégulièrement et qui n'avait jamais connu la peur.

Fritz avait soixante ans, il était maigre et sec comme son capitaine ; il passait une journée et une nuit entière à cheval sans éprouver de la fatigue, et il mit son cheval au galop avec l'aisance d'un cavalier de vingt ans.

Amaury et lui arrivèrent aux portes d'Etampes comme la nuit venait.

Leurs chevaux étaient las.

—Nous allons trouver des montures fraiches dit Amaury. Ce dernier conduisit Fritz dans une hôtellerie où il avait la nuit précédente laissé son cheval. Ce cheval devait être reposé et Amaury pensait que l'hôtelier lui en pourrait procurer un second.

Mais Amaury se trompait, son cheval de la veille était fourbu et hors d'état de se remettre en route. Ils coururent deux heures encore et atteignirent l'auberge du Chêne.

L'hôtelier s'en alla de rue en rue, de maison en maison ; il ne trouva que des chevaux de labour et pas un bidet.

Mais là les pauvres chevaux se trouvèrent si fatigués que le frère de Naoun mit pied à terre.

—Il faut les laisser reposer trois heures, dit-il au reitre, et laisser sécher nos manteaux, car il pleut depuis la fin du jour.

Il pouvait être alors neuf heures.

Fidèle à la loi du couvre-feu, le cabaretier allait se coucher, quand les deux cavaliers entrèrent chez lui.

—Mon bonhomme, lui dit Amaury, tu vas nous donner à souper.

—Je n'ai plus grand'chose, messire, répondit le cabaretier.

—Donne-nous ce que tu as, mais, auparavant, conduis nos chevaux à l'écurie et bouchonne-les de ton mieux.

Le cabaretier alla s'occuper des chevaux, et Amaury jeta un fagot dans la cheminée et ralluma le feu.

Puis il accrocha son manteau sous l'âtre pour qu'il séchât. L'hôte revint et servit au reitre et à son compagnon du pain noir, un morceau de lard et du vin.

Leur repas terminé, Amaury dit au cabaretier:

—Nous allons nous jeter sur ton lit et dormir trois heures. A minuit tu donneras une ration d'avoine à nos chevaux et tu nous éveilleras.

—Bien, messeigneurs, dit le cabaretier.

Fritz et Amaury grimpèrent à l'échelle du meunier qui servait d'escalier à l'auberge, et cédant à la fatigue, ne tardèrent pas à s'endormir d'un sommeil si profond, qu'ils n'entendirent point, deux heures après, le pas des chevaux de Raoul, de Tristan le justicier et de ses hommes, ni le grelot des mules qui portaient la litière, ni la querelle bruyante que le page fit au cabaretier à propos de son vin.

Ce ne fut qu'après le départ de Madame Blanche, que l'on conduisait à Rochemaure, pour lui couper la langue et lui crever les yeux, lorsque l'hôtelier l'eut secoué rudement, qu'Amaury s'éveilla.

—Messire, lui dit le cabaretier, levez-vous ! levez-vous sur le champ !

—Est-il minuit ?

—Oui, et tenez un cavalier qui vient de passer m'a remis ce message pour vous.

Amaury se frotta les yeux, regarda le parchemin et lut le nom de Raoul.

Certes Amaury et Raoul ne se connaissaient pas ; ils s'étaient vus à Orléans l'espace de deux jours; mais le page n'avait pas moins ressenti une mystérieuse sympathie pour le jeune cavalier, et en reconnaissant son manteau accroché sous la cheminée, Raoul s'était dit sur le champ ;

—Il est impossible qu'Amaury ne vienne pas à mon secours et ne m'aide pas à sauver Madame Blanche.

Or voici les quelques lignes que Raoul avait tracées au crayon sur le parchemin en toute hâte et à la lueur douteuse de la lanterne que tenait le cabaretier.

"Si vous êtes un vrai gentilhomme et non un bourreau comme Pardaillan, montez à cheval, courez après nous sur la route de Rochemaure et sauvez Madame Blanche. Le justicier du baron et les estafiers nous escortent. Seul, je ne puis rien.

"Raoul".

C'était court mais assez énergique pour faire bondir Amaury.

D'ailleurs ce dernier était par Tanneguy au courant des terribles projets de vengeance du baron.

Il comprit donc sur le champ que Pardaillan avait dû profiter de l'absence de Tanneguy pour mettre ses projets à exécution.

—A cheval ! à cheval ! Fritz ! cria-t-il et toi, va brider les chevaux.... cours !

Amaury secoua le vieux reitre.

—Est-ce que la maison s'écroule ? demanda flegmatiquement celui-ci.

—Non, mais il faut sauver une femme.

—Quelle femme ?

—Je vous le dirai en route à cheval !

Et Amaury descendit et courut après le cabaretier qui bridait les chevaux.

—Sont-ils loin déjà ? demanda-t-il.

—A un quart de lieue tout au plus.

—Indique-moi la route de Rochemaure.

—O mon Dieu ! répliqua l'hôte, vous ne pouvez pas vous tromper : C'est le premier chemin que vous trouverez à droite en atteignant la forêt.

—Et puis ?

—Toujours tout droit.

Le vieux Fritz était sur pied.

—A cheval répéta Amaury, qui sauta en selle et reprit la route de Paris.

Tristan et la litière étaient loin déjà, et es chevaux de Fritz et d'Amaury n'étaient plus frais.

Mais le vent venait du Nord et il apportait aux oreilles du jeune homme et de son compagnon le bruit lointain des grelots des mules et du trot des chevaux. Ce vent, qui permettait à Amaury de suivre les traces de la litière, en lui apportant tous ses bruits, empêchait par la même raison Raoul de rien entendre.

Amaury et Fritz ensanglantèrent les flancs de leurs chevaux mais quelque diligence qu'ils pussent faire, ils seraient certainement arrivés trop tard pour arracher Madame Blanche au supplice qui l'attendait si la résistance du vieux Jehan et l'heureuse inspiration de Raoul, qui avait fini par entendre un galop lointain n'eussent fait perdre à Tristan un temps précieux

Amaury et Fritz tombèrent comme la foudre au milieu de Tristan et de ses estafiers.

—A moi ! à moi ! cria Raoul qui tendit vers Amaury ses mains liées.

Tristan comprit que ces deux hommes qui arrivaient l'épée à la main n'étaient point envoyés par le baron.

—A moi ! cria-t-il à son tour en tirant son épée.

Mais le brigadier Fritz plus prompt que lui avait mis la main sur ses fontes, pris un pistolet, ajusté le justicier et fait feu.

Atteint en pleine poitrine, Tristan tomba en murmurant :

—Trahison ! à moi !

En même temps, Amaury coupait avec son épée, les liens qui retenaient captives les mains de Raoul.

Et Raoul s'élançant sur l'épée que Tristan avait laissé échapper, la brandit et courut sus à celui des estafiers de Tristan qui accourait l'épée haute.

Désormais le combat était égal, les trois aides du bourreau avaient devant eux trois hommes résolus.

(à suivre)

Cigarettes GRADS
"Le comble du bon goût"

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

68ième ANNEE — No 228 | QUEBEC, MARDI 26 FEVRIER 1935 | Tirage certifié par l'A. B. C. | DEUX SOUS LE NUMERO

EXIGEZ ET OBTENEZ DAVANTAGE
CIGARE Webster
MAINTENANT 5¢

M. Lapointe et la Société des Nations

SESSION DE LA COUR D'APPEL

La prochaine session de ce tribunal s'ouvrira vendredi. — Dix-sept causes sur le rôle, dont neuf en matières criminelles.

TROIS DU DISTRICT

La session mensuelle de la Cour d'Appel à Québec commencera vendredi, le premier mars. Les honorables juges C.-E. Dorion, Alphonse Bernier, W. -H. Bond, Paul Saint - Germain et Gregor Barclay seront sur le banc. Dix-sept causes apparaissent sur le rôle dont neuf en matières criminelles et huit en matières civiles. Parmi ces dernières, trois sont du district de Québec et cinq des districts ruraux. Une cause qui soulèvera beaucoup d'intérêt en matières criminelles est celle des deux Témoins de Jéhovah, G.-C. Barrett et F.-G. Brodie, condamnés l'an dernier aux Assises Criminelles pour avoir distribué de la littérature séditieuse dans notre ville.

Les jugements dans les causes entendues lors de la session de janvier seront rendus jeudi, le sept mars.

Voici maintenant le rôle de distribution des causes qui seront entendues:

G.-O. Barrett et Sa Majesté le Roi;

F.-G. Brodie et Sa Majesté le Roi;

Harry Leonard Raketti et Sa Majesté le Roi;

Vinco Sustar, Walter Legac et Al. et Sa Majesté le Roi;

Nick Skubi, Louis Oreskovitch et Bob Martinick et al et Sa Majesté le Roi;

Mike Bunkdiak, Ivan Shulentick et al et Sa Majesté le Roi;

Anselme Ouellette et Sa Majesté le Roi;

Emile Bernier et Sa Majesté le Roi;

Le Roi et Alfred Béland;

La Cie de Construction de Québec Limitée et la Cité de Québec et al;

La Banque Royale du Canada;

Morissette et Frère et Elz. Fiset.

Albéric Martineau et Joseph Carrier.

Dame Marie-Ange Lessard et Dame Anna Poulin.

Thomas Parent et Jean Gilbert et Edouard Gilbert, mis en cause.

Albert-Pierre Frigon et La Corporation de Trois-Rivières;

Osias Tremblay et Dame Anais Desbiens;

Dame Joséphine Létourneau et David et Rosaire Lessard.

PROROGATION POUR PAQUES?

L'hon. M. Taschereau laisse entendre que la session se terminera avant Pâques.

—"Je n'ai pas l'intention de continuer éternellement la discussion", a déclaré l'hon. M. L.-A. Taschereau, hier, à Montréal, en parlant de l'imbroglio entre Ottawa et Québec, au sujet du retour à la terre.

Le Premier Ministre ajouta :

"Nous avons fait notre offre de bonne foi. Nous la maintenons. On l'a refusée, mais nous espérons que, tôt ou tard, le gouvernement comprendra que la contribution du fédéral et du provincial était la seule solution possible pour le moment, à ce problème".

L'hon. M. Taschereau a laissé entendre que la session provinciale sera sûrement terminée pour Pâques.

AU QUEBEC GOLF CLUB

L'assemblée générale annuelle aura lieu ce soir.

Ce soir, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Royal Quebec Golf Club, aura lieu un grand dîner au Club de la Garnison, à 7 h. 30, dans la grande salle du club. La réunion sera présidée par M. Léon-T. DesRivières, président du club. A neuf heures, aura lieu l'assemblée générale au cours le laquelle on procèdera à l'élection les officiers et directeurs du Club pour l'année courante.

A L'HOPITAL CIVIQUE

Soixante-quinze patients sont actuellement sous les soins des médecins à l'Hôpital Civique. M. le docteur Valmont Martin, directeur du Service Municipal d'Hygiène, nous déclarait, hier, que le nombre des maladies contagieuses en notre ville va toutefois en diminuant.

DERNIER COURS CE SOIR

M. Jean-Marc Dufrennes, professeur de grec à l'Ecole Normale Supérieure, donnera son dernier cours public, ce soir, à l'Université Laval. Cette série de cours, comme on le sait, porte sur Aristophane et la satire politique.

SEANCE DE L'EXECUTIF

Le comité administratif municipal siégera cet après-midi. Différentes questions de routine seront considérées.

L'ancien ministre de la Justice prononce une très instructive conférence sur la Société des Nations devant les Chevaliers de Colomb hier soir. — Un organisme qui a fait et fait encore beaucoup pour maintenir la paix.

LA PART DU CANADA

Devant les Chevaliers de Colomb du 4ième degré, réunis à l'hôtel St-Roch pour leur banquet annuel, l'honorable M. Ernest Lapointe, C. R., M. P., ex-ministre de la Justice du Canada, a parlé hier soir de la Société des Nations, de son but, de ses activités et de l'appui que nous devons lui donner. Présenté par M. Ludger Faguy, le distingué conférencier fut remercié par M. Eugène Marquis.

L'honorable M. Lapointe déclara d'abord qu'il avait été heureux d'accepter l'invitation des Chevaliers de Colomb et d'apporter ainsi son témoignage d'estime à ce groupement qui, dans le monde entier, professe l'énergie et l'esprit d'initiative. L'ancien ministre entra ensuite dans le vif de son sujet. Après avoir expliqué qu'à l'heure actuelle la Société des Nations, à l'instar de toutes les organisations humaines, subit le contrecoup de la crise, le conférencier ajouta que ceux qui l'ont fondée et maintenue ne doivent pas perdre confiance en son avenir. La Société des Nations a d'ailleurs toujours eu des adversaires. Mais l'école du régime de la force pour le règlement des questions internationales perd peu à peu de ses adeptes.

C'est du dernier conflit qu'est née la Société des Nations. La grande guerre avait causé des désastres épouvantables. Trente millions de vies humaines avaient été affectées de quelque façon. L'oeuvre de deux siècles était anéantie. L'honorable M. Lapointe rappela alors une visite qu'il fit au sommet de la citadelle de Verdun, en 1922. Le général Mercier, commandant de la garnison, lui indiquait des hauteurs du fort de Douaumont un terrain d'un mille carré à peine où 400,000 soldats français ont perdu la vie. Les Allemands avaient subi des pertes égales dans ce même secteur. Des 800,000 hommes restés sur le terrain, 40,000 à peine purent recevoir une sépulture. Les autres dépouilles mortelles restèrent mêlées à la terre labourée par la mitraille.

"La guerre a réalisé tant de massacres comme celui-ci", continua M. Lapointe, "que les peuples se sont dits qu'il fallait trouver un autre moyen de régler les conflits internationaux.

L'honorable M. Lapointe expliqua alors que la S. D. N. se compose d'une assemblée groupant 50 nations de la terre ; d'un conseil qui tient des réunions périodiques et qui constitue un corps permanent où les peuples qui ont des griefs entre eux soumettent leurs réclamations. La Société des Nations constitue une garantie permanente de paix et de sécurité.

L'honorable M. Lapointe cita ensuite quelques-unes des oeuvres de la Société. L'ancien ministre de la Justice était à Londres, l'automne dernier, au moment de l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie. On voyait là un casus belli encore plus grave que celui qui suscita la guerre de 1914. Heureusement, les parties en cause, Hongrois et Yougoslaves se rencontrèrent à la Société des Nations et les nuages purent être dissipés.

Lors du plébiscite de La Sarre, la Société a de nouveau prouvé son utilité et son efficacité en prenant le

(Suite à la page 9)

UNE GRAVE OFFENSE

Procès d'un étudiant accusé d'avoir pratiqué une opération criminelle.

Le procès de l'étudiant en médecine accusé d'avoir pratiqué une opération criminelle sur la personne d'une jeune servante de notre ville s'est continué, hier, durant toute la journée devant M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix. Vers la fin de l'après-midi, la Couronne, représentée par Me Gérard Lacroix, a terminé sa preuve en faisant entendre des médecins qui ont soigné la jeune fille après l'opération.

Ce matin, la défense commencera sa preuve. Elle tentera tout d'abord de prouver le bon caractère de l'accusé.

VOLEURS SOUS ARRETS

Un voleur de couvertes d'auto est arrêté hier soir.

Le constable Dorothé Roberge, du Poste No 4, a fait hier soir, l'arrestation d'un voleur de couvertes dans les automobiles. Le prévenu a été trouvé en flagrant délit alors qu'il était à revendre ces couvertes chez un regrattier. Les automobilistes qui se seraient ainsi fait voler des couvertes, hier soir, sont priés d'en prévenir le bureau des détectives, à l'Hôtel de Ville.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce aura lieu jeudi après-midi. Les officiers élus lors de la dernière réunion des membres du conseil entreront officiellement en fonction et on procédera au choix des directeurs.

LE RETOUR DE NOS DEPUTES

La Chambre se remettra à l'oeuvre aujourd'hui. — L'hon. M. Vautrin introduira son projet de loi du retour à la terre.

LE BILL DE MONTREAL

La semaine parlementaire s'annonce particulièrement intéressante. Dès aujourd'hui, l'hon. M. Irénée Vautrin introduira sa loi du retour à la terre. Cette législation est déjà connue dans ses grandes lignes, puisqu'elle est basée sur le plan Taschereau-Vautrin, mais elle suscite quand même un vif intérêt. Cependant, la Chambre n'en commencera probablement pas l'étude avant la semaine prochaine.

L'autre événement important de la semaine (du moins dans l'ordre des événements prévus) sera le bill de Montréal. Les autorités de la métropole feront leur quatrième voyage. Cette fois, il paraît qu'ils arrivent avec quelque chose de définitif. Souhaitons-le !

Un bill sera discuté en Chambre dans quelques jours, qui a pour but d'abroger la loi constituant en corporation l'Isle Maligne. Les municipalités de St-Joseph d'Alma et de Delisle se plaignent qu'en détachant cette partie de leur territoire pour en faire une nouvelle municipalité, on leur a nui. Le bill est présenté par M. J. Filion, député du Lac St-Jean.

DES NOUVELLES DE NOS VOYAGEURS

Les voyageurs de L'Evénement en Floride sont enchantés de leur séjour à Miami. — Départ aujourd'hui pour Jacksonville.

RANDONNEE EN AUTOCAR

Nous avons reçu hier, des nouvelles de nos voyageurs en Floride. De Miami, on nous a écrit que tous les excursionnistes se portent à merveille et que la randonnée se poursuit dans d'excellentes conditions. Itinéraire, promenades, hôtels tout les a ravis. La température même demeure idéale. Le thermomètre se maintient à 75 degrés, à l'ombre et le soleil ne se montre pas prodigue de sa chaleur.

Après un séjour d'une semaine à Miami, dans l'un des plus beaux hôtels de l'endroit, nos voyageurs s'embarquent aujourd'hui pour Jacksonville. Ils parcoureront en autocar la distance qui sépare les deux villes. La route longe la côte de l'Atlantique et traverse Palm Beach, Daytona Beach et St-Augustine. Ce soir, le groupe descendra pour la nuit dans l'un des bons hôtels de Daytona Beach pour continuer demain le voyage jusqu'à Jacksonville. L'itinéraire comporte la visite entière de cette ville et un long arrêt au fameux parc où se fait l'élevage des alligators. Jacksonville est le dernier point d'arrêt de nos voyageurs, en Floride. Ils prendront place de là sur le "Florida Spécial" train de luxe appelé l'"Aristocrate" des trains d'hiver et qui se compose de wagons-salons, wagons-lits, wagon-observatoire et de lecture, wagon de recréation, où les passagers peuvent écouter à différentes heures du jour et de la soirée l'orchestre attachée à ce rapide de grand luxe. Jeudi après-midi, les excursionnistes arriveront à New-York et descendront à l'hôtel Paramount, sur le Times Square. Après avoir visité la ville au cours de la journée du lendemain, ils s'embarqueront dans la soirée à destination de Montréal et de Québec.

Les voyageurs qui nous ont écrit mentionnent que l'organisation de la randonnée est parfaite sous tous les rapports. Partout le groupe a été logé dans des hôtels de luxe et le confort, tant en chemin de fer qu'en autocar, n'a en aucun moment laissé à désirer.

ACCIDENT EN FORET

M. Arcadius Paradis se fait écraser par un arbre.

M. Arcadius Paradis, de St-Sébastien de Beauce, a été victime d'un malheureux accident, ces jours derniers, alors qu'il était à bucher un arbre dans le bois. M. Paradis fut écrasé par un arbre mais ses compagnons de travail purent le retirer de cette position. Lorsqu'ils le relevèrent, M. Paradis était bien souffrant. On le transporta à sa résidence où un médecin lui conseilla de se faire transporter à l'Hôtel-Dieu de Québec. M. Paradis souffre d'une fracture de la clavicule.

EN COUR DES SESSIONS

Deux récidivistes comparaissent pour un vol de $500.

Les deux individus arrêtés, samedi soir dernier, en rapport avec des vols commis au magasin Windsor ont comparu, hier, vers la fin de l'après-midi, devant M. le juge Lactare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix. Ils sont accusés d'avoir volé et recelé des objets pour une valeur d'environ $500. Le juge a refusé de les admettre à caution parce qu'ils étaient tous deux des récidivistes. Ils subiront leur enquête préliminaire lundi prochain.

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

Les travaux du pont de l'Ile

Depuis hier, la pose de la structure métallique du pont de l'Ile d'Orléans est complètement terminée et les deux rives sont reliées l'une à l'autre. — Il reste à parachever le tablier métallique de la partie suspendue. — On peut apercevoir le pont tel qu'il apparaîtra une fois terminé. — L'entreprise sera complétée en juillet et des fêtes solennelles marqueront l'inauguration du pont.

LA CONSTRUCTION DES APPROCHES

Depuis hier, la pose de la structure métallique du pont de l'Ile d'Orléans est terminée. Les deux rives, celle de Saint-Grégoire et celle de l'Ile, sont reliées l'une à l'autre. On peut distinguer les lignes générales du pont et en avoir une juste idée d'ensemble. Il apparaît maintenant d'une façon assez précise que les travaux de construction pourront être complétés dès le début du mois de juillet. Tout prochainement, des soumissions seront demandées pour l'éclairage et, ce printemps on s'occupera du parachèvement des approches du pont, à St-Grégoire.

Toute la structure métallique se trouve donc terminée, sauf le tablier métallique de la partie suspendue, ou pour mieux dire encore, la partie réservée à la chaussée. On aperçoit maintenant le pont tel qu'il apparaîtra une fois terminé. Il faut cependant faire exception pour une construction temporaire, au-dessous des cables, qui a servi au montage des fils de fer. La Dominion Bridge a pratiquement terminé ses travaux. Il ne lui reste plus qu'à poser les pièces métalliques qui serviront à soutenir le plancher de béton de la partie centrale.

Les travaux de parachèvement seront poussés activement. Dès que le beau temps sera revenu, on posera la couche de ciment sur les travées latérales et le tablier central. La construction des approches du pont, à St-Grégoire, occupera aussi les ouvriers dès le printemps. Du côté de l'Ile d'Orléans, les approches sont complètement terminées.

Nous savons que de grandes fêtes marqueront l'inauguration de ce pont. Les détails n'en sont pas encore fixés, mais il est probable qu'elles coïncideront avec les fêtes patriotiques qui marqueront, dans notre ville, le quatrième centenaire du débarquement de Jacques Cartier lors de son deuxième voyage en Amérique.

Conférence de M. le juge Choquette

L'hon. juge P.-A. Choquette apporte son encouragement au retour à la terre, dans une conférence prononcée aux postes français de la radio-Etat. — Parallèle entre la vie de la campagne et la vie des villes.— Exode lamentable.

DES SOUVENIRS

"Si j'avais les moyens d'acheter une terre sur le bord de la rivière du Sud, dans la paroisse de Saint-Thomas du beau comté de Montmagny que j'ai eu l'honneur de représenter assez longtemps, j'irais avec plaisir y finir mes jours : quoi qu'il en soit, j'irai certainement y dormir mon dernier sommeil". C'est par ces paroles que l'honorable juge P.-A. Choquette a terminé la causerie qu'il a prononcée, hier soir, à la Radio-Etat. Le distingué conférencier a fait un parallèle entre la ville et la campagne et il a engagé ses compatriotes à vivre à la campagne, lorsqu'ils le peuvent.

"Fils de cultivateur", dit au début de sa causerie, l'honorable juge Choquette, "ayant, pendant ma jeunesse et mes vacances d'écolier, pris part à tous les travaux des champs, ayant pratiqué le droit à la campagne, je peux sans vantardise affirmer que je connais les avantages comme les difficultés de la vie de campagne et que je connais par ailleurs les malheurs des villes".

M. le juge Choquette continue en disant qu'en général il est préférable de vivre à la campagne quand la chose est possible. C'est dans un temps de crise comme celui dans lequel nous vivons que nous sentons que s'il y a plus de plaisirs dans les villes, il y a aussi plus de malheurs et plus de déboires. Aussi, devons-nous favoriser de toutes les façons le mouvement de retour à la terre inauguré par le gouvernement et appuyé par les autorités religieuses. C'est un moyen incomparable pour ne pas dire unique de conjurer la crise. Il ne faut pas croire que c'est un remède triste que le retour à la terre, car si les plaisirs des villes peuvent paraître à première vue plus attrayants que les joies saines de la campagne, il n'en reste pas moins vrai que rien n'est comparable à la pureté du soleil, à la fraîcheur de l'air de notre campagne canadienne.

Aujourd'hui, tout est renversé. Autrefois, la population des campagnes était de beaucoup supérieure à celle des villes, alors que de nos jours c'est tout le contraire. Cette émigration regrettable, qui est la cause de tous nos maux, a commencé par la venue en ville de certains jeunes gens et de certaines jeunes filles qui sont venus chercher des emplois de serviteurs dans les milieux citadins. Lorsqu'ils retournaient passer les vacances dans leurs familles, ces jeunes gens bien vêtus donnaient l'impression qu'ils étaient très riches et très heureux. Ils exagéraient leurs plaisirs et leur bonheur en se gardant bien de parler de leurs emplois de mercenaires. C'est alors que des familles entières, fascinées par ces paroles, se sont ruées vers les villes.

Un courant semblable d'émigration a été aussi déclenché vers les Etats-Unis par de nombreux jeunes gens de métier ou fils de cultivateurs qui sont allés travailler 10 et 15 heures par jour dans les manufactures de

(Suite à la page 11)

FELICITATIONS A M. THEO.-C. DENIS

M. Théo-C. Denis, géologue-conseil au ministère des mines, célébrait hier le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de la province. A cette occasion, l'hon. M. J.-E. Perrault a tenu à lui présenter ses sincères félicitations et ses meilleurs voeux. Le ministre s'est fait l'interprète de tous les officiers et les employés du département pour exprimer ses sentiments à M. Denis. Le jubilaire a, en outre, reçu un magnifique cadeau-souvenir.

L'Evénement se fait un plaisir de joindre ses félicitations à celles que M. Denis a reçues hier.

MORT DE M. FORT. GINGRAS, RELIEUR

M. Gingras est décédé hier matin à l'âge de 56 ans. — Sa mort jette dans le deuil une famille très estimée de St-Roch.

OBSEQUES JEUDI

Un citoyen en vue de St-Roch vient de disparaître en la personne de M. Fortunat Gingras, relieur, dont les ateliers sont situés au No 3, rue St-Roch. M. Gingras est décédé, hier matin, à l'âge de 56 ans. Sa mort jette dans un deuil cruel une famille très estimée de St-Roch.

Le regretté défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, madame Gingras, sept enfants : MM. Paul-Emile, Georges-Henri et Alfred Gingras, mesdemoiselles Ardienne, Loretta, Noëlla et Cécile Gingras. M. Gingras était aussi le demi-frère de M. Joseph Berthiaume.

Les funérailles de M. Gingras auront lieu, jeudi matin, à 9 heures, en l'église St-Roch.

Aux membres de la famille en deuil, L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

RECITAL DE VIOLON

M. A. Montreuil joue hier soir à l'Hôpital du Saint-Sacrement.

M. Antoine Montreuil, D. M., violoniste et maître de chapelle à Limoilou, a donné un récital de violon, hier soir, à l'hôpital du Saint-Sacrement. Il a joué des oeuvres de Bach, Haendel, Kreisler, etc., accompagné au piano par mademoiselle Rachel Drouin. Le violoniste québecois a été chaleureusement applaudi par tout le personnel de l'institution.

FEU RUE ST-PAUL

Un commencement d'incendie dans une cave.

Vers 11 heures 15, hier soir, les pompiers des postes 1, 3, 5 et 6 ont été appelés sur la rue St-Paul, où un commencement de feu venait d'originer dans la cave de l'édifice occupé par la taverne de M. Honoré Cloutier, au premier plancher, et par l'Hôtel Grand Central, aux étages supérieurs. Les dommages ne sont pas considérables. Les hommes de la brigade ne se sont servis que d'extincteurs chimiques.

DEUX MOIS DE PRISON

L'individu arrêté pour avoir volé des gens dans le deuil s'avoue coupable et admet qu'il offrait du linge pour les nouveaux-nés.

DEVANT LE JUGE ROY

Si certains héros romantiques aimaient à boire du sang dans des crânes humains, l'individu dont nous annoncions l'arrestation, dans notre dernière édition, se contentait de boire de la bière avec l'argent que lui procurait un système de vol macabre. Cet individu, qui volait les gens en deuil en leur vendant des vêtements sombres qu'il ne livrait jamais, a comparu, hier après-midi, devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la paix.

—"Vous vous occupiez seulement des morts ?" lui demanda le juge.

—"Non, je surveillais aussi les naissances dans les journaux et je me présentais chez les parents des nouveaux-nés pour leur vendre le linge dont ils pouvaient avoir besoin".

L'accusé a plaidé coupable à l'accusation de vol et il a avoué avoir trompé une centaine de personnes grâce à son triste métier. Il a aussi déclaré au juge qu'il faisait vivre avec son argent, plusieurs de ses parents. Par ailleurs, le juge a appris qu'il dépensait tout son argent dans les tavernes. Il a été condamné à deux mois de prison.

M. I. BRETON AU COURS DE COMMERCE

M. Breton parle de la "Loi des compagnies fédérales de 1934", à la réunion de l'Association générale des comptables.

INTERESSANTE DISCUSSION

M. Irénée Breton, C.G.A., du personnel du Royal Trust, a présenté, hier soir, à la réunion mensuelle de l'Association générale des comptables, un magnifique travail sur "La loi des compagnies fédérales de 1934".

La réunion était présidée par M. Edouard-S. Gagné, C.G.A., vice-président de l'Association. La chronique mensuelle fut lue par M. Paul Dussault, C.G.A., qui parla de la loi de l'assurance-chômage. On remarquait, en outre, dans la salle, le Révérend Frère Palasis, M. Evariste Rochette, C.G.A., M. Georges-Arthur Plante, C.G.A., M. Alphonse Bergeron, C.G.A., etc.

Le conférencier, M. Irénée Breton, a reçu de chaleureuses félicitations pour le travail bien documenté et d'une argumentation solide qu'il a présenté, hier soir. Il a signalé les différents articles de la loi, principalement ceux qui ont été ajoutés et ceux qui ont été modifiés.

Soulignons, parmi les articles nouveaux de la loi, l'article 61, décrétant "qu'une compagnie ne peut racheter ses propres actions privilégiées, pour les annuler, qu'avec l'approbation des deux tiers des actionnaires, et l'obtention de lettres patentes supplémentaires". Il n'y a que trois cas dans lesquels ces formalités ne sont pas nécessaires : d'abord si ce rachat est fait à même le produit d'une émission d'actions effectuée à cette fin ou à même les profits nets constatés de la compagnie et, enfin, s'il n'y a aucun dividende cumulatif en retard sur ces actions. Le profit réalisé sur une telle transaction est réputé être "profit de capital", et il ne peut être réparti en dividende qu'avec l'approbation des actionnaires et l'obtention de lettres patentes supplémentaires.

Mentionnons aussi l'article 86 : autrefois, "nul ne pouvait être élu directeur d'une compagnie s'il ne possédait des actions en son propre nom. Un porteur d'actions en fiducie peut maintenant être élu administrateur pour le temps que dure la fiducie. Le même article contient encore une disposition nouvelle : il décrète que nul ne peut être élu administrateur d'une compagnie s'il est un failli non libéré".

Le conférencier traita de la question des prospectus, de celle des renseignements statutaires, des rapports périodiques et il analysa toutes les dispositions de la nouvelle loi avec une grande maîtrise, faisant ressortir les avantages ou les désavantages de chacun.

Une discussion générale instructive s'ensuivit et, avant de clore la séance, le Révérend Frère Palasis annonça que le prochain conférencier serait M. Maurice Masson, C.G.A., qui a choisi comme sujet de son travail le "contrôle interne d'une administration".

La prochaine réunion de l'Association générale des comptables aura lieu le 18 mars prochain.

VOL D'ELECTRICITE

Un accusé reçoit pour cette offense deux jours de prison.

"Quelle sentence désirez-vous ?" C'est par ces paroles encourageantes que M. le juge Laetare Roy a interpellé un accusé, hier après-midi, après l'avoir trouvé coupable de vol d'électricité. Comme l'avocat de la défense déclarait que son client méritait et demandait une sentence très légère, Me Charles Cannon, avocat du Quebec Power, fit remarquer que si l'inculpé en était à sa première offense, il fallait aussi tenir compte du fait qu'il n'avait pas voulu plaider coupable. "Vous passerez deux jours en prison et votre cas sera réglé", dit alors le juge.

Un gros incendie hier à Neuville

Le feu détruit presque entièrement, hier soir, la résidence de M. L.-P. Grenier, maître de poste, et menace celles de M. le Dr L. Lavallée, de MM. David Noreau et Jos. Denis. — Vive anxiété parmi la population du village.

LUTTE DES POMPIERS

Les citoyens de Neuville ont vécu des moments d'anxiété, hier soir, lorsqu'un violent incendie a presqu'entièrement détruit une maison deux étages, occupée par M. L.-P. Grenier, maître de poste, et menacé de destruction plusieurs autres propriétés voisines, au centre du village. C'est grâce au travail très effectif et au courage des pompiers volontaires si on a pu éviter une conflagration. M. Grenier a subi des dommages très élevés. Toutes les matières postales ont pu cependant être sauvées à temps des flammes.

Il était 7 heures 30 environ, hier soir, lorsque cet incendie se déclara. M. Grenier, madame Grenier et leurs trois enfants se trouvaient dans la maison. La servante fut tout à coup inquiétée par une forte odeur de fumée et elle en prévint M. Grenier immédiatement. Le propriétaire de la maison ne tarda pas alors à réaliser que le feu faisait rage au deuxième étage de sa résidence. En peu de temps, les flammes jaillirent et commencèrent à se frayer un passage par les ouvertures. L'alarme fut donnée dans tout le village et les citoyens accoururent, nombreux, munis des appareils à incendie dont est dotée la paroisse de Neuville. Par suite de la violence du vent, les pompiers eurent beaucoup de difficulté à enrayer la marche des flammes. A certains moments, on crut que les résidences de M. le docteur L. Lavallée, de M. David Noreau et de M. Jos. Denis allaient être détruites. Les pompiers volontaires redoublèrent alors d'efforts, et après un travail opiniâtre, ils réussirent à maîtriser l'ardeur du brasier et à sauver les maisons voisines d'une destruction. Vers 8 heures 30, hier soir, le feu était absolument sous contrôle. La résidence de M. Grenier est située en face de l'église.

LES ETUDES JURIDIQUES

Conférence de Me Robert Taschereau, M.P.P., mercredi soir.

Une réunion du Cercle des études juridiques des jeunes avocats aura lieu, mercredi soir, à huit heures et un quart, au Palais de Justice, sous la présidence de Me Jean Blais. Me Robert Taschereau, C. R., M.P.P., sera le conférencier et il parlera de l'"Habeas Corpus".

Les autorités du Cercle prient les avocats de bien vouloir arriver à l'heure indiquée pour la réunion.

DATES DE LA CONFIRMATION

Les cérémonies annuelles de confirmation dans la ville de Québec se dérouleront du premier au douze avril prochain.

UN COMMUNIQUE

Les cérémonies de confirmation dans la ville de Québec, auront lieu dans la première quinzaine du mois d'avril. Elles commenceront le 1er avril pour se continuer jusqu'au 12 du même mois. Son Eminence le Cardinal vient d'en déterminer le jour et l'heure. Voici le communiqué préparé à ce sujet par l'Archevêché :

AVRIL

1—Lundi, 3 heures p.m. : Saint-François d'Assise.
4 heures p.m. : Saint-Fidèle.
2—Mardi, 10 heures a.m. : Pensionnat St-Louis de Gonzague.
3 heures p.m. : Notre-Dame du Chemin.
4 heures p.m. : Saints-Martyrs.
3—Mercredi, 10 heures a.m. : Ursulines.
10 heures 30 a.m. : Mérici.
3 heures p.m. : Saint-Esprit.
4 heures p.m. : St-Charles de Limoilou.
4—Jeudi, 3 heures p.m. : St-Coeur de Marie.
4 heures p.m. : St-Dominique.
5—Vendredi, 3 heures p.m. : Stadacona.
4 heures p.m. : Maizerets.
8—Lundi, 3 heures p.m. : St-Roch.
4 heures p.m. : Hospice St-Charles.
7 heures 30 p.m. : Jacques-Cartier.
9—Mardi, 10 heures a.m. : Notre-Dame de Recouvrance.
3 heures p.m. : Sacré-Coeur de Jésus.
4 heures p.m. : St-Malo.
10—Mercredi, 10 heures a.m. : Notre-Dame de la Garde.
3 heures p.m. : St-Sacrement.
4 heures p.m. : St-Joseph.
11—Jeudi, 3 heures p.m. : St-Jean-Baptiste.
4 heures p.m. : Notre-Dame de Québec.
12—Vendredi, 3 heures p.m. : Notre-Dame de Québec.
4 heures p.m. : St-Sauveur.

Un événement remarquable et une chance extraordinaire d'économiser

Toute cette semaine ... et sur tout notre stock entier ... un

ESCOMPTE DE

33 1/3 %

ou un tiers de réduction sur le prix marqué

VENTE AU COMPTANT SEULEMENT

LE MAGASIN A RAYONS DE LA HAUTE-VILLE

FAGUY, LEPINAY LIMITEE

264, RUE ST-JEAN QUEBEC TEL. 2-1231

L'EVENEMENT

Fondé en 1867
Publié par la Cie de L'Evénement
J.-H. Fortier, président
30-32 rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 26 FEVRIER

LES PRETS AUX CULTIVATEURS

Le ministre des Finances du Canada, M. Rhodes, a annoncé hier au Parlement d'Ottawa quelques-uns de ses changements à la loi du Crédit agricole. Le taux d'intérêt n'est pas encore fixé mais le ministre a laissé entendre qu'il voulait le réduire à 5 pour cent. Il a ajouté qu'il était enclin à accepter la suggestion de députés de l'opposition pour que les frais d'administration fussent payés par le gouvernement, ce qui diminuerait le taux d'intérêt à 4 et demi et peut-être même à 4 pour cent. Ce sont les espérances de la Législature de Québec qui se réalisent. Il y a quelques jours, on s'en souvient, un grand débat se déroulait à l'Assemblée législative. L'opposition réclamait un Crédit agricole provincial et le gouvernement, qui est d'avis que nous n'avons pas besoin de deux institutions de prêt, répondait: "Attendons donc ce que fera l'autorité fédérale. Si Ottawa ne fait rien, nous ferons quelque chose". On sait que le gouvernement provincial offre aux cultivateurs de payer 1 et demi pour cent de l'intérêt sur les prêts consentis par le Crédit fédéral. Si ce dernier diminue son taux à 4 ou 4 et demi, cela veut dire que nos cultivateurs pourront avoir de l'argent à 2 et demi ou 3 pour cent. Les principaux changements annoncés par M. Rhodes sont les suivants : augmentation à 90 millions de dollars du montant qui sera à la disposition du Crédit agricole; avantage de la réduction du taux d'intérêt aux cultivateurs qui ont contracté des emprunts. Un autre amendement affecte tout spécialement les cultivateurs de la province de Québec. Il a pour but de leur permettre d'emprunter jusqu'à 60 pour cent de la valeur de leurs fermes et de leurs constructions. C'est exactement ce qu'ils demandaient. Voilà une excellente nouvelle pour la classe agricole. L'action du gouvernement fédéral justifie le gouvernement de Québec de ne pas s'être engagé à l'aveugle et trop vite dans le Crédit rural. Nous espérons que le ministre des Finances du Canada se laissera convaincre. Sa décision finale peut contribuer énormément à la prospérité de l'agriculture.

MME ROOSEVELT FAIT SENSATION

Madame Franklin-D. Roosevelt, épouse du président des Etats-Unis, a accordé ces jours derniers une interview qui a provoqué des commentaires. Madame Roosevelt venait d'arriver à Atlantic City. Des journalistes lui demandèrent son opinion sur le procès Hauptmann. "Je n'y ai pas assisté", dit-elle, "et ne puis donc avoir une opinion bien formée. Mais, d'après ce que j'en ai lu, je crois que le verdict fut basé entièrement sur une preuve circonstancielle et, quoique je n'éprouve pas de sympathie pour Hauptmann, cela m'a troublée parce que je me suis demandé ce qui serait arrivé à une personne innocente en de pareilles circonstances". L'épouse du président a ajouté que, personnellement, elle était heureuse de n'avoir pas été appelée à faire partie du jury parce qu'il lui serait resté un doute dans l'esprit. Cette entrevue a fait sensation aux Etats-Unis et des membres du barreau ont déclaré que madame Roosevelt avait eu tort de parler ainsi parce qu'elle mettait le public sous l'impression qu'elle exprimait aussi les sentiments du président, lequel, un jour ou l'autre, sera appelé à décider en dernier ressort du cas Hauptmann.

BILL DIONNE A LA LEGISLATURE D'ONTARIO

L'histoire des jumelles Dionne se complique chaque jour. Les parents des fillettes sont en tournée théâtrale aux Etats-Unis et ils viennent de charger un avocat de prendre des procédures devant les tribunaux de leur province pour se faire rendre tous leurs droits sur leurs enfants. On sait que le gouvernement d'Ontario est intervenu en apprenant que des impresarii américains étaient rendus dans le village où le phénomène s'était produit, à Calendar, et offraient à Ovila Dionne d'aller s'exhiber à l'exposition de Chicago avec sa femme et ses cinq jumelles. Un conseil de tuteurs a été nommé, qui comprend le docteur Dafoe, l'excellent médecin dont le monde entier a admiré le dévouement et la science. Le gouvernement n'a pu cependant empêcher M. et madame Dionne de se lancer dans le théâtre ou le cirque et sitôt les enfants hors de danger ils sont partis pour Chicago. Ils gagnent $1,000 par semaine. Cela ne les satisfait pas, évidemment. Ou plutôt leur impresario a dû leur dire qu'ils pourraient gagner davantage s'ils avaient leurs "quintuplettes" sur la scène avec eux. Toujours est-il qu'ils ont prié un avocat de leur faire rendre tous leurs droits et même de réclamer une partie du fonds créé par le conseil de tuteurs avec l'argent payé par les photographes, les compagnies de cinéma, et coetera. En apprenant la manoeuvre des Dionne, le Premier Ministre Hepburn d'Ontario s'est fâché. "Les bébés", a-t-il dit, "ne seront pas exhibés au détriment de leur santé, aussi longtemps que le gouvernement aura quelque chose à dire." Plusieurs Américains veulent essayer d'exploiter les jumelles. L'un d'eux m'a téléphoné de New-York pour obtenir le consentement du gouvernement. Je me demande où serait Ovila Dionne demain si un ou deux de ses enfants mouraient. Le gouvernement a bâti un hôpital, une route, une ligne de transmission pour assurer le confort des jumelles. A même le fonds qui a été créé, on a fait des réparations à la maison des Dionne à Calendar". Depuis sa déclaration, M. Hepburn a évidemment décidé d'intervenir de nouveau. Une dépêche de Toronto nous apprend en effet que le gouvernement va présenter à la Législature actuellement en session un bill intitulé "loi concernant Yvonne, Annette, Marie, Cécile et Emilie Dionne". Voilà les jumelles dans les statuts refondus! Nous tenons nos lecteurs au courant de ce roman au cas où un bonheur comme celui qui est arrivé en Ontario tomberait demain dans un de nos foyers. Les parents se réjouiraient. Espérons qu'ils n'imiteraient pas les Dionne.

Au lendemain du "Dog-Derby"

—Monsieur, les chiens sont-ils rentrés?
—Quels chiens?
—Ceux qui courent.
—Il y en a donc qui ne courent pas?
—Je veux parler de ceux du Derby.
—Eh bien, mon jeune ami, je le regrette mais ce sont les seuls que je n'aie pas rencontrés.

Ce bout de conversation était échangé, l'autre après-midi, entre un garnement d'une douzaine d'années, qui paraissait tout disposé à goûter de l'école buissonnière, et votre humble serviteur. Mon interlocuteur parti, je tournai le coin de la rue et me trouvai en présence d'une bonne centaine de personnes qui stationnaient sur le trottoir en battant de la semelle. Des dames avaient même apporté une jumelle (pas une demoiselle Dionne: le Dr Dafoe ne les laisse pas sortir au froid) et elles regardaient tour à tour par le petit bout. Tout à coup des cris s'élevèrent. Au loin on distinguait un point noir. Cela se mit à grossir mais il n'était pas facile de reconnaître le numéro de l'équipe qui approchait. Je m'étais mêlé à la foule et j'écoutais les conversations:

—Je te dis que c'est Harry qui arrive encore premier.
—Moi, je pense que c'est Emile.
—C'est peut-être Ovide.

Harry, Emile, Ovide, je n'y étais pas. De mon temps, un chien ça s'appelait ou Boule ou Puce ou simplement Chien, comme dans "Maria Chapdelaine". Pourquoi ces noms chrétiens tout à coup? Mais je m'aperçus que c'était moi qui faisais erreur. On ne parlait pas des dogues mais du conducteur.

Encore quelques minutes d'attente et les traîneaux arrivèrent. Je ne me rappelle plus qui dirigeait le premier attelage mais les chiens, eux, paraissaient en avoir soupé de cette course de quarante milles. Ils avaient la langue sortie de six pouces et la queue rentrée d'autant. J'en vis deux ou trois qui s'ébrouaient dans la neige pendant que leur maître recevait seul les applaudissements. Je n'ai rien compris à leurs grognements naturellement, mais ils avaient l'air de dire: "quel métier on nous fait faire, quel métier de chien"!

Trouvez-vous cela juste, vous autres (maintenant c'est l'oncle Gaspard qui s'adresse à ses lecteurs); trouvez-vous cela juste que de braves caniches soient forcés pendant trois jours de brûler la route, sous la menace d'un fouet, pour, rendus au but, voir tous les honneurs aller à celui qui les a réduits en esclavage? Le soir j'ai ouvert le journal et leurs noms n'y étaient même pas. La manchette était pour le "musher". J'admets qu'il avait eu sa bonne part de tribulations, mais enfin, il n'était pas attelé à un traîneau. Autrefois, quand les chevaux couraient, c'était le jockey qui gagnait la course, le jockey et les chanceux du pari mutuel, mais la bête qui avait battu sa rivale par un nez figurait au triomphe. Les grandes vedettes sportives, au temps où cela m'intéressait encore, étaient Louis Cyr, le géant Beaupré, Jumbo et Dan Patch. Louis Cyr était le plus gros avec Jumbo, l'éléphant du cirque, le géant Beaupré portait son nom et Dan Patch était le cheval le plus rapide aux Etats-Unis. Chacun leur tour ils avaient leur nom bien en évidence dans la gazette et c'était simple justice. Pourquoi cet ostracisme contre le chien, qu'hypocritement on appellera encore le meilleur ami de l'homme?

Qu'ont-ils gagné, les chiens, je vous le demande, à participer à tous les derbies du monde? Il y a vingt et trente ans la vie pour eux était belle. Ils la passaient sur un perron de porte comme des rentiers. Le soir, à la campagne, on les envoyait chercher les vaches mais c'était plutôt une distraction. Ils jappaient après les quêteux, sans mauvaise intention. Encore un sport. Quelques fois les enfants les attelaient pour une minute. Simple amusement toujours.

Mais depuis quinze ans qu'il y a des derbies et qui se renouvellent chaque hiver, transformation complète. Quelques toutous sont encore gâtés par leurs maîtresses. J'en rencontre sur la rue, entourés d'une couverte et menés en laisse. Ils n'ont pas l'air dans leur assiette. Ils ont conscience de mal employer leur vie pendant que, sur toutes les routes, leurs compagnons peinent et geignent. Ce sont des sybarites, des dilettantes et, s'il y avait des quotidiens et des hebdomadaires au royaume des chiens, on ne manquerait pas de leur dire leur fait. Qui sait s'il ne s'en suivrait pas un procès! La race canine connaît toutes les horreurs de la captivité de Babylone. Les organisateurs de courses ont transporté les Canicules au mois de février mais, pendant le reste de l'année, ils dompteront leurs esclaves à poil. Le derby n'est qu'un prétexte car aujourd'hui presque tous les gens qui possèdent un chien s'en servent comme d'une bête de somme. Ils ne le font pas labourer et c'est tout juste. Vous rencontrez à la campagne comme à la ville de gros papas de 250 livres qui se promènent dans une voiture à laquelle est attelé un caniche de vingt livres à peine. Quand je vois cela, je pense à la fable du Meunier, son fils et l'âne. C'est le chien qui devrait être en arrière et le bonhomme en avant. Je ne parle pas de l'autre forme d'asservissement qui se manifeste en été le long de la route de Sainte-Anne où un brave Terre-Neuve doit porter casquette et lunettes. Une casquette: pourquoi? Des lunettes: mais lui a-t-on seulement fait examiner la vue, car il y a une différence entre myope et presbyte.....!

Si un jour, le monde était renversé, il y aurait des gens qui auraient l'air fin. Je m'imagine un derby organisé par les chiens. C'est nous, cette fois, qui mènerions la voiture. Le "musher" se laisserait traîner et, quand l'homme n'irait pas assez vite à son gré, il la mordrait aux mollets. Au retour, tous les honneurs seraient pour Médore! Esclave n'aurait droit qu'à son os. Sur le chemin de Beaupré il n'y aurait plus de mascarades comme celles d'aujourd'hui, ou plutôt il y aurait celle-ci: les chiens gambaderaient librement pendant que leurs anciens maîtres, attachés à un piquet de clôture, seraient forcés de passer la journée à quatre pattes, avec tous les privilèges et tous les ennuis que cela comporte. Une belle vie de chien, mais aussi logique que celle que nous faisons endurer à notre plus fidèle ami!

L'ONCLE GASPARD

Impressions françaises au Canada

III — Du Canada aux Etats-Unis

Ce fut dans le voyage entre Montréal et Ottawa que la mission Jacques Cartier commença à donner des signes de fatigue. Dans le fond du car, une jeune femme s'endormait à chaque instant sur l'épaule de son mari, quand ce n'était pas celui-ci qui dormait sur l'épaule de sa femme. Un curé (de Saint-Malo, ma foi), en lisant son bréviaire ou son guide, penchait la tête un peu plus que de raison sur le livre. Mais le voilà réveillé, pendant un petit arrêt, par le jeune chauffeur de l'autocar, qui s'approche de lui pour lui demander de bénir sa médaille : la foi canadienne n'a pas tous les jours l'occasion d'une bénédiction française.

Nouvel arrêt, cette fois pour déjeûner, au Log Château, à Montebello, alias Lucerne. Curieux hôtel forestier à salle à manger circulaire. Des peintures murales y retracent en rond des scènes de l'histoire du Canada. Celles qui sont les plus rapprochées de nous représentent Samuel de Champlain devant le cardinal de Richelieu à la cour du roi Louis XIII ; et à côté, Louis XIV recevant d'autres envoyés de la Nouvelle-France...

Vers six heures du soir on reconnait les approches d'une ville : nous sommes à Ottawa.

Ottawa, capitale fédérale du Canada, est restée dans mon souvenir pour son bel hôtel, ses belles archivés, son beau carillon.

Le bel hôtel, c'est le Château-Laurier. On ne nous y conduit pas tout de suite, une réception officielle s'imposant d'abord. C'est le Ministre de France, M. Arsène Henry, et sa femme, qui offrent chez eux la bienvenue à tous les délégués. Puis nous faisons la connaissance de cet admirable Château-Laurier (ainsi appelé du nom d'un grand ministre canadien), de ce Château Laurier qui, comme le Frontenac, a si grand air, mais surtout dont le décor, jusque dans la plus petite chambre, rivalise de charme avec le plus aimable personnel.

De ma fenêtre, je vois en face de moi un grand bâtiment de pierre grise, sans doute un ministère; et devant ce bâtiment un factionnaire anglais vêtu de ce rouge coquelicot dont les Anglais ont le secret. Cette tache rouge sur ce mur gris, c'est tout un tableau, et bien britannique. Après le dîner nous voici tout de suite sur la place du Parlement, dont la tour est tout illuminée. C'est là que nous entendons ce carillon extraordinaire qui chante à sa manière, lui aussi, les airs canadiens. On s'arrache difficilement à l'émouvant plaisir d'écouter résonner, dans l'air du soir, les notes claires et argentines des 53 cloches du carillon.

C'est le lendemain matin, 3 septembre, jour du **Labour-Day**, c'est-à-dire de la fête du Travail, que nous avons vu les Archives. Encore une journée bien remplie! De bonne heure, départ pour le Parlement, ce Parlement contemplé la veille au soir en écoutant le carillon. Là, voici la **Chambre du Souvenir**, un véritable chef-d'oeuvre de l'art consacré à l'histoire la plus contemporaine, puisqu'il est consacré aux souvenirs de la participation canadienne à la Grande Guerre. Là aussi se déroule la cérémonie de l'offre par la France, au Gouvernement canadien, d'un modèle réduit de la **Grande Hermine**, le bateau de Jacques Cartier, que M. Gasnier-Duparc a apporté de Saint-Malo. Le navire, de proportions minuscules, mais de souvenir grandiose, va être transporté immédiatement aux Archives où il sera exposé au public.

Avant d'aller aux Archives, une courte visite à l'Université où l'on signe le livre d'or, et où M. Charlety remet au recteur, le R. P. Gilles Marchand, la médaille de la Sorbonne.

Le mot **Archives** est un de ces mots qui ne sont pas attirants. Il évoque tout aussitôt dans l'esprit l'idée d'un endroit poussiéreux et revêche où dorment des papiers que jamais, presque jamais, personne ne regarde. Les Archives d'Ottawa ne répondent d'aucune manière à cette définition. C'est un charmant musée (au moins dans la partie que nous avons visitée) où tout est admirablement combiné pour le plaisir de l'esprit et des yeux, et qui ressemblerait plutôt à ces expositions qu'organise de temps en temps notre Bibliothèque Nationale. Aux murs, des tableaux, portraits, aquarelles, tous bien choisis, quelques-uns fort beaux; dans la salles, des vitrines et quelques objets. Nul encombrement, on y passerait volontiers plusieurs journées sans épuiser l'intérêt de cette collection si artistement aménagée.

Au fond de la dernière salle, un plan en relief de Québec. Avec plaisir nous reconnaissons le rocher célèbre, le Frontenac, la ville haute, la ville basse, le port, le fleuve, tous les points que nous avons visités, tous ceux aussi que nous aurions voulu voir. C'est à côté de ce plan qu'on a déjà placé, sur un socle, le petit bateau apporté de France. Il est charmant, avec ses voiles et ses cordages en miniature, sa coque arrondie. Il repose sur un morceau de planche de la vraie **Hermine**, où l'on voit encore des clous qui en proviennent également. C'est une jolie relique qui plaira certainement aux Canadiens.

Mais quels sont les papiers contenus dans les vitrines? Nous nous approchons de celle qui est au milieu de la salle, et nous voyons, bien étalée à l'endroit le plus en vue, une feuille à l'écriture jaunie où nous lisons: **"La France peut être heureuse sans Québec... j'aime mieux la paix que le Canada..."** Confusion! c'est la lettre de Voltaire, l'homme des "arpents de neiges", au duc de Choiseul, pour lui conseiller de faire la paix avec les Anglais en abandonnant la Nouvelle France. Un Français d'aujourd'hui qui lit ces lignes au Canada ne peut s'empêcher d'éprouver un singulier sentiment de malaise. Et pourtant, est-ce sa faute? On nous les reproche encore, les "arpents de neige" de Voltaire. Même les Canadiens les plus amis de la France ne les ont pas oubliés; ils en parlent à l'occasion, sans acrimonie, mais il en parlent. Et cette réponse a été faite, à Québec, par un "habitant", à un délégué qui lui demandait s'il était content de nous voir : "Nous ne vous pardonnerons jamais de nous avoir cédés aux Anglais."

Mais non, mon cher monsieur; ce n'est pas nous qui vous avons cédés; c'est le roi Louis XV, et probablement parce qu'il y était obligé; et ce n'est certes pas nous, les admirateurs de votre beau pays, qui aurions dédaigné sans les voir ces "arpents de neige" que ce vieux Voltaire en robe de chambre, bonnet de nuit et pantoufles, n'aurait jamais songé à visiter.

Nous voudrions pouvoir dire à l'honorable directeur des Archives: "jetez au feu cette lettre". Mais l'histoire est l'histoire; et c'est de l'histoire aussi, cette émouvante lettre de Montcalm vaincu, la dernière qu'il écrivit, adressée au général Wolfe, pour lui demander de ménager au moins les malades et les blessés de son armée. Voici justement le portrait du général Wolfe. Comme il est jeune! — Quelques notices accompagnant les papiers sont rédigées ou orthographiées d'une façon bien amusante; on lit par exemple celle-ci: "L'intendant Bigot s'enrichissait pendant que la population (de Québec) **crevait de fin**". J'avais déjà remarqué que dans les journaux, sinon dans les livres, les Canadiens ne font pas toujours autant que nous la différence entre le style parlé et le style écrit; ils introduisent volontiers dans ce dernier des expressions que nous jugerions trop familières. Par exemple, à la rubrique mode: "Ce costume sera aussi **épatant** en satin noir qu'en lainage". Un chroniqueur intitule son article sur la rentrée des classe: **"Faut rentrer"**. Leur style y gagne en simplicité, mais pourrait parfois y perdre en tenue.

Il serait impossible d'énumérer, même approximativement, toutes les choses intéressantes exposées dans les Archives d'Ottawa, d'autant plus que notre temps est très limité. Force nous est, en les quittant, d'augmenter encore la série des regrets que nous emporterons de notre voyage.

La ville d'Ottawa, dont le nom est indien et signifie "trafic", donne un peu l'idée d'une Washington canadienne. Elle n'a pas l'aspect commercial de Toronto, elle a quelque chose de plus majestueux que Montréal, bien qu'elle soit moins importante. On sent que c'est la ville administrative. Mais nous nous en sommes tenus à cette impression d'ensemble, et nous avons consacré l'après-midi à essayer d'avoir enfin une idée des lacs et des forêts canadiens, si amoureusement décrits par nos écrivains français. Evidemment il y faudrait plusieurs jours, et même une forte automobile ne pourrait nous mener assez loin; mais nous sommes décidés à nous contenter de peu, et nous ferons à tout le moins une bonne promenade.

En effet, dès qu'on est sorti des faubourgs et des champs de la périphérie, la forêt commence à se montrer; non pas une forêt sombre et sévère; une forêt aimable, pourrait-on dire, où on ne voit pas d'arbres de haute futaie et de vastes troncs, mais des fourrés de bouleaux argentés et d'érables. C'est du moins l'aspect qu'elle présentait aux environs d'Ottawa le 3 septembre dernier. Nous avons même pu voir deux lacs: non le lac trop éloigné du **Poisson blanc**, dont le nom si français nous avait alléchés; mais le lac Mac-Gregor et le lac Grant qui sont des lacs sertis dans la verdure. Nous y avons rencontré des pêcheurs, des groupes de jeunes employés d'Ottawa à qui le **Labour-day** donnait un jour de vacances (car ici aussi la fête du travail se célèbre par le repos), et qui étaient venus là avec leur auto prendre un bol de grand air. Une jeune femme en guêtres de cuir, blouse molle et culotte courte, y vivait sous la tente depuis huit jours avec son mari... en partie de pêche.

Quand nous sommes revenus en ville, toujours au son des gais carillons, il restait encore le temps, avant le banquet, de faire une pleine eau dans la magnifique piscine du Château Laurier, pour ne pas retourner en France sans s'être baigné dans les eaux canadiennes.

C'est au somptueux banquet d'Ottawa que j'ai réalisé, en entendant notre ministre, M. Flandin, faire un discours en anglais avec le plus pur accent britannique, combien le Gouvernement de la République avait été bien inspiré dans son choix. La perfection de son anglais, s'ajoutant à une intelligence très avertie de la situation... à une taille peu commune... à une famille d'aussi belle prestance... tout cela était une réponse par les faits à la légende d'après laquelle tous les Français sont petits, barbus, ne savent pas les langues étrangères et n'ont pas d'enfants ! M. Flandin en a quatre, M. de la Roncière et M. Bucaille en ont chacun huit, et un grand nombre de délégués avaient amené les leurs. "Il faut, écrivait à son retour M. Franc-Nohain, que nos enfants se souviennent, parce qu'ils sont destinés, Dieu merci, à se souvenir plus longtemps que nous". Il ne croyait pas, hélas, si bien dire!

Le programme comportait deux impératifs également catégoriques: la tenue de soirée pour le banquet et le train pour Toronto à l'issue du banquet... si bien qu'on devait voir le lendemain circuler dans Toronto des messieurs en habit et des dames en toilette décolletée... à huit heures du matin.

Jeanne-P. Crouzet-Ben-Aben.
(A suivre)

INSTANTANES

Plus la vache est grasse et plus elle est maigre

L'économie politique n'est pas une science débonnaire comme se l'imaginent un bon nombre de citoyens conscients qui croient en découvrir les arcanes dans leur journal, pour les promulguer ensuite à l'heure solennelle de l'apéritif.

Etant étrangère à l'humour, elle ne se prête guère à l'humeur courte de l'"Instantané". Aussi je ne me charge pas d'expliquer pourquoi les vaches grasses, qui du temps de Joseph étaient bel et bien des vaches grasses, sont aujourd'hui d'autant plus maigres qu'elles sont plus grasses ! c'est-à-dire tout bêtement que, plus l'année est bonne, plus elle est mauvaise; plus la terre est féconde, plus elle est stérile; plus la moisson est abondante, plus elle est misérable. Hégélianisme redoutable des choses sur une mappemonde tourneboulée!

Quand l'été dernier un soleil tout en or le laissait ruisseler sur les blés et sur les vignes, les producteurs, même les plus normands, ne pouvaient pas mettre une sourdine à l'optimisme général. Sans doute, ils vendraient moins cher, mais ils auraient tellement à vendre! Quant au pauvre consommateur, l'innocente et timide victime de la Fatalité économique, dont il n'apprécie pas autant que Bastiat les harmonies, il se résignait presque à ne plus croire au malheur des temps. La vie allait diminuer, affirmait-il avec la sérénité d'un algébriste. C'était sûr comme une équation.

Mais aujourd'hui rien n'est plus incertain que les postulats et moins exact que les mathématiques. On nous affirme quotidiennement que le bas doit être le haut; qu'un parti est plus important que le tout; que la ligne courbe est le plus court chemin d'un point à un autre; que les parallèles se rencontrent dans l'intérêt et non dans l'infini, et que le plus grand multiplicateur est zéro.

Comment, dès lors, s'étonner que la bénédiction de la terre profite surtout et parfois uniquement à celui qui n'en a pas et qui ne travaille pas, mais qui sait faire travailler le travail des travailleurs? Les réalités ne sont plus, ou presque, devant la spéculation. Les lois naturelles sont de vieilles balançoires dans un monde mécanique à pistons et à volants, sous le règne de la fiction universelle.

Quoi qu'il en soit, nous voilà désormais obligés de redouter les faveurs du ciel et du sol. Voyez-vous les braves paysans ajouter aux litanies des saints cette étrange invocation : "De la bonne année, délivrez-nous, Seigneur!"

Qui sait si un tel paradoxe n'exprimerait pas le châtiment raffiné d'une Providence lâchement et salement reniée par les idolâtres de la terre? On pourrait même imaginer ainsi la fin du monde. Il serait si opulent qu'il ne pourrait plus ni consommer, ni écouter, ni utiliser sa richesse. Il crèverait sur un tas d'or, asphyxié par ses biens en décomposition....

De toute manière, il faut rappeler Dieu pour que l'univers retrouve un sens...

Jacques DEBOUT.

(De la "Croix")

Revue de la presse

COURSE D'OBSTACLES

"Il est certain", dit la "Croix", de Paris, "que depuis le 6 février l'accord, au moins apparent, qui régnait entre le gouvernement et la Chambre paraît subir des difficultés. Le Cartel a une tendance à se ressouder et ce n'est pas pour faciliter la tâche de M. Flandin. Gustave Hervé écrit dans "la Victoire":

Le vote de la Chambre sur les décrets-lois, au lendemain de l'anniversaire tragique, nous montre d'ailleurs que le Cartel a repris du poil de la bête. Pour repousser une proposition d'un député S. F. I. O. qui était une manifestation d'hostilité contre les décrets-lois, le gouvernement n'a obtenu — en proposant d'en renvoyer l'examen en bloc à une Commission — que 299 voix contre 256.

Quand chaque décret-loi viendra en discussion, quand il faudra faire ratifier les décrets-lois qui ont diminué les pensions de retraite, les traitements des fonctionnaires, et qui ont touché aux combattants, ce sera un beau tumulte.

Si M. P.-E. Flandin réussit à sauter ces obstacles, on le retrouvera lors de la discussion de l'inévitable rallonge qu'il faudra ajouter à la durée du service militaire. Le retour au service de deux ans, au moins pendant la période des classes creuses de 1935 à 1938, est exigé par la prudence la plus élémentaire. Dans l'état d'exaltation et d'exaspération des masses allemandes contre nous, état de névrose qui durera tant qu'une réconciliation théâtrale ne sera pas faite entre nos deux nations, le service de deux ans est une nécessité absolue. Mais le Cartel sait que la paysannerie française ne veut pas de cette rallonge : aussi ne veut-il pas se compromettre en votant une loi aussi impopulaire. Tournant dangereux...

Dans "l'Aube", Georges Bidault constate que la température monte à la Chambre:

C'est l'évidence qui nous oblige à constater que dans la Chambre on assiste à une recrudescence d'intrigues et dans l'opinion à un renouveau de récriminations dont la violence ne suffit pas à établir le bien fondé. Hélas! le sens civique n'est pas la chose du monde la mieux partagée. Et malheureusement il ne suffit pas de l'invoquer à tout bout de champ, comme quelques-uns en ont pris l'habitude, pour s'en assurer la possession.

Le sens civique, qu'on appelle le sens national ou le sens républicain, exige qu'on laisse travailler des hommes comme M. P.-E. Flandin et M. Pierre Laval. On est bien obligé de reconnaître qu'ils ont fait oeuvre utile. Un de leurs plus impitoyables censeurs constate que leur politique extérieure est en train d'étonner le monde. Alors, qu'on leur accorde le bénéfice du répit qui leur est nécessaire, dans le pays comme dans le Parlement.

Ou si on ne veut pas les laisser tranquilles, qu'on dise par quoi et par qui on les remplacera. Car il ne suffit pas de murmurer dans les couloirs ni de crier dans la rue, il ne suffit pas d'annoncer avec assurance le triomphe des hommes nouveaux et des idées nouvelles, il faut donner des noms. Tant qu'on ne fournit pas de précisions sur l'avenir qu'on veut substituer au présent, on ne fait, en dénigrant le gouvernement, qu'affaiblir l'ordre au profit du chaos. Que les mécontents irréductibles nous exposent donc leurs projets : il y a toutes chances que nous serons promptement édifiés.

Il ne suffit pas de comploter, de geindre ou d'invectiver. Ce n'est pas avec cela qu'on nous tirera de nos peines. Mais c'est avec cela qu'on pourrait nous empêcher d'en sortir.

Le témoignage rendu à MM. Flandin et Laval, par M. Bidault, dans l'"Aube", est à retenir : "on est obligé de reconnaître que ces hommes ont fait oeuvre utile". Cette oeuvre, la leur laissera-t-on parachever? Hélas, avant eux des chefs d'état, qui avaient le désir et la capacité de bien faire, ont été mis de côté pour des mesquineries. Et il est extraordinaire de constater que, malgré tant d'obstacles, tant de chutes de ministères, la politique étrangère de la France se poursuit encore d'une façon aussi logique.

SOINS D'URGENCE

La Ligue de Sécurité de la province de Québec étudiera, lors de sa prochaine réunion, les moyens d'initier les chauffeurs d'autos à la science des premiers secours en cas d'accident. A ce sujet la "Presse" écrit:

Cette initiative, qui vient s'ajouter à tant d'autres prises par la Ligue, mérite assurément de réussir; elle répond à un besoin qui se fait de plus en plus sentir au fur et à mesure qu'augmente notre population et, avec elle, la circulation automobile. On peut dire que la science des soins d'urgence est un accessoire important de la civilisation moderne.

Nous avons déjà fait allusion à l'article, publié dans le "Temps", de Paris, où l'auteur, le docteur Henri Bouquet, rappelant les circonstances de l'assassinat de M. Louis Barthou à Marseille, faisait observer que s'il se fût trouvé alors quelqu'un pour donner au blessé les secours d'urgence, il n'aurait très probablement pas succombé. Et combien d'autres cas semblables où une prompte et intelligente intervention peut faire toute la différence entre la vie et la mort, surtout si, à cause de l'heure ou de l'endroit où se produit l'accident, il s'écoule un temps assez long avant que l'on puisse rejoindre un médecin!

Sans doute, le chauffeur qui s'est mis au courant des soins d'urgence ne saurait remplacer le médecin. Ce n'est pas d'ailleurs le but que se proposent ceux qui veulent l'initier à cette science; ils veulent simplement le mettre en état de secourir un blessé en attendant précisément l'arrivée du médecin; par exemple, d'empêcher par un tourniquet un blessé de saigner à mort, d'arrêter une hémorragie, de ranimer un inconscient, et ainsi de suite. Et personne ne contestera que l'idéal serait que chaque chauffeur de la province pût rendre ces premiers soins. Les compétences ne seront ici jamais trop nombreuses.

Puis, même en se plaçant au point de vue de la prévention des accidents, celui où doit se placer la Ligue de sécurité, il est certain que le fait pour un chauffeur de traiter de ses propres mains un blessé le long de la route l'incitera lui-même à redoubler de prudence mieux que ces affiches où l'on représente une automobile démantibulée entourée de victimes semées ça et là au gré du dessinateur. Par l'administration des soins d'urgence, la leçon donnée au chauffeur est directe, et pour peu qu'il ait de sensibilité et d'imagination, elle le suivra bien loin sur la route lorsqu'il sera retourné au volant de sa machine. Et les personnes qui l'accompagneront verront sans doute, elles aussi, à conserver, comme on dit, la marge de sécurité de leur côté. C'est ainsi que la campagne d'éducation que la Ligue se dispose à lancer servira en fin de compte à atteindre le but principal qu'elle fixe à son activité.

Nous conclurons avec la Presse: "Que les chauffeurs de la province profitent donc de la chance qui leur sera donnée d'acquérir la science des premiers secours: ils montreront ainsi qu'ils veulent être tout à fait à la hauteur de leurs responsabilités".

Il y a vingt ans

26 février 1915. — Les Français font des progrès continus dans le district de la Champagne, et les Alliés, en général, sans tenter un grand mouvement d'offensive, exercent une pression lente mais considérable sur l'ennemi. Aussi, les Allemands ont-ils décidé de faire un autre effort pour s'avancer vers la côte avant que les troupes alliées n'aient atteint une trop grande puissance. Il est douteux que cette offensive ait du succès, à cause du mauvais état du terrain qui rend difficiles toutes les opérations d'infanterie et de cavalerie.

Dans l'est, les batailles continuelles qui se livrent en Pologne et dans les Carpathes sont sans résultat. Les croiseurs alliés continuent à bombarder les Dardanelles jusqu'à ce que l'entrée du défilé soit forcée. Les Alliés ont déjà eu quelques succès contre les Turcs.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A LA CAMPAGNE . .	$ 4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS . . .	6.00
EN EUROPE	10.00

L'esprit à l'étranger

Carnet Mondain

M. le Gouverneur et madame E.-L. Patenaude étaient les invités d'honneur à la réception qu'ont donnée les directeurs du Quebec Winter Club, samedi soir, à l'occasion du Festival annuel du patin.

M. le Juge-en-chef Albert Sévigny est de retour de Montréal. Madame Sévigny passera la semaine dans la métropole.

L'honorable M. Ernest Lapointe, C.P., ex-ministre de la Justice, a passé la fin de semaine à Québec. M. Lapointe a été, hier soir, l'hôte d'honneur des Chevaliers de Colomb, devant lesquels il a donné une causerie sur "La Société des Nations".

L'honorable M. et madame Athanase David sont descendus au Château Frontenac.

M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, était de passage à Québec, hier.

La Section féminine de la Société Protectrice des Animaux a remporté un magnifique succès, en faisant du thé et du brige qu'elle a donnés, hier, au Château Frontenac, un des événements mondains les plus brillants de la présente saison. L'élite féminine de Québec s'était donné rendez-vous au Château où, entre une partie de cartes et le thé, elles ont aidé une oeuvre très importante et aussi admiré les toilettes mises à la disposition des organisatrices par la maison Holt Renfrew & Co. Ltd, et qui furent portées par mesdemoiselles Yvette Landry, Peggy Dunn, Marguerite Bastien, Jo. Oliver, Elizabeth Gibsone et Betty Russell. Parmi les Québecoises qui avaient retenu leur place, mentionnons : madame Albert Sévigny, madame J.-E. Perrault, madame D.-O. L'Espérance, madame Georges Parent, madame Jacob Nicol, madame Hugues Fortier, madame T.-L. Tremblay, madame G.-F. Gibsone, madame J.-P. Landry, madame P.-B. Dumoulin, madame Laetare Roy, madame Léon-T. des Rivières, madame Lucien Cannon, madame E.-L. Garneau, madame Russel Hannan, madame George Davie, madame C. de Gaspé, madame Walter Clarke, madame A.-M. Tessier, mademoiselle Ruby Green, madame Frank Laurie, madame R. Taschereau, madame M.-J. Tremblay, madame G. Bouchard, madame C. O'Neil, mademoiselle H.-G. Mackay, madame K.-B. Keens, madame Y.-L. Lafferty, mesdames M. Royer, J. Lanctôt, H. Rouillard, J.-S. O'Meara, F.-T. Handsombody, J.-W.-H. Burstall, J.-M.- Elliott, R. Turcot, O. Drouin, P. Drouin, E. Labrecque, mademoiselle Elliott, mesdames R.-P. Kernan, D. Clarke, G. Mitchell, W.-P. Lindsay, J.-A. Johnston, M.-T. Bancroft, P.-P. Boulanger, J.-P.-O. Gravel, Aimé Auger, Georges Chalifour, Eugène Pion, Emile Cloutier, mademoiselle Louise Chalifour, madame Alfred Savard, madame Alex. Laurie, mademoiselle Kessy Burroughs, mademoiselle Dorothy Peters, madame L.-S. St-Laurent, mesdames Antoine Duchesnay, A.-W. Grant, Albert Roy, James O'Halloran, Reginald Roy, Donald McLeod, W.-E. Reed, madame E.-T. Nesbitt, jr, madame J.-G. Scott, madame Ann Stevenson, madame Emile Gagnon, madame James O'Regan, madame Bolger, madame O'Donnell, madame T.-B. Kenn, madame Henri DesRivières, mesdames Joachim Tessier, W.-H. Semple, S.-M. Gilbertson, H.-B. Snow, J.-A. Lacasse, Joseph Côté, C.-A. Gagnon, S. Caron, Honoré Pinsonneault, O.-E. Sharpe, madame Woodside, mesdames Cortland Fages, G.-E.-A. Dupuis, Neuville Belleau, A. Lantier, G. Guimont, Pierre Tremblay, madame Dancose, mesdames A. Langis, G. Monaghan, Charles Chauveau, madame Labbé, mesdames R. Hunter, G.-S. Marceau, Keith Baptist, B.-A. Scott, Jules Frémont, mademoiselle Buchanan, mesdames Lewis Burran et Albert Burran, mademoiselle L. Bolger, mesdames J.-G. Scott, J.-B. O'Regan, L. Lynch, Ulric Tessier, R.-F. Stockwell, W.-E. Reed, P. Coote, mesdames A. Demers, Audet, P.-H. Tardivel, Auguste Pion, mademoiselle Godbout.

M. Adrien Beaudry, C.R., président de la Commission des Services Publics, est actuellement en notre ville.

Madame John-Hall Kelly, qui a passé quelque temps à Montréal au retour d'une croisière en Amérique du Sud, est rentrée en ville.

M. et madame Frank-W. Ross sont de retour d'un bref séjour à Montréal.

M. W.-Q. Stobo est de retour à Québec après un bref voyage en Europe.

Mademoiselle Claire Chaloult passe quelque temps à Montréal, l'invitée de madame Henri Lanctôt, avenue Van Horne.

Madame J.-S. Royer est présentement à Montréal, où elle est descendue à l'hôtel Windsor.

Madame (Dr) J.-A. Bergeron est en ce moment à l'hôtel Windsor, à Montréal.

M. Ernest Guimont, C.R., de Montréal, gérant-général de la Banque Canadienne Nationale, était de passage à Québec, hier.

M. le docteur et madame G.-H. Courchesne sont de retour de Montréal et Granby.

Madame Hartland MacDougall est retournée à Montréal après un séjour en notre ville, l'invitée du lieutenant-colonel et madame John-H. Price.

Le major et madame Jules Landry sont retournés à Chicoutimi après avoir passé quelques jours en notre ville chez l'honorable M. et madame W.-G. Power.

Mademoiselle Criquette Samson est actuellement à Montréal, l'invitée de mademoiselle Yvette Chauveau.

M. et madame Stuart Warrington sont retournés à Montréal après avoir passé la fin de semaine en notre ville, les invités de M. et madame J.-E. Warrington, Grande-Allée.

M. et madame F.-T. Baldwin sont retournés à Boston après avoir passé la fin de semaine en notre ville, les invités de madame M.-B. Belleau, rue Claire-Fontaine.

M. et madame David Lennox sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de M. et madame R.-H. Doddridge.

Madame Paul Gagnon, de Nicolet, est actuellement à Québec, l'invitée de M. le docteur et madame J. de Varennes.

Madame Paul Roy recevra, ce soir, à sa résidence, rue Saunders, après le concert du Club Musical des Dames, en l'honneur du pianiste français, Robert Casadesus.

M. Armand Chaput, de Montréal, était à Québec, hier.

Mademoiselle Yvette Chauveau a passé la fin de semaine en notre ville, l'invitée de M. et madame Charles Davie.

Mademoiselle Peggy Neale et M. Douglas Neale sont retournés à Toronto, après avoir passé la fin de semaine au Château Frontenac avec leurs parents, M. et madame B.-A. Neale.

M. John Turner, de Boston, a passé la fin de semaine en notre ville, l'invitée de M. et madame W. Bennett.

M. John Railley est retourné à Asbestos, P.Q., après un court séjour en notre ville, où il fut l'invité de M. le docteur et madame James Stevenson.

Mademoiselle Marguerite McLimont a passé la fin de semaine à Ste-Agathe, l'invitée de mademoiselle Marcelle Lynch.

Madame Clark McMichael a reçu à un bridge, à sa résidence, avenue Holland, hier soir, en l'honneur de M. et madame Kenneth-G. Fenson.

Mademoiselle Jeannine Gendron est retournée à La Tuque après avoir passé quelque temps en notre ville, où elle fut successivement l'invitée de mesdemoiselles Françoise et Andrée Poisson, de la rue St-Cyrille, et de madame Charles Gendron, rue St-Amable.

Mademoiselle Brenda Davie est présentement à Montréal, l'invitée de M. et madame Harold Hannaford.

Madame H.-V. Gale est de retour à Québec après un séjour d'une semaine à sa maison de campagne, "Rockledge Farm", près Stoneham.

Madame F.-R. Gow est partie pour Ottawa, où elle séjournera quelque temps avant de se rendre à Victoria, C.B., où elle rejoindra son mari, le lieutenant-commandant Gow.

M. et madame W. Craig, de Boston, ont passé la fin de semaine en notre ville, en visite chez des amis.

Mademoiselle Frances Ross partira aujourd'hui pour Ottawa, où elle séjournera quelque temps.

Mercredi dernier, le 20 février, eut lieu, à la résidence de M. J.-A. Tremblay, ingénieur de l'aqueduc municipal, et madame Tremblay, un "surprise party" à l'occasion du 21e anniversaire de naissance de leur fille, mademoiselle M.-Aline Tremblay. M. René Houde lut une adresse, et une gerbe de fleurs fut présentée à mademoiselle Tremblay par sa petite soeur, Anne-Marie. Un joli bijou lui fut aussi présenté. Les invités étaient : mesdemoiselles Marie-Ange Houde, Clara Houde, Charlotte Tremblay, Marcelle Tremblay, Yvette Thibault, de Montréal, Claire Dechêne, Gertrude Côté, Irène Brown, Hélène Villeneuve, Cécile Villeneuve, Madeleine Bouchard, Rosanna Bouchard, Monique Pelletier, Gabrielle Fiset et Monique Tremblay; MM. René Houde, Rolland Houde, Chs-Edouard Tremblay, J.-B. Simard, Majella Tremblay, E. E.M., Philippe Tremblay, Pierre Denoncourt, P.-Odilon Simard, M.-Ls Métivier, François Fortier, Rolland Villeneuve et J.-Marie Bouchard.

André DORION O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Sciences de l'Université Laval. Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal

EXAMEN DE LA VUE
Nous gardons tous les genres de verre
Choix et ajustement de lunettes
62 St-Joseph Tél. 4-1140

ST-CYRILLE DE L'ISLET

Statistiques. — Il y eut en notre paroisse en 1934, 51 baptêmes, 10 mariages et 8 sépultures.

Mariage. — Le 3 janvier, M. le curé Geo. Mercier bénissait le mariage de Mlle Anne-M. Caron et de M. Ulric Gaudreau. M. Philéas Caron accompagnait sa fille, et M. Wilbrod Gaudreau, de Québec, servait de témoin à son frère.

Naissances. — Marie, Lucille, Denise, enfant de M. et Mme Alexandre Fortin, née Agnès Gaudreau. Parrain et marraine : M. et Mme Eustache Bernier, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph, Simon, Germain, enfant de M. et Mme Joseph Bernier, née Léopoldine Bernier.

—Joseph, Lauréat, Conrad, enfant de M. et Mme Zéphirin Pelletier, née M.-Anna Chouinard. Parrain et marraine, M. et Mme Lauréat Lord, oncle et tante.

—Joseph, Alyre, enfant de M. et Mme Georges Gagnon, née Eva Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Harton.

—Joseph, Fernand, Raynald, enfant de M. et Mme Wilbrod Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Omer St-Pierre.

—Marie, Laurette, enfant de M. et Mme Louis-Marie Mercier, née Yvonne Duchesneau. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Adieu au monde. — Mlle Rachel Mercier vient de quitter sa famille pour entrer au postulat des Rvdes Soeurs de la Ste-Famille, à Ste-Anne de la Pocatière.

—Mlle Luce Pelletier est également entrée au postulat des Rvdes Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, à Québec.

Nous souhaitons à ces excellentes jeunes filles, bonheur, santé et persévérance.

Notes sociales.—Mgr Omer Plante, MM. les abbés A. Têtu, de Ste-Anne, Robert Gauthier, de Québec, étaient en visite au presbytère, récemment.

—M. le docteur et Mme A. Boudreau sont chez M. Wilfrid Kirouac.

—M. Antonio Bernier est chez Mme Ludger Bernier, à Cap St-Ignace.

—M. le docteur et Mme Od. Maheux sont allés à Québec, chez leurs parents.

—Mme Rosario Breton est en visite à St-Jean, I. O., chez M. A. Laliberté.

—M. l'abbé Geo. Tréparier, vicaire, est dans sa famille, à Château-Richer.

—Mlle Blanche Gaudreau, de Coaticook, est chez M. Onés. Gaudreau.

—M. l'abbé J. Dumont, prof. au collège de Ste-Anne, est venu passer le dimanche parmi nous.

—Mlle Olivine Pelletier, de Québec, est en visite chez son père, M. Nazaire Pelletier.

SAINT-SIMEON

Va-et-vient. — M. J. Jean et Mlle G. Nicola sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Jeanne Parent, du Bic, est actuellement en visite chez M. Arsène Lavoie.

—M. E. Gaudreault et M. Irénée Gaudreault ont visité M. et Mme J. Gaudreault, dernièrement.

—M. Roger Ouellet est actuellement en visite chez M. Ludger Ouellet.

—Mme W. Théberge et Mlle Maria Théberge sont de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Marie-Anne Lamarre est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlles A. Gauvin et F. McCoullough sont de retour d'un voyage à St-Fabien.

—M. François Thibault, du Bic, est en visite actuellement, chez sa soeur, Mme Sylvio Théberge.

—M. J.-E. Jean est de retour d'un voyage à Québec.

DISRAELI

Décès. — Nous sommes peinés d'apprendre la mort de M. Albert Toupin, époux d'Egelina Poirier, décédé à sa demeure lundi soir à l'âge de 54 ans. Le défunt s'était levé vers minuit pour prendre un verre d'eau. De retour dans sa chambre il se plaignit de maux d'estomac mais il s'endormit rapidement. Peu après il se mit à ronfler d'une manière qui inquiéta son épouse celle-ci essaya de l'éveiller mais en vain. Mme Toupin appela lors ses enfants et l'on manda le prêtre et le médecin qui à leur arrivée ne purent que constater la mort à la suite d'une attaque d'Angine de poitrine. Le défunt laisse 11 enfants dont 3 garçons et 8 filles. Les funérailles auront lieu ici jeudi le 21 courant.

AUBAINES
De La Semaine
A
273 rue St-Paul

Chez "LEGARE"
Au Magasin De La Basse-Ville

10 SLEIGHS pour bébés. Couleurs assorties. Votre choix. Un prix de bargain $1.90
12 PEAUX pour sleighs de bébés, blanches ou grises à votre choix $2.90
CHAISE MORRIS. Occasion de la semaine à ..... .95
SET DE SALON. Complet trois morceaux pour ..... .95
SET DE SALON. Complet cinq morceaux pour $1.95
BALAYEUSE à succion "Vacuette". Spécial à $2.75
BALAYEUSE électrique Eureka. Bargain à $5.00
BALAYEUSE électrique Northern Electric $10.00
SLEIGHS "Silver-Bird, pour les enfants $1.00
CHAISES hautes avec tablette, fini doré $1.00
SET EN FIBRE, 3 morceaux, fini brun pour $9.75
MARCHERETTE, modèle rond pour bébé $1.75
LIT extensible double, matelas neuf pour $7.85
CABINET de cuisine. Belle valeur au prix de $6.75
TABLE DE BOUDOIR avec tablettes pour livres $6.75
TABLE de Téléphone avec chaise, fini noyer $3.75

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
273 — Rue St-Paul — 273

"Je puis toujours compter sur les TEINTURES DIAMANT"

"LES Teintures Diamant sont-elles réellement les meilleures teintures que j'ale jamais eues, que j'ai tant de chance avec ?", écrit une femme enthousiaste. Nous pouvons lui répondre **oui**— ces teintures sont vraiment **les meilleures**, parce qu'elles contiennent réellement une plus grande quantité de la meilleure matière colorante d'aniline. C'est ce qui fait que les couleurs Diamant sont si uniformes, si lustrées et si belles. Pas de rayures ni d'endroits ternes. Les Teintures Diamant embelliront votre garde-robe et vos décorations de maison de façon permanente, **avec bouillage.** Pour nuancer la lingerie **sans bouillage**, servez-vous des Nuances Diamant. Dans toutes les pharmacies—15c.

TEINTURES DIAMANT
fabriquées au Canada.
les meilleures parce que plus riches en aniline pure

Le prochain concert du
Quebec Ladies Musical Club
aura lieu au Château Frontenac
LE MARDI
26 FEVRIER, A 8.30 P.M.
AU PROGRAMME
Robert Casadesus
PIANISTE
Entrée : $1.00

Aidez vos reins

- Si souffrant des reins ou de faiblesse de la vessie, vous avez à uriner fréquemment la nuit, êtes agité, raide, avez des vertiges, rhumatismes, douleurs cuisantes en urinant, chatouillements, urines acidés, essayez l'ordonnance "Cystex". Doit vous remettre sur pied en 8 jours ou votre argent est remboursé. Chez les pharmaciens, 75 sous seulement.

SAMEDI 2 MARS
SERA LE DERNIER JOUR
de notre
VENTE D'HIVER
Profitez de ces escomptes de
20% à 50%
dans tous les départements

Toiles à serviettes
Toile de table
Serviettes de bain
Draps
Taies d'oreiller
Couvertes de laine blanche
Bas de cachemire
Sous-vêtements de soie
Sacoches
Parapluies
Chandails
Robes de bain

Le tout en vente à de grandes réductions.
Notre
Vente à un Dollar
DE SPECIAUX A ECOULER
SE TERMINERA SAMEDI LE 2 MARS
Profitez des occasions exceptionnelles qui seront offertes pendant cette semaine.
SIMONS & Co. Ltd
20, de la FABRIQUE. TEL. : 2-3550

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(26 février 1903)

Les exploits du prêteur Cattarri

Dans la comédie parisienne qui se renouvelle tous les jours, il y a des scènes à retenir et celle qui se jouait devant le tribunal correctionnel de la Seine, le 26 février 1903 il y a trente et un ans, est des plus pittoresques.

Un banquier égyptien, de religion israélite poursuivait devant le tribunal correctionnel de la Seine, Thérèse Humbert pour l'avoir dénoncé comme usurier. Le banquier, d'ailleurs très riche, était assisté d'un avocat réputé, Mtre Vallée, député de la Marne, qui devait devenir ministre de la Justice.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'innocenter Thérèse Humbert, de ses fameux exploits financiers, elle fut poursuivie devant la cour d'Assises de la Seine et brillamment défendue par Mtre Labori ; condamnée, elle a subi sa peine ; elle a payé ce qu'elle devait à la justice et nous ne songeons pas à l'accabler. Le procès que lui intenta Cattarri est resté dans les annales de l'usure à Paris.

—Cet homme s'écriait Thérèse Humbert ma' prêté de l'argent et je le lui ai rendu, mais il ma' prêté au taux de 300 et même 400 pour cent.

Le Président lui fit répéter ce chiffre.

Le prêteur protesta avec énergie et jura ses grands dieux qu'on le calomniait.

Un expert fut nommé, vérifia les livres du banquier et— après avoir remarqué une certaine incertitude dans les sommes réellement versées, il put cependant constater que les intérêts atteignaient soixante-trois pour cent et, en renouvelant la dette tous les trois mois, ces opérations avaient duré plus de dix ans.

—Il aurait mieux valu ne pas intenter ce procès, ne put s'empêcher d'observer le substitut du procureur de la République.

Thérèse Humbert n'en fut pas moins condamnée à quelques francs d'amendes pour dénonciation calomnieuse.

Soixante-trois pour cent ! Cela ne décourage personne, car ils étaient alors nombreux les prêteurs du même genre, ne demandant qu'à attendre leur clientèle. On raconte à ce sujet une amusante anecdote.

Un prêteur genre Cattarri, priait avec insistance un prédicateur en vogue de prêcher contre l'usure. Le prêtre croyant que le banquier voulait se convertir et se défaire de son vice était enchanté :

—Oh ! je vois avec plaisir, dit-il, que la grâce de Dieu opère en vous!

Le banquier lui répondit :

—Vous n'y êtes pas, mon Père, mais là, pas du tout.

—Mais alors?

—C'est que, voyez-vous, il y a tant d'usuriers dans notre ville que je ne gagne plus rien. Si vous pouviez corriger mes collègues par vos prédications tout le monde viendrait chez moi.

L'anecdote est-elle vraie ? Je ne saurais le garantir ; dans tous les cas elle doit être singulièrement enjolivée.

Ce qui est vrai par exemple, c'est ce fait qui fut révélé dans un procès. Un journaliste de grand talent, Lissagaray— pourquoi ne pas le nommer ?— avait besoin d'argent ; on le mit en relations avec un prêteur fort exigeant. Il commença par vendre un animal empaillé ; un crocodille ? Non, un chameau et quatre mille paraplues, le tout vingt mille francs, contre un billet à ordre en bonne et due forme. Le lendemain, il rachetait toute cette pacotille exotique pour quinze cents francs qu'il payait comptant.

Quand la mère de Lissagaray mourut, laissant à son fils une petite fortune, l'honnête créancier se fit rembourser le billet à ordre avec les intérêts.

On croit lire un chapitre de la "vie de Bohême" et c'est le compte-rendu abrégé d'un procès qui se plaida devant le tribunal de la Seine.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite).

Les Assurés Sont Propriétaires de l'Actif

des Compagnies d'Assurance-Vie

EN sa qualité de grande entreprise coopérative, l'Assurance sur la Vie a amassé, au Canada, un actif total de deux billions de dollars, approximativement. Cet actif est toutefois relativement peu considérable si l'on tient compte du fait qu'il est possédé conjointement par environ 3,500,000 assurés—soit un tiers de la population du Canada.

Chaque assuré possède donc en moyenne $571 comme sa part de l'actif total des Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada. Il est évident que la grande majorité des assurés sont des hommes et des femmes de moyens ordinaires—des gens économes qui confient chaque année une partie de leurs épargnes à l'Assurance sur la Vie, afin de s'assurer une sécurité pécunière pour faire face à l'incertitude de l'avenir.

Ces assurés représentent le meilleur type de citoyens canadiens. Ils ont cherché à préserver leur indépendance de fortune, et, en citoyens économes qu'ils sont, il est peu probable qu'ils tombent un jour, avec leurs dépendants, à la charge des gouvernements ou des municipalités.

Ayant le devoir de protéger les intérêts de ces 3,500,000 assurés canadiens, les Compagnies d'Assurance sur la Vie ont placé leur actif dans les obligations de gouvernements et de municipalités—sur premières hypothèques—dans des entreprises industrielles et d'utilités publiques—et dans d'autres valeurs autorisées.

La sûreté de la politique de Placements des Compagnies a été mise à l'épreuve, et elle a triomphé, au cours de sérieuses crises financières. Les institutions gouvernementales et corporatives dans lesquelles les fonds des assurés ont été placés ont maintenu leur intégrité, quant à leurs obligations, permettant par le fait même aux compagnies, en leur qualité de dépositaires à l'égard des assurés, d'acquitter chaque obligation garantie par leurs polices.

L'Assurance Sur La Vie

Gardienne des *Foyers Canadiens*

Cette annonce est le premier d'une série de messages expliquant la signification des mots "Actif", "Réserves" et autres termes d'Assurance sur la Vie.

L-358

Rapports financiers de la Commission de Tramways de Montréal et de Brazilian.- Les marchés sont plus faibles

L'ALLEMAGNE PAYE LES INTERETS DU 1er SEMESTRE DE 1934 SUR SES OBLIGATIONS EN DOLLARS

LES UTILITES SONT UN PEU PLUS FERMES

Leur avance n'a pas été suffisante pour stimuler la liste. — Les titres ferroviaires se montrent lourds encore une fois.

PEU D'ACTIVITE

(Service de la Presse Associée)
New-York, 26 (Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée) — Les acheteurs s'intéressèrent quelque peu aux titres d'utilités publiques, hier, mais ce ne fut pas suffisant pour stimuler la liste. Les titres ferroviaires surtout, tant sur le tableau mobilier que sur le tableau immobilier, se montrèrent lourds. Les bons du gouvernement étaient stables et fermes. Le coton a baissé de 5 cents ou monté de 30 cents la balle. Le roulement fut de 744,200 parts.

Consolidated Gas of New York a rapporté des profits nets de $2.18 par action ordinaire en 1934 à rapprocher de $3.31 pour 1933. Consolidated Gas of Baltimore, une entreprise du Maryland qui n'a rien à faire avec la compagnie de New-York, a gagné $4.04 par action l'an dernier au lieu de $3.91 en 1933. Baldwin Locomotive a regagné un peu de terrain, hier, bien qu'après la clôture, la compagnie ait annoncé la suspension de ses paiements d'intérêt sur les obligations ainsi qu'un plan de réorganisation.

Quelques titres ont réussi à gagner un point environ durant la séance, notamment Consolidated Gas à 18, Public Service of New Jersey x 22 3-8, International Harvester à 39 1-4, et American Telephone à 105. Des reculs fractionnaires furent subis par U.S. Steel x 32 1-8, Allied Chemical à 135, Chrysler à 37 3-8, Standard Oil of New Jersey à 39 7-8, National Biscuit à 27 1-2, Southern Pacific à 14 1-8, Bethleem Steel à 27 3-4 et Santa Fe à 40 1-2. 713 titres différents firent leur apparition sur le tableau. 163 ont avancé, 366 ont reculé et 184 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens

(Suite à la page 7)

Nouvelles du jour

Le dollar canadien a fermé à $1.00 1-32 à New-York et la livre sterling à $4.86 3-8.

o O o

Le ton était faiblement réactionnaire hier après-midi sur le marché domestique des obligations.

o O o

Les revenus bruts du Canadien National ont augmenté de $185,074. durant la semaine du 21 février 1935 par rapport à la semaine correspondante de 1934 ; ceux du Pacifique Canadien ont diminué de $66,000. durant le même temps.

o O o

Les recettes nettes de Brazilian Traction ont augmenté de $167,920, en janvier 1935 par rapport à janvier 1934.

o O o

La Commission des Tramways de Montréal a subi un déficit de $674 335. en 1934 au lieu d'un déficit de $943,786. en 1933.

o O o

Moore Corporation Ltd a gagné $1.14 par action ordinaire en 1934 au lieu de 27 cents par action en 1933.

o O o

American Iron & Steel Institute rapporte que les aciéries marchent à 47.9 pour cent de la capacité cette semaine, en diminution de 1.2 point sur la semaine dernière.

o O o

Les revenus nets de Twin City Rapid Transit Company ont augmenté en janvier 1935 de $105,989. à $115,361.

MOORE CORPORATION LTD

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, Ont., 26.—Moore Corporation Limited a gagné $1.14 par action ordinaire, en 1934, au lieu de 27 cents en 1933. Les profits disponibles pour les dividendes étaient de $663,301. à rapprocher de $422,667. Un solde de $177,588. a été porté au compte de surplus qui est aujourd'hui de $606,103. Le fonds de roulement de la compagnie est maintenant de $2,791,225. alors qu'il s'élevait à $2,713,578. à la fin de l'année 1933.

LA COMMISSION ET LES ARRERAGES

La Commission Municipale de Québec annonce le paiement d'arrérages d'intérêt dans le cas de 5 nouvelles municipalités.

UN BON POINT

Les détenteurs d'obligations de municipalités en tutelle de la province de Québec seront heureux d'apprendre que la Commission Municipale de Québec vient d'autoriser le paiement de plusieurs coupons d'intérêt dans le cas de cinq nouvelles municipalités et commissions scolaires. Quatre de ces corporations se trouvent dans la région du Lac Saint-Jean et la cinquième est dans le comté de Mégantic. Les paiements annoncés pour la province de Québec seront appris avec d'autant plus de plaisir que la situation des municipalités en souffrance dans la province d'Ontario déjà pas très bonne n'a sûrement pas été améliorée par les récentes déclarations de l'honorable M. David Croll, ministre des affaires municipales de cette province. La Commission Municipale de Québec sous l'active direction de M. L.-E. Potvin, aidé de M. J.-A. Towner, a fait un brillant travail et réussit à protéger efficacement les capitaux des obligataires, comme nous en avons la preuve tous les jours.

Voici la liste complète des nouveaux paiements qui sont annoncés ce matin :

Commission Scolaire du Village de Jonquière; paiement de tous les arrérages d'intérêt à venir jusqu'au 31 octobre 1934.

Commission Scolaire de St-Michel de Mistassini; paiement de tous les arrérages d'intérêt jusqu'au 1er février 1934.

Commission Scolaire du Canton Bourget; paiement de tous les arrérages d'intérêt jusqu'au 1er juillet 1934.

Commission Scolaire de Black Lake; paiement de tous les arrérages d'intérêt jusqu'au 1er août 1933.

Corporation Municipale du Canton Bourget; paiement de tous les arrérages d'intérêt jusqu'au 1er décembre 1934.

Plusieurs de ces municipalités et commissions scolaires étaient en souffrance depuis deux ans ou plus. Ces paiements démontrent à l'évidence que le contrôle exercé sur les municipalités par la Commission Municipale de Québec est excellent et qu'il aura pour effet de relever ultérieurement le crédit municipal dans notre province. Ces paiements constituent en même temps une réponse assez piquante aux déclarations du ministre des affaires municipales de l'Ontario qui ne semble pas voir moyen de relever le crédit des municipalités en souffrance de sa province et qui serait prêt à appuyer des mesures radicales de réduction des intérêts et du principal.

LE DOLLAR CANADIEN

New York, 26.—Le dollar canadien a haussé de 1-32 de cent au cours de $1.00 1-32 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a haussé de 1-8 de cent à $4.86 3-8 et le franc français ferma à $0.0663. A Montréal, la livre sterling a gagné 1-8 de cent à $4.86 9-16, le franc français ferma à $0.0663 et le dollar des Etats-Unis a coté un escompte de 1-32 de un pour cent alors qu'il touchait le pair, samedi midi.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Montreal Tramways.

La Commission des Tramways de Montréal a rapporté, pour l'année 1934, un déficit de $674,335. Le 17ème rapport annuel de cette Commission accuse des recettes totales pour l'année sous revue de $12,363,281. et des frais de $13,037,616. Il vient d'être communiqué au comité exécutif du Conseil de Ville de Montréal. Le déficit a été réduit à $593,686. en prenant $80,648. au fonds de réserve contingente, ce qui a laissé un solde de $300,000. dans ce fonds. Le rapport de la Commission des Tramways de Montréal démontre que les tramways de la compagnie ont transporté 197,260,176 passagers en 1934, soit, une augmentation de 1,479,073 sur le nombre de l'année précédente.

Dominion Steel & Coal.

Financial Counsel rapporte que la réorganisation financière de la compagnie Dominion Steel & Coal et de sa filiale, Dominion Coal Company, sera annoncée dans quelques jours. Le projet de réorganisation sera soumis aux détenteurs de valeurs pour être ratifié durant le cours du mois de mars. On rapporte que de gros obligataires ont déjà consenti au projet en question. Financial Counsel ajoute qu'en vertu de la réorganisation, les banques accepteraient $1,750,000 d'obligations de lien antérieur comme garanties collatérales à la place de 6,612,447. d'obligations de Dominion Steel & Coal détenues depuis quelques années.

Paiements en or.

La France, comme l'on sait, paye sur la base de l'or les intérêts sur ses obligations libellées en dollars américains. C'est ce qui explique d'ailleurs pourquoi les obligations de Soissons se vendent couramment à près de 175 pour coupure de $100. et les obligations du gouvernement français 7 1-2 pour cent à près de 190 par coupure de $100. également. On ne savait pas trop ce que ferait la France après le jugement de la Cour Suprême des Etats-Unis ratifiant l'abrogation des paiements en or par les emprunteurs américains. Mais si l'on en juge par la décision qu'elle vient de prendre au sujet des obligations de la compagnie Paris-Orléans, on peut conclure qu'elle continuera ses paiements sur la base de l'or. Le 1er mars prochain, le chemin de fer Paris-Orléans payera ses intérêts à 5 1-2 pour cent sur les obligations échéant en 1968 à l'ancien taux de 25.2 francs par dollar. L'avis officiel a été donné par la maison A. Iselin & Co. Les obligations du chemin de fer Paris-Orléans se vendent en bourse aux environs de 161 1-4.

Lamaque Gold Mines.

D.-L.-H. Forbes, président de Lamaque Gold Mines Ltd, annonce aux actionnaires, dans son rapport annuel, que la tâche de faire de la propriété un producteur d'or a progressé sensiblement au cours de l'année 1934. Il a été dépensé à date une somme de $721,305. en travaux d'exploration sur la propriété, de même qu'un montant de $683,592. sur les constructions et pour le matériel. L'an dernier, la compagnie a dépensé $435,382. en frais d'exploration et $13,305. pour le développement de la ville. H.-N. Read, surintendant général de la mine, estime que les réserves positives de minéral sont de 74,495 tonnes contenant $10.94 d'or par tonne. La réserve prouvée de minérai aurait donc une valeur actuelle de plus de $800,000. Le bilan au 31 décembre 1934 indiquait des disponibilités courantes de $116,120. et des exigibilités immédiates de $46,170.

REVENUS DU C. N.

Montréal, 26. — Les revenus bruts du Canadien National durant la semaine du 21 février 1935 furent de $3,063,173. alors qu'ils avaient été de $2,878,099. durant la semaine correspondante de 1934, soit une augmentation de $185,074.

BRAZILIAN TRACTION A UN MEILLEUR RAPPORT

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, Ont., 26. — Brazilian Traction, Light and Power Company Limited a gagné des recettes brutes d'exploitation de $2,574,579. durant le mois de janvier 1935 à rapprocher de $2,346,166. durant janvier 1934. Cela fait un gain de $228,413. qui continue l'amélioration commencée à ce sujet depuis quelques mois. Les recettes nettes avant la dépréciation et l'amortissement furent le mois dernier de $1,360,129. alors qu'elles avaient été de $1,192,209. en janvier 1934, soit une augmentation de $167,920. Les frais d'exploitation ont augmenté de $60,493. Ils furent de $1,214,450. le mois dernier au lieu de $1,153,957. en janvier 1934.**

NOTES & BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Consolidated Gas of New York a gagné $2.18 par action en 1934 au lieu de $3.31 en 1933.

Les opérations sidérurgiques ont décliné de 1.2 point à 47.9 pour cent de la capacité, durant la semaine, rapporte American Iron and Steel Institute.

Bohn Aluminium a déclaré son dividende régulier de 75 cents.

International Salt Co. a gagné $1.96 par action, en 1934, au lieu de $2.04 par action en 1933.

Commercial Solvents annonce la mise en paiement d'un dividende extra de 25 cents par action.

National Land a gagné $8.34 par action commune en 1934.

Les recettes d'exploitation de Reading Company, en janvier 1935, étaient de $887,843. au lieu de $1,426,700. en janvier 1934.

La revue Steel rapporte que les aciéries marchaient à 50 pour cent de la capacité, la semaine dernière, en diminution de 3 points sur la semaine précédente.

Loose Wiles Biscuit a gagné $2.06 par action commune en 1934, au lieu de $2.75 l'année précédente.

La production d'huile brute de la Californie, la semaine dernière, a été de 494,000 barils par jour au lieu de 519,540 barils la semaine précédente.

REVENUS PLUS ELEVES DE TWIN CITY TRANSIT CO.

Toronto, Ont., 26. — Les revenus d'exploitation de Twin City Rapid Transit Company en janvier 1935 ont augmenté par rapport à ceux de l'année précédente. Ils furent de $855,520. au lieu de $816,131. en janvier 1934. Après toutes les charges, les revenus nets de la compagnie étaient le mois dernier de $115,361. alors qu'ils étaient de $105,989. en janvier 1934. Les frais d'exploitation avaient augmenté de $553,045. à $571,036. Les revenus bruts avant les intérêts sur les obligations, etc., étaient de $217,025. le mois dernier contre $208,534. en janvier 1934.

DECISION IMPORTANTE DU JUGE GRUBB AUX E.-U.

New-York, 26. — Dow-Jones Inc. rapporte que le Juge Grubb, de la Cour Fédérale, de Birmingham, a accordé une injonction permanente aux actionnaires privilégiés de l'Alabama Power Company pour annuler le contrat intervenu entre la compagnie et la TVA au sujet de la vente de ses lignes de transmissions et de ses usines de distribution. L'injonction défend à 15 municipalités de l'Alabama d'accepter ou d'employer des fonds de la PWA pour construire des usines municipales en vue de faire concurrence aux entreprises privées. Le Juge Grubb a déclaré qu'à son avis le gouvernement n'a pas le droit de diriger des affaires en concurrence avec les entreprises privées.

LE FROMAGE "MOONBEAM" DANS NOTRE PROVINCE

Ottawa, Ont., 26. — M. H.-D. Marshall, président de la compagnie Capital City Products Limited, d'Ottawa, fabricants du fromage "Moonbeam", annonce l'introduction de son produit dans la province de Québec. M. Joseph Tardif, de Québec, a été nommé distributeur pour la région de Québec. Au cours d'une entrevue, M. Marshall a déclaré qu'il avait pris cette décision à cause de l'amélioration considérable qui se fait sentir dans les affaires dans la province de Québec. Le produit "Moonbeam" a été lancé sur le marché en 1933 et il est distribué maintenant dans tout le Dominion. M Marshall a fait remarquer que l'introduction du fromage "Moonbeam" dans le marché canadien-français assurait des revenus additionnels pour les fermiers.

RUSSELL MOTOR CAR

Toronto, Ont., 26. — Les profits de Russell Motor Car Company furent en 1934 de $65,534 alors qu'ils avaient été de $37,372 en 1933. La compagnie a payé son dividende privilégié de 4 pour cent et a porté la solde au compte de surplus qui est passé de $417,432. à $429,876. Le fonds de roulement a diminué de $470,832. à $454,320.

DEFICIT MOINDRE DE MONTREAL TRAMWAYS

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Les opérations de la Commission des Tramways de Montréal se sont soldées par un déficit de $674,335. l'an dernier. Le déficit avait été de $943,786. en 1933. Le nombre des passagers transportés par les tramways de la Commission a augmenté de près d'un million et demi. Les recettes brutes furent de $12,363 281. et les frais ont été de $13,037,616. Le nombre des passagers transportés fut de 197,620,176. La Commission doit encore pour ses opérations de 1934 une somme de $93,686. à la Montreal Tramways Company et une somme de $500,000. à la ville de Montréal. Les tramways de la Commission avaient transporté en 1929 un total de 250,676,513 passagers.**

L'ARGENT-METAL

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — L'argent-métal a fermé inchangé ou en mieux de 20 points, hier. Le roulement fut de 19 contrats seulement. Les prix ne furent pas affectés par la hausse dans le prix de l'argent en Chine.

PAIEMENT DE L'ALLEMAGNE

**(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 26. — Après de longs retards provenant de difficultés légales et de difficultés pour l'obtention de monnaie étrangère, les détenteurs de 116 émissions d'obligations allemandes libellées en dollars américains ont reçu hier de l'argent et des scripts en règlement de leurs intérêts pour la période du 1er janvier au 30 juin 1934. La valeur nominale des obligations affectées par ce paiement varie entre $700 et $800 millions. Le paiement est sur la base de 30 pour cent des intérêts en argent et de 70 pour cent en scripts de reichsmarks. L'offre est également faite aux obligataires dont les titres sont échus de sorte que leur principal sera payé sur la même base que les intérêts.**

ACTIF DE L'ASSURANCE SUR LA VIE AU CANADA

Montréal, 26. — L'assurance sur la vie a amassé au Canada un actif total de deux billions de dollars qui est possédé conjointement par environ 3,500,000 assurés, soit un tiers de la population du Canada. Chaque assuré possède donc en moyenne $571. comme sa part de l'actif total des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires au Canada. Ayant le devoir de protéger les intérêts de ces 3.500,000 assurés canadiens, les compagnies d'assurance sur la vie ont placé leur actif dans les obligations de gouvernements et de municipalités, sur premières hypothèques, dans des entreprises industrielles et d'utilités publiques et dans d'autres valeurs autorisées.

BON RAPPORT DE COSMOS IMPERIAL

Les profits d'exploitation de Cosmos Imperial Mills Ltd étaient de $224,509 en 1934 au lieu de $67,841 en 1933.

FONDS DE ROULEMENT

Toronto, Ont., 26. — Cosmos Imperial Mills Ltd et sa filiale J. Spencer Turner Co. Ltd ont gagné durant l'année 1934 des profits d'exploitation de $224,509 après le prélèvement de $91,802 pour la dépréciation. Le profit d'exploitation de la compagnie avait été de $6,841 durant l'année précédente. Les revenus des placements de la compagnie se chiffraient par $46,787, portant le total des profits d'exploitation à $271,387 au lieu de $116,026 durant l'année 1933.

Les intérêts sur les obligations ont requis $48,497, les frais d'administration $7,123 et les taxes $31,500, laissant des profits nets pour les dividendes de $184,268 au lieu de $102,026 en 1933. Ces profits équivalent à $14.69 par action sur les 12,545 actions en circulation à rapprocher de $7.53 par action en 1933. La compagnie Cosmos Imperial Mills a payé $107 954 en dividendes privilégiés durant l'année sous revue et un solde de profits de $13,314 a été porté au compte de surplus. Il a été racheté 998 actions privilégiées par la compagnie en 1934. La production et les ventes de Cosmos Imperial Mills Ltd en 1934 ont démontré des augmentations sur 1933 et elles furent sur le même pied environ qu'en 1930. Le fonds de roulement est aujourd'hui de $1,464,787 au lieu de $1,412,924 il y a un an.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 26. — Les actions de mines d'or ont haussé en bourse, hier, à cause de la hausse du prix de l'or en barres et des achats émanant de Johannesburg. La séance fut paisible par ailleurs et les prix étaient plus faibles y compris ceux des valeurs internationales. Les actions d'automobiles étaient stables. Le marché était terne en clôture. A Paris, les titres internationaux fléchirent à cause de la faiblesse de Wall Street samedi. Les rentes étaient stables toutefois. Le marché était lourd en clôture.

FAIBLE HAUSSE DANS LES COURS DES CEREALES

Le blé canadien a haussé d'un quart de cent le boisseau. — Le oeufs montent de 1 à 2 cents la douzaine à Montréal.

A CHICAGO

(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipegf, 26.—Les rapports persistants de tempêtes de poussière dans le sud-ouest des Etats-Unis ont fait monter les cours des céréales d'un quart de cent le boisseau. Le blé de mai ferma à 83 1-4 cents et le blé de juillet à 83 3-4 cents. Liverpool ferma inchangé ou en mieux d'un quart de point et Buenos Ayres ferma inchangé. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	82⅞ à 83	83¼	82⅞	83¼b
Juil	82½	82¾	82½	82¾a
AVOINES:				
Mai	40¾	40⅞	40⅝a	40⅞
Juil	40½	40¾b	40½	40⅝a
ORGE:				
Mai	49½	49⅞	49⅜	49¾
Juil	49⅝	49⅞	49⅛a	49⅞
LIN:				
Mai	145⅝	..	..	145⅝b
Juil	..	..	..	143¾b
SEIGLE:				
Mai	53⅝	54⅛b	53⅝	54 b
Juil	54¾	55¼b	54⅝	55 b

A CHICAGO

Chicago, 26.—La diminution de 3,1747,000 boisseaux dans le surplus visible de blé aux Etats-Unis a aidé le marché de Chicago, hier. Les stocks de blé sont actuellement estimés dans la république à 61,386,000 boisseaux au lieu de 103,215,000 boisseaux l'an dernier. On rapporte que les conditions sont toujours défavorables aux récoltes dans le sud-ouest du pays. Le blé ferma inchangé ou en mieux d'un quart de cent, le mais ferma inchangé ou en perte de 1-4 de cent, les avoines ont haussé de 1-8 à 1-4 de cent et les provisions ont baissé de 2 cents ou monté de 5 cents. Voici les prix des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	96⅝ à ½	97½	96¼	97 à 97⅛
Juil	90⅞ à 91	92	90¾	91½ à ⅝
Sep	90⅛	91	89⅞	90⅜ à ½
MAIS:				
Mar	..	..	..	87¼
Mai	83¾ à 84	84⅞	83¾	84¼ à ⅜
Juil	79¾	80⅝	79¾	80⅛ à ¼
Sep	76¼ à ⅜	77	76¼	76½
AVOINES:				
Mai	50¼ à ⅝	51⅛	50¼	50¾ à ⅞
Juil	43⅛ à ¼	44	43⅛	43¾
Sep	40¾	41½	40¾	41¼
SEIGLE:				
Mai	63½	64½	63½	64⅛
Juil	63¾	64⅛	63⅝	63⅞
Sep	63¾	64⅛	63¾	64⅛
ORGE:				
Mai	..	..	..	76
Juil	..	..	..	68
SAINDOUX:				
Mai	13.57-60	13.60	13.52	13.60
Juil	13.75	13.77	13.67	13.75
Sep	13.87	13.87	13.85	13.85

LES DENREES

Montréal, 26. — Les oeufs ont haussé sur le marché de Montréal. Les meilleures qualités se vendaient en mieux de 2 cents la douzaine et les autres qualités en mieux d'une cent la douzaine. Les oeufs se vendaient suivant la qualité à 31-32 cents, 28-29 cents, 27-28 cents, 20-21 cents, 19 cents et 18 1-2 cents la douzaine. Les arrivages furent de 560 caisses. Le beurre a monté à 25-25 1-4 cts la livre. Les prix pour les détaillants étaient de 26-27 cents. Les arrivages furent de 18 boites. Les arrivages de fromage furent de 27 boites.

INV. BOND AND SHARES

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — La valeur du portefeuille de Investment Bond and Share Corporation était à la fin de 1934 de $1,604,518. à rapprocher de $1,291,858. à la fin de 1933. Les revenus des placements furent de $110 413. une augmentation de $30,757. sur l'année précédente. Les frais pour l'année sous revue s'élevèrent à $154,131. de sorte que le surplus au compte de revenu a diminué de $45,973. Il ne reste plus qu'un montant de $8,010. à ce compte de surplus.**

RECETTES DU P. C.

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Les recettes du trafic du Pacifique Canadien pour la semaine finissant le 21 février 1935 se chiffraient par $2.078,000 alors qu'elles avaient été de $2,144,000 la semaine correspondante de 1934, soit une diminution de $66,000.**

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 26 — Les prix des peaux ont baissé de 2 à 10 points, hier. Le volume des ventes fut de 122 lots. Mars 9.25-9.30 ; juin 9.63 tr. ; septembre 9.93 tr. et décembre 10.23-10.28.

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Liquidateurs de faillites
147, côte de la Montagne,
QUEBEC

H.-D. MARSHALL, président de la compagnie Capital City Products Limited, d'Ottawa, fabricants du fromage "Moonbeam", qui annonce l'introduction de son produit dans la province de Québec.

LOURDEUR DES TITRES MINIERS

Le marché minier était plutôt réactionnaire à Toronto.— Les actions communes et privilégiées de Dominion Tar se distinguent.

A MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Les actions de Dominion Tar ont encore occupé le premier plan du tableau sur la petite bourse hier. Le titre ordinaire monta de 1 1-8 point à 7 et le titre privilégié d'un point net à 71. Par contre, Page Hersey privilégié recula de 2 points à 80 1-2. Power Corporation privilégié de 1 1-2 point à 91 et Thrift Stores de 1 5-8 point à 1 1-2. Imperial Oil et Melchers étaient un peu plus faibles.

Dans le compartimetn des valeurs minières, Brazil Gold a baissé de 2 cents à 30 cents et Sullivan de 1 1-2 cent à 56 cents. Quebec Gold et Read Authier ont gagné respectivement 1 et 2 cents tandis que Siscoe a monté de 4 cents à $2.86.

A TORONTO

Toronto, Ont., 26.- Le marché minier était plutôt réactionnaire hier, encore que les titres de mines d'or secondaires avaient tendance à se raffermir. McWatters a baissé de 9 cents au cours de $1.06. Little Long Lac a baissé de 10 cents et San Antonio de 22 cents. God's Lake, Central Patricia, Macassa et McKenzie Red Lake ont baissé de 2 à 5 cents.

PROFITS NETS DE CONIAGAS MINES

Coniagas Mines Ltd a gagné $43,778 de profits nets en 1934 après toutes les charges. — Un surplus de $1,704,235.

LE PORTEFEUILLE

Toronto, Ont., 26. — Coniagas Mines Ltd a gagné des profits nets de $43,778 durant l'année 1934 après les frais d'administration, d'enquête, les travaux d'explorations, etc. Les profits bruts de la compagnie furent de $101 637 durant l'année sous revue. Comme la compagnie a réalisé durant l'année certaines valeurs achetées les années précédentes à un prix nominal, le solde au compte de surplus était de $1,704,235 après le paiement d'un dividende de $95,787 au début de janvier 1935. A.-L. Bishop, président, a rapporté que Coniagas Mines Ltd se trouve avoir versé un montant total de $11,740,000 en dividendes et boni depuis la formation de la compagnie en 1907.

Les disponibilités courantes de la compagnie minière sont de $109,836 et les exigibilités immédiates sont de $5,213 seulement. Coniagas Mines Ltd détient actuellement 623,600 parts de Coniaurum Mines Ltd, soit 23 pour cent de la capitalisation de cette dernière entreprise. Coniagas possède également une option sur 1,000,000 de parts de Sturgeon River Gold Mines Ltd. La capitalisation autorisée de Coniagas Mines Ltd est de 800,000 parts de $5 chacune dont 766,300 parts sont en circulation. L'assemblée annuelle sera tenue le 28 février à Toronto.

AVIS DE RACHAT

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE NATIONALE

Avis est par le présent donné que toutes les obligations en cours de la compagnie ci-dessus intitulées "6½% First mortgage 15 year sinking fund gold bonds, series A", datées 1er juillet 1924, échéant 1er juillet 1939, seront rachetées le 1er juillet 1935, au pair plus une prime de 5% et les intérêts accrus sur le capital au 1er juillet 1935, sur présentation des certificats avec les coupons d'intérêts non échus au bureau principal de la Banque Canadienne Nationale dans les cités de Montréal ou de Québec ou au bureau principal de la Banque de Montréal, à Toronto.

Tout intérêt sur les dites obligations cessera à compter du et après le 1er juillet 1935.

Les porteurs des dites obligations peuvent dès maintenant présenter leurs bons et coupons à l'un des endroits ci-dessus et recevoir le capital, la prime et les intérêts accrus à la date de leur remise.

Québec, 18 février 1935.

Par ordre du bureau d'administration
La Compagnie de Téléphone Nationale.

LES VENTES FONT FLECHIR LE MARCHE

Faute d'acheteurs, les titres ont généralement baissé en fin de séance hier. — Les textiles furent les plus affectés.

LES PAPETERIES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Les textiles et quelques autres titres spéciaux ont entrainé le marché local à la baisse, hier. La pression des ventes s'est fait sentir en fin de séansce. Le marché a souffert de l'absence de nouvelles favorables. Ce sont surtout les acheteurs qui se désintéressent du tableau comme la chose se produit d'ailleurs à New-York.

Dominion Textile perdit 1 point net à 80 1-2, Canadian Celanese ordinaire baissa de 3-4 de point à 20 1-2 et le titre privilégié de 1 3-4 point à 106 1-4. Canada Cement privilégié a reculé de 1 3-8 point et Steel of Canada ordinaire recula de 1 3-4 point à 45. Consolidated Smelters a baissé de 4 points à 133. Woods Manufacturing privilégié recula de 7-8 de point à 69 et des reculs d'un remi-point furent subis par Bell Telephone à 133 1-2 et Industrial Alcohol B à 8. Nickel, Howard Smith, Hamilton Bridge, Canadian General Electric privilégié et quelques autres ont subi des reculs allant jusqu'à un demi point.

Les titres de papeteries ont ignoré un rapport émanant de Québec à l'effet que le gouvernement provincial prépare une loi pour forcer les fabriques de papier-journal à hausser leurs prix. Dryden et Howard Smith étaient inchangés. Le roulement total a été de 9,385 parts sur le tableau. Les ventes d'obligations furent de $13,800. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 util.	20 ind.	30 comb.
Hier	x59.4	59.9	59.8
Samedi	59.7	60.8	60.4
Sem. dern	61.0	61.9	61.6
Mois dern	62.1	60.2	60.9
1934	68.7	62.0	64.2
Haut 1935	63.4	63.1	63.0
Bas 1935	59.4	59.0	59.8

x nouveau bas pour 1935.

LES OBLIGATIONS

**(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 26. — Le marché domestique des obligations était un peu plus faible hier après-midi. Les emprunts de conversion ont cédé de petites fractions mais la demande était bonne pour les emprunts à échéances moyennes. La tendance était la même pour les obligations du Canadien National. Le ton était un peu meilleur pour les obligations provinciales. La demande de New-York pour Bell Telephone était forte. Duke Price a monté un peu. Les obligations de papeteries ont généralement fléchi, entre autres Abitibi Paper, Consolidated Paper, Minnesota and Ontario et Brown Company. Canada Steamship 6 pour cent baissa un peu tandis que General Steel Wares a gagné du terrain.**

Aux porteurs des obligations 5½% de la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur Limitée, de West Kildonan, Manitoba, garanties par première hypothèque et acte fiduciaire, en date du premier jour de novembre, 1924, en faveur de la "National Trust Company Limited", comme fiduciaire.

AVIS est par la présente donné qu'une assemblée des porteurs des dites obligations sera tenue aux bureaux de la "National Trust Company Limited", 250 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, mardi, le deuxième jour d'avril, A.D. 1935, à 10 heures du matin, dans le but de considérer, et, si jugé à propos, d'adopter par résolution extraordinaire, de sanctionner une modification, un arrangement ou compromis des droits des porteurs ou du fiduciaire, ou des deux contre le débiteur sur hypothèque, ou contre le soussigné, le successeur et mandataire du débiteur sur hypothèque, ou contre sa propriété, et de consentir à une modification ou variation des clauses contenues dans la dite hypothèque et acte fiduciaire, à l'effet que le taux d'intérêt sera réduit à (4½%) quatre et demi pour cent, par année et par laquelle tous les paiements en capital seront retardés de cinq ans des dates fixées sur l'hypothèque et l'acte fiduciaire, et à l'effet d'autoriser le fiduciaire de faire ce qu'il faudra, de signer et exécuter tous contrats ou documents requis comme nécessaires ou avisables pour obtenir le but désiré.

Copies de la résolution extraordinaire proposée, formules de procuration et certificats de dépôt des obligations pourront être obtenues aux bureaux de la "National Trust Company Limited" à Winnipeg et à Montréal, et aux bureaux principaux de la Banque Canadienne de Commerce dans les Villes de Winnipeg, Montréal et Québec.

FAIT ET SIGNE à Winnipeg, Manitoba, ce douzième jour de février, A. D. 1935.

LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME DE CHARITE DU BON-PASTEUR.

Baillargeon, Belleau, Fortier & des Rivières
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
GUY des RIVIERES, L.L.L.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Cours de MONTREAL

CAN. PACIFIC — CAN. POWER & P — INTL. NICKEL — QUEBEC POWER — FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-1521.

SEANCE DU 25 FEVRIER 1935 — Ventes : 9,385 parts

1	Ass. Brew. pfd	105	105	105	105
79	Bell Telephone	133½	133½	133½	133½
515	Brazilian Traction	8⅞	8⅞	8¾	8¾
75	B. C. Power A	25½	25½	25	25¼
50	Bruck Silk	17⅛	17¼	17⅛	17¼
10	Building Prod. A	29¼	29¾	29	29¾
10	Can. For. Inv.	29	29	29	29
750	Canada Cement	7¼	7¼	7	7
55	Canada Cement pfd	61½	61½	61½	61½
285	Canada Steam. pfd	9½	10	9½	10
10	Can. Bronze	28¼	28¼	28¼	28¼
175	Canadian Car	7⅞	7⅞	7¾	7¾
30	Canadian Car pfd	15⅜	15½	15⅜	15½
740	Can. Celanese	20¾	20¾	20½	20½
360	Canadian Celanese pd	106¼	106¼	106¼	106¼
50	Can. Gen. El. pfd	61¾	61¾	61¾	61¾
5	Can. Hydro El. pfd	77	77	77	77
260	Can. Ind. Alc. A	9	9	8¾	8¾
260	Can. Ind. Alc. B	8	8	8	8
232	Canadian Pac. Ry	11¾	11⅞	11¾	11¾
120	Cockshutt Plow	7	7	7	7
61	Cons. Smelters	133	133	133	133
65	Dominion Bridge	27½	27¾	27½	27½
525	Dominion S. & C. B	5½	5½	5¼	5¼
130	Dominion Textile	80½	80½	80½	80½
95	Dryden Paper	4½	4⅝	4½	4⅝
5	Famous Players	14	14	14	14
695	Foundation Co.	13	13	13	13
255	Gen. Steel Wares	5	5	5	5
10	Goodyear Tire pfd	114¼	114¼	114¼	114¼
50	Gurd. Charles	6¼	6¼	6¼	6¼
15	Gypsum L. & Al.	6⅜	6⅜	6⅜	6⅜
100	Hamilton Bridge	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
135	Hollinger	18.25	18.25	18.25	18.25
60	Howard Smith	12¾	12¾	12¾	12¾
240	Imperial Tobacco	13¼	13¼	13¼	13¼
467	Intern. Nickel	23½	23½	23¼	23⅜
5	Int. Pap. & Pow. pfd	10	10	10	10
10	Lake of the Woods	11½	11½	11½	11½
5	Lake of Woods pfd	100	100	100	100
315	Massey Harris	4⅝	4⅝	4½	4½
91	McColl Frontenac	15	15	15	15
1	Mont. Cotton pfd	97	97	97	97
854	Mont. Power	30¾	30¾	30¾	30¾
5	Mont. Tramway	91	91	91	91
442	National Brew.	33⅛	33⅛	32¾	32¾
40	National Steel Car	16¾	16¾	16½	16½
5	Ottawa Power pfd	103	103	103	103
25	Penmans	63	63	63	63
50	Power Corp.	93	93	93	93
10	Quebec Power	16½	16½	16½	16½
4	Rolland Paper pfd	91	91	91	91
11	St. Law. Corp.	1.55	1.55	1.55	1.55
25	St. Law. Paper pfd	13⅛	13⅛	13	13
86	Shawinigan	18	18	18	18
35	Simon & Sons	11¼	11¼	11¼	11¼
12	South. Can. Power	11¼	11¼	11	11
45	Steel of Canada	45	45	45	45
12	Tuckett Tob. pfd	135	136	135	135
10	Winnipeg El.	1.70	1.70	1.70	1.70
197	Woods Mfg pfd	69	69	69	69
	OBLIGATIONS :				
$12,800	Power Debs	49¾	49¾	49¼	49¼
1,000	McNish	3.90	3.90	3.90	3.90
	BANQUES :				
17	Canadienne	130	130	130	130
29	Montréal	198	198	198	198
34	Canada	56	56	56	56

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec, Tél. : *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 25 FEVRIER 1935 — Ventes : 744,200 parts

A				
Adams Export. AE	5⅝	5⅞	5¾	5¾
Air Reduction ADN	113	113	113	113
Alaska Juneau JU	17	17	17	17
Allied Chemical ACD	135¼	135½	135	135
Allis Chalmers AH	16⅜	16½	16⅛	16⅜
Alleghany Corp. AYY	1⅜	1½	1⅜	1⅜
American Can AC	117¼	118	117¼	117¼
American Car & F. AF	15	15¼	14½	15¼
American & For. P. AFW	3	3¼	3	3⅛
American Loco ALO	12⅝	12⅝	11½	12½
American M. & F. AFX	21¾	21¾	21½	21½
American Radiator ADT	13	13	12¾	12⅞
American Smelting AR	35⅛	35¼	34½	34½
American Sugar ASR	67¼	68¼	67¼	68
American T. & T. T	104	105	104	105
American Tobacco B AT.B	80½	80½	80½	80½
American Water W. AWW	11	11¼	10¾	11
American Woolen WY	7	7	6½	6⅝
Amerada ARC	54½	54½	54¼	54¼
Anaconda Copper C	10	10⅛	10	10⅛
Associated Dry Goods DG	10¼	10¼	10¼	10¼
Atchison Railway A	41	41	40	40¼
Atlantic Refining AFI	23⅜	23½	23⅜	23½
Auburn Auto AAC	22⅜	22⅝	22⅜	22⅝
American Com. Alcohol	26⅝	27⅛	26⅝	27⅛
American Rolling Mills	19⅞	20	19¾	19¾
B				
Baldwin Loco B	2½	2⅞	2⅜	2¾
Baltimore & Ohio BO	10⅜	10½	10	10¼
Barnsdall A BDL	6⅜	6⅜	6⅛	6⅛
Bendix Aviation BEX	14⅝	15⅜	14⅞	15
Bethleem Steel BS	27⅞	28⅛	27⅜	27¾
Bethleem Steel pfd BSpr	68	68	67¼	67¼
Borg. Warner BGW	30⅝	31	30¼	31
Briggs Manufacturing BGI	28¼	28¾	28⅛	28½
Brooklyn M. T. BMT	41½	41½	41¼	41¼
Byers A. M. ABY	15¼	15¼	15	15
Burroughs Adding BGH	15½	15¾	15⅜	15¾
C				
California Packing CPF	40	40¼	39¾	40¼
Canada Dry DGL	13¼	13¼	13⅛	13⅛
Canadian Pacific CP	11½	11⅝	11½	11⅝
Case J. I. CTM	55½	56¾	55⅛	56½
Celanese Corp. of Am. CLZ	29	29½	29	29¼
Cerro de Pasco CDP	42¾	43⅛	42⅜	42¾
Chesapeake & Ohio CDP	42¾	42⅜	41⅞	42¼
Chic. M. & St. Paul ST	2¼	2¼	2¼	2¼
Chic. Rock Island RI	1¾	1⅞	1¾	1⅞
Chrysler K	37⅝	37⅞	37	37⅛
Coca-Cola KO	175¾	175¾	175¾	175¾
Colorado F. & I. CF	4	4	4	4
Columbia Gas CG	5	5¼	5	5¼
Com. Solvents CV	21	21⅜	20¾	20¾
Com. & South. CW	1	1⅛	1	1
Congoleum COG	32⅝	32⅞	32¼	32¼
Consolidated Gas G	16⅞	18	16⅞	18
Consolidated Oil Corp. CNI	7¾	7¾	7⅝	7¾
Continental Can CH	71	71¼	70½	71¼
Corn Products CRF	65¾	65¾	65½	65½
Crucible Steel XA	20	20	19¾	19¾
Curtis Wright CWZ	2½	2⅝	2½	2½
D				
Drug Inc. DRU	11⅛	11⅛	11⅛	11⅛
Dominion Stores DOS	8⅞	9¼	8⅞	9⅛
Dupont de Nemours DD	93⅝	94⅛	93⅝	93¾
E				
Eastman Kodak EK	119½	122½	110½	122½
Elec. Auto Lite ELO	24¼	24⅝	24¼	24½
Electric P. & L. EL	2⅛	2⅛	2	2
Erie E	10	10	9½	9¾
F				
Firestone pfd FIRpr	94	94	93⅞	93⅞
Fox Film A F	10	10	10	10
Freeport Texas FT	21	21⅛	21	21
Firestone com.	16⅝	16⅝	16¼	16¼
G				
General Asphalt AS	15⅜	15⅜	15⅜	15⅜
General Electric GL	22¾	22¾	22¾	22¾
General Foods GF	35	35⅛	34¾	35⅛
General Gas GGS "A"	⅜	⅜	¼	⅜
General Motors GM	30	30⅛	29⅞	30
General Ry Signal GRS	25	25	24½	24½
Gillette Safety GIL	14⅛	14¼	14	14
Gold Dust GK	17⅛	17⅜	17⅛	17¼
Goodrich Tire GG	9⅝	9⅞	9⅝	9⅞
Goodyear Tire GOR	21	21⅜	21	21¼
Graham Paige GHR	2½	2½	2½	2½
H				
Hudson Motors HMT	9⅞	10	9⅞	10
Hupp Motors H	2¼	2⅜	2⅛	2¼
I				
International Harvester HR	38½	39½	38⅜	39¼
International Hy. El. A IPH	2¼	2¼	2¼	2¼
International Nickel N	23½	23½	23¼	23⅜
Intern. Paper A IPA	2	2	1⅞	1⅞
Interboro IRT	14½	14¾	14½	14½

International Shoe. ISS	44⅛	44⅛	44	44
International Tel. & T. IT	8	8	7⅞	8
J				
Johns Manville JMP	48½	49½	48½	49½
K				
Julius Kayser JKS	17½	18	17½	17½
Kelvinator KLV	16½	16¾	16⅜	16½
Kennecott KN	16	16	15½	15¾
Kroger Grocy KR	24½	24½	24	24¼
L				
Lambert Co. LAM	28	28¼	27¾	27¾
Loew's Inc. LW	34½	35½	34½	35⅛
Loose Wiles LO	35¼	35¼	35¼	35¼
Lorillard Tob. LOR	20⅛	20¼	20	20⅛
Lehigh Valley	7¼	7¼	7	7
M				
Macks Trucks MQ	26	26	25½	25½
Missouri Pacific MOP	1⅞	1⅞	1½	1½
Mo. Kan. & T. KT	3½	3⅜	3½	3½
Montgomery Ward M	25¼	25⅜	25	25⅛
N				
Nash Motors NSS	15¼	15¼	15	15⅛
National Biscuit BI	27⅞	28	27⅜	27½
National Cash R. NCR	15⅞	16	15⅞	16
National Dairy NPT	16⅜	16¾	16⅜	16¾
National Distillers NAD	27	27¾	26⅝	27½
National P. & L. NPL	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
National Tea NTY	9½	9½	9¼	9¼
New York Central CN	15¾	15⅞	15⅜	15¾
New Yorw New Haven V	5⅛	5⅛	5	5⅛
Noranda Mines NML	33½	33⅝	33	33
North American NA	10¾	11⅜	10⅝	11⅜
Northern Pacific NP	16	16½	15¾	16⅛
N. Y. Shipbuilding Corp. NSB	10½	10¾	10½	10¾
O				
Otis Steel OST	5⅝	5⅝	5½	5½
P				
Pac. Gas & E. PCG	13⅜	13½	13⅜	13½
Packard Motor PAK	4½	4½	4⅛	4⅛
Pennsylvania RR. PA	20¼	20⅜	20⅛	20⅜
Philipps Pete P	14⅝	14⅝	14½	14½
Pierce Arrow PZ	¾	⅞	¾	¾
Public Service N. J. PUB	21⅝	22¼	21⅝	22¼
Pullman Inc. PU	48¼	48¼	47¾	47¾
Pure Oil PUY	6¾	6¾	6⅝	6⅝
Paramount Publix	3¼	3⅜	3⅛	3⅛
R				
Radio Corp. R	5	5	4⅞	5
Radio Keith RKO	1⅝	1¾	1⅝	1⅝
Remington R. RR	9⅛	9½	9⅛	9⅜
Reo Motor RY	2½	3½	2½	3½
Republic Steel RBC	12½	12¾	12½	12⅝
Reynolds Tobacco RJR "B"	47⅞	47⅞	47⅝	47⅞
Royal Dutch RD	30¼	30¼	30¼	30¼
S				
St. Jos. Lead JO.	13	13½	13	13½
St. Louis San Fran. FN	1½	1½	1½	1½
Schulte Stores SHO	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Sears Roebuck S	33	33½	32⅝	33⅜
Servel Inc. SVL	8½	8⅝	8¼	8¼
Simmons Co. SIM	8⅝	8⅝	8½	8½
Socony Vacuum SOV	13½	13⅞	13¼	13¾
Southern Pac. SX	14⅜	14⅜	13¾	14⅛
South Porto Rico PSU	23⅛	23⅜	22¾	23⅛
Southern Railway SZ	10	10½	9¾	10
Standard Brands SB	17⅛	17⅛	17	17
Standard G. & E. SG	3⅛	3⅛	3	3
Standard Oil of C. SCD	30¾	30⅞	30½	30½
Standard Oil N. J. J	39⅞	40	39½	39⅞
Stone & Webster SW	3⅛	3⅛	3	3
Schenley Distillers	25½	26	25½	25⅞
Std. Oil of Indiana	24⅜	24⅝	24⅜	24½
T				
Texas Corporation TX	19¾	19⅞	19⅝	19⅝
Texas Gulf Sul. TG	34⅛	34¼	34	34⅛
Timken Roller Bearing TKR	34	34	33¾	34
U				
Underwood Ell. UNX	59	59	59	59
Union Carbide UN	47	47	46⅝	46⅞
Union Pacific UP	97½	97½	96½	96½
United Air Craft UAF	12¾	12¾	12½	12⅝
United Corporation U	1⅞	2	1¾	1¾
United Fruit UF	78	79½	78	79½
United Gas I. UGI	10⅛	10¼	10	10¼
United States Ind. Alc. UD	39	39	39	39
United States Pipe & Fry CJ	18	18	17¾	18
United States Realty UZ	5¼	5¼	5⅛	5⅛
United Etates Rubber RU	14	14	13⅞	14
United States Steel X	32⅞	33¼	32½	33⅛
V				
Vanadium VA	16½	16⅞	16½	16⅞
W				
Warner Bros P. WB	3⅜	3⅜	3¼	3¼
Western Union W	26¼	27	26	26⅝
Westinghouse Elec WX	37⅜	38	37⅜	37½
Woolworth Z	55	55¼	54⅝	55¼
Y				
Yellow Truck "B" YC	3½	3½	3½	3½

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec).

Séance du 25 février 1935

	Haut	Bas	Ferm.
800 Ass Oil	10⅝	10⅝	10⅝
13 Beauhar	6½	6⅜	6⅜
465 B A Oil	15⅝	15½	15½
245 B C Pack	90	85	85
410 Do pfd	17	17	17
15 Can Wine	6	6	6
20 Champ pfd	7½	7½	7½
65 City Gas	2	2	2
200 Dist Seag	17¾	17½	17¾
20 Dom Eng	22	22	22
80 D Stores	9	9	9
3285 Dom Tar	7½	6	7
320 Do pfd	72	68	69⅝
45 Fraser	4½	4½	4½
10 Do Vot	3¼	3¼	3¼
721 Imp Oil	16¾	16½	16½
115 Int Pete	30	30	30
100 Melchers A	9½	9½	9½
140 Do B	4	4	4
205 Mitchell R	5	4¾	5
30 Page Her	80½	80½	80½
41 Power C pfd	91	91	91
300 Reg Knit	5	5	5
4825 Thrift	150	100	150
130 Walkervill	360	355	355
60 Walkers pfd	17¾	17⅝	17¾
Mines:			
100 Big Miss	31	31	31
2000 Brazil G	33	30	30
50 Bulolo	3500	3500	3500
9500 Cart Mal	3¼	3	3
10 Dome	3800	3800	3800
1400 Francoeur	12½	12½	12½
100 J M Cons	11½	11½	11½
1000 Lebel Oro	4¾	4¾	4¾
25 Noranda	3350	3300	3300
8200 Parkhill	32	29	29
900 Pickle Cr	250	250	250
13250 Que Gold	20½	20	20½
1200 Read Auth	62	61	62
2850 Siscoe	288	281	286
6474 Sullivan	58½	58	58
275 Teck Hugh	395	395	395
500 Wayside	9½	9½	9½
Hors-liste:			
240 Abit pfd C	5¼	5	5¼
25 Brew Corp	3¾	3¾	3¾
110 Do pfd	18	18	18
60 Can Malt	30½	30½	30½
10 Can Ind B	193¼	193¼	193¼
28 Cons Bak	13½	13½	13½
76 Cons Pap	175	175	175
1086 Ford	29½	29¼	29¼
202 Steel W pfd	55	52	54⅞
125 Price Bros	3	2⅞	2⅞
10 Do pfd	27	27	27
125 Royalite	2250	2200	2200
Mines hors-liste:			
300 Can Mal	71	70	70
4000 Duparquet	10⅞	10	10½
500 Granada	14½	14½	14½
200 McWatts	110	110	110
200 Sherritt	50	50	50
1500 Stadacona	20½	20	20
Obligations hors-liste:			
1200 D Steel & Coal 6 1939	72	72	72

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par l'Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal)

Séance du 25 février 1935

	Off.	Dem.
Obligations du Dominion:		
2 1-2 15 Oct 1939	100½	..
3 15 Oct 1942	101¾	102½
3 1-2 15 Oct 1944-49	102⅜	103⅛
4 15 Oct 1935	101¼	..
Do 1939	106½	107½
Do 1943-45	106⅝	107⅜
5 1-2 1 Dec 1937	110	110¾
4 15 Oct 1947-52	105⅝	106⅜
5 1 Mar 1937	107½	108¼
5 15 Oct 1943	112¾	113¾
4 1-2 1 Sep 1940	110	111
4 1-2 1 Oct 1944	110	111
4 1-2 1 Feb 1946	110	111
4 1-2 1 Nov 1946-56	108¾	109¾
Do 1947-57	109⅛	110
Do 1948-58	109⅜	110⅛
Do 1949-59	109½	110¼
5 15 Nov 1936	105	105¾
5 1 Nov 1941	111¾	112¾
Garanties par le Dominion:		
C N R 3 1945-50	98¼	99¼
Do 4 1-2 1951	112¾	113¾
Do 1935-54	103½	104½
Do 1956	112¾	113¾
Do 1957	111½	112½
Do 1935-68	103¾	104¾
Do 5 1949-69	117¼	118¼
Do 1954	115½	116½
Do 1949-69	117¼	118¼
Provinciales:		
Alberta 6 1947	107¾	109¾
C B 5 1-2 1945	100	102
Manitoba 6 1947	108¼	110¼
N B 4 1-2 1961	107¾	109¾
N E 4 1-2 1960	109½	111¼
Ont 4 1-2 1949	109	110
Do 4 1962	105	106½
Que 4 1-2 1963	111¾	113½
Do 4 1954	104½	106½
Sask 5 1-2 1952	100	102
Compagnies:		
Abitibi 5 1953	36¼	38¼
Beauhar 6 1959	85	..
Do 5 1-2 1973	103	105
Do 5 1973	69	71
Bell Tel 5 1955	113	115
Can Cem 5 1-2 1947	103	105
C P R 5 1954	104	106
Can Steams 6 1941	44	46
Cons Paper 5 1-2 1961	18½	20
Duke Price 6 1966	103	105
Gat Pow 5 1956	98½	100
Do 6 1941	97	99
Gen Steel W 6 1952	96	98
Int H Elec 6 1944	46	48
M L H & P 5 1970	107	108
Do 1952	106	107½
Mtl Tram 5 1941	99	101
Price Bros 6 1943	103	105
Que Pow 5 1968	103½	105¼
Shaw W & P 6 1937	101½	103½
Do 4 1-2 1970	98	100
Do 5 1970	103	105
United Secs 5 1-2 1952	80	82

"THE LIVES OF A BENGAL LANCER"

FRANCHOT TONE, RICHARD CROMWELL et GARY COOPER, trois des vedettes de "THE LIVES OF A BENGAL LANCER" au CAPITOL jusqu'à demain soir inclusivement.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 106, côte de la Montagne, Québec.

Séance du 25 février 1935

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	42½	42
Am Cyanam B	17⅛	16⅞
Am Gas & Elec	17¾	18⅛
Am Superpower	⅞	13-16
Cities Service	1⅛	1⅛
Cons Gas of Balt	58⅜	58
Cord	3⅜	3⅜
Disto & Co Ltd	17	17½
Elec Bond & Share	4⅞	5
Ford of Can A	29¼	29
Ford Motors	7⅜	7⅜
Gulf Oil	56	56
Hiram Walker	29½	29¾
Imperial Oil	16¾	16¾
Memphis Gas	37¼	37
National F & Gas	13⅜	13⅜
Niagara & Hudson	3	3
Penn Road R Y	1¾	1¾
St Regis Paper	1⅜	1⅜
United L & P	¾	⅞

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 26. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 25 février 1935 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 cf	10 ind	10 uti	10 étr
Hier	x83.6	95.1	88.9	69.9
Samedi	84.8	95.0	88.9	70.1
Mois dern	86.5	95.5	88.0	69.1
1934	85.6	83.7	81.4	66.7
Haut 1935	87.8	95.9	88.9	70.4
Bas 1935	83.6	93.0	84.5	68.6
Haut 1934	89.4	92.9	88.9	70.0
Bas 1934	74.5	73.7	68.2	60.2
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5
Obligations:				
Hier				110.1
Samedi				110.1
Moisde rnier				109.0
1934				103.8
Haut 1935				110.2
Bas 1935				107.9
Haut 1934				108.3
Bas 1934				99.1
Haut 1928				104.4
Bas 1932				86.3

(x) Nouveau bas pour 1935.

BOURSE DE TORONTO
(Section des Mines)

(Cours fournis par J.-A. Hébert & Cie, agents de change, 65, rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone 2-2798)

Séance du 25 février 1935

	Haut	Bas	Ferm.
500 Acme Oil	21	21	21
1500 Alex	1⅝	1⅝	1⅝
1000 Algoma	4¼	4¼	4¼
120 Anglo H	395	380	380
5000 Astoria	3½	3½	3½
10400 Bagamac	10	9¾	9¾
500 Barry H	6	6	6
5995 Base Met	41	39	41
3000 Bear	17½	16½	16½
1150 Beattie	191	185	190
1000 Big Miss	33	33	33
8850 Bobjo	32	31½	31¾
450 Bradian	205	200	200
1210 Bralorne	960	960	960
400 B R X	21	21	21
1340 Buff Ank	299	290	292
2000 Buff Can	1¾	1¾	1¾
100 Bunk Hill	4½	4½	4½
200 Cal & Edm	75	75	75
4600 Can Mal	70	68	68
100 Cariboo	130	130	130
1040 Castle T	58	58	58
2965 Cen Pat	124	121	121
850 Chem Res	218	210	218
12700 Chiboug	14	13½	13½
255 Clericy	2	2	2
700 Colum	8	8	8
500 Comm WP	4	4	4
300 Coniagas	307	306	307
80 Coniarum	230	215	215
135 D Mines	3800	3800	3800
800 Eldorado	125	123	123
3110 Falcon	375	370	375
10006 God's Lake	173	166	166
500 Goodfish	9	9	9
8600 Granada	14½	14	14
200 Greene	26	25	26
6000 Gunnar	73	71	71
1500 Halcrow	3½	3¼	3½
2700 Harker	8½	8¼	8½
770 Hollinger	1840	1825	1825
1010 Howey	95	94	94
2000 J M Cons	11½	11¼	11½
300 Kirk Cons	10	10	10
2525 Kirk Lake	58	57	57
5000 Lakeland	1¼	1¼	1¼
250 L Shore	5440	5430	5440
1500 Lamaque	5½	5⅛	5⅛
7400 Lee Gold	3½	3½	3½
1800 Little L L	675	665	670
5163 Macassa	250	246	247
3600 Man & E	3½	3¼	3½
5775 Maple L	8½	8	8¼
25 McIntyre	4200	4200	4200
250 McKenzie	120	120	120
25 McKinley	60	60	60
11500 McMillan	29	28	29
1900 McVittie	30	28	28
43190 McWatts	117	105	106
500 Mid Oil	19½	19½	19½
100 Min Corp	92	92	92
500 Moff Hall	2¾	2¾	2¾
7500 Newbec	2	1½	2
100 Nipissing	221	221	221
342 Noranda	3350	3350	3350
50 Nor Can	30	30	30
500 Olga Oil	3½	3½	3½
5000 Paymaster	18¼	18	18
4500 Pet Cob	2	1¾	1¾
2800 Pick Cro	254	246	250
305 Pioneer	1025	1025	1025
2250 Premier	155	150	155
900 Pros Air	190	180	186
100 Read Auth	62	62	62
1600 Reno Gold	154	146	153
4600 Roche L L	6	5½	5½
352 Royalite	2225	2225	2225
850 San Ant	456	443	443
500 Sarnia	3	3	3
400 Sheep Cr	95	95	95
1700 Sherritt	50	50	50
9175 Siscoe	289	280	288
420 Sou Tib	12½	9½	9¾
4800 St Anth	28	27½	27½
1400 Sud Bas	148	145	145
9000 Sud Cont	7¼	7	7
5400 Sullivan	58	56	56
1400 Sylvanite	240	237	240
2150 Teck H	400	398	400
200 Toburn	127	125	127
600 Towagmac	22	22	22
2375 Ventures	94	94	94
557 Waite Amu	55	50	55
2900 Wayside	9½	9	9¾
500 White Eag	4	4	4
625 Wright H	900	880	885

Argent : 55⅜.
Total des ventes : 420,000.

HORS-LISTE:

500 Aldermac	6	6	6
1000 Assoc Oil	11	11	11
4600 Brownlee	2	2	2
1000 Can Kirk	2¼	2¼	2¼
300 Cen Man	7	7	7
5500 Clifton	1	¾	¾
225 Co Cop	180	175	175
2500 Cobalt	2⅛	1⅞	1⅞
2000 Dom Kirk	1½	1½	1½
4300 East Cr	7	6½	6¾
2000 Gilbec	2	1⅞	1⅞
250 Home Oil	65	62	65
125 Hud Bay	1275	1275	1275
100 L Maron	3¼	3¼	3¼
19000 Lebel Oro	4⅞	4½	4¾
9500 Malrobic	1⅝	1⅝	1⅝
12500 McLeod	2	1¾	1¾
8400 Oil Sel	4	4	4
500 Osisko	7	7	7
25000 Park Hill	32	29	29½
5300 Porc Cro	3½	3	3
23000 Pott Doal	1	1	1
1000 Preston	2⅛	2⅛	2⅛
500 Ribago	¼	¼	¼
1000 Ritchie	2	1¾	2
2700 Robb Mont	3	3	3
2000 So Keora	5	5	5
3800 Stada	20¼	19	20
1200 Sud Min	4½	4½	4½
4000 Vickers	2	1¾	1¾

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 25 FEVRIER 1935

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
6000	Argentine 6 1961	93	93	92⅞	93	92⅞	93
5000	Australia 5 1955	103⅜	103⅜	103⅜	103⅜	103⅛	103½
	Belgium 6 1-2 1949	..	..	..	..	106½	107½
1000	Do 6 1955	106¾	106¾	106¾	106¾	106¾	..
4000	Bolivia 7 1958	5¾	5¾	5¾	5¾	5⅛	5⅞
2000	Brazil 6 1-2 1957	27⅝	27⅝	27⅝	27⅝	27	27⅞
1000	Do 7 1952	27⅞	27⅞	27⅞	27⅞	27½	28
7000	Buenos Aires 6 1961	59½	60	59½	60	59¾	60
5000	Chile 6 1961	14	14	14	14	14	14¼
	Colombia 6 1961	..	..	..	..	30	30½
5000	Cundi 6 1-2 1959	12	12	12	12	11½	12
6000	Dom of Can 5 1952	112½	113	112½	113	112½	113
	French 7 1-2 1941	..	..	..	..	188⅞	190
	Do 7 1949	..	..	..	..	187⅝	..
24000	German 5 1-2 1965	33⅜	33⅝	32⅝	32⅝	32½	33¼
1000	Haiti 6 1952	83	83	83	83	82⅝	85
75000	Italy 7 1951	90¾	90¾	90	90	89¾	90
10000	Japanese 5 1-2 1965	80⅝	81	80⅝	81	80⅝	81
2000	Medellin 6 1-2 1954	9	9	9	9	9	9⅞
14000	Milan 6 1-2 1952	81⅛	81⅛	81	81	80½	81
	Parana 7 1958	..	..	..	..	14	16
5000	Peru 6 1960	8⅞	8⅞	8¾	8¾	8¾	9
	Poland 6 1940	..	..	..	..	78⅛	79¼
21000	Do 7 1947	124¾	125¾	124¾	125½	125½	126
	Rio de Jan 6 1-2 1959	..	..	..	..	..	..
	Do 1953	..	..	..	..	16⅛	17¾
1000	Rio G Do S 6 1968	20½	20½	20½	20½	20	21½
3000	Rome 6 1-2 1952	82½	82½	81¼	81¼	81	83
3000	San Paulo 7 1940	84½	84½	84	84	84	84¾
1000	Serbs 7 1962	37½	37½	37½	37½	37	38
	Soissons 6 1936	..	..	..	..	167	177
24000	United K 5 1-2 1937	114	114	114	114	114	114½

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 25 février 1935

Blé Nord No 1		0.90
Blé Nord No 2		0.86
Avoine Ouest No 3		0.46
Avoine d'engrais No 1		0.44
Orge Ouest No 3		0.60
Graine moulue à engrais :		
Son	$26.25	$27.25
Gru rouge	$27.25	$28.25
Gru blanc extra	$29.25	$32.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).		
Grain séché de brasserie $24.00 par tonne, au détail $26.00.		
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 livres au détail		$3.15
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix, au wagon par baril		$4.40 - $4.50
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin		$4.80 - $4.90
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrés		$5.80 - $6.00
Farine de blé du printemps :		
Première qualité		$5.30
Deuxième patente		$4.90
Patente à boulanger		$4.80
Foin pressé :		
Extra No 2		$14.50
No 2 Timothy		$13.50
No 3 Timothy		$12.00
Patates :		
Ile du P. E.		$0.60-$0.65
Nouveau-Brunswick		$0.60-$0.65
Québec No 1		$0.55-$0.60
Québec No 2		$0.50-$0.55
Oeufs :		
A-1 gros en cartons		0.40
A-gros		0.35
A-1 medium		0.37
A-1 poulettes		0.36
A-medium		0.32
A-poulettes		0.31
B-gros		0.24
B-medium		0.23
C		0.22
Beurre:		
No 1	25	25¼
Fromage :		
Ontario No 1	11¼	11½
Ontario, de l'été	12¼	12½
Sucre :		
Canne à sucre, par gallon, Indes Occidentales (final blackstrap) f.o.b. Montréal, quantités de 34 à 60 barils par wagon (y compris barils de 45 gallons)		0.13
Wagons-citernes (approximativement 6,700 gallons)		0.10
Volailles :		
Volailles pour bouillir		24-28
Dindons pour rôtir		22-23
Poulets nourris au lait		23-25
Oies		13-16
Cannetons domestiques		17-19
Poulets de choix		22-24
Volailles		16-18

L'ARGENT-METAL

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
	(en centins)			
Mars	55.40 B.	55.55	55.45	55.45
Mai	56.15 B.	56.15	56.00	56.00 B.

Ventes : Hier, 19 contrats ; Mars, 10; Mai, 9 (chaque contrat équivaut à 10,000 onces).

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 25 février 1935

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Do B	6¾	-
Do C	2.75	2.80
Do D	4⅛	4⅜
Cdn Inv Trust	4½	5
Cdn Inv Fund	3.30	3.55
N A Trust 1953	1.73	-
Do 1955	2.15	2.20
Do 1956	2.12	2.17
Do 1958	2.15	2.25
Cumulative Trust	3.60	3.75
New Corp Tr Cum	2.15	2.20
Do Dist	2.15	2.20
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.20	1.25

COURS DES CHANGES

Séance du 25 février 1935
Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2575
Australie, livre	3.8852
Autriche, schilling	0.1895
Belgique, belga	0.2346
Brésil, milreis	0.0652
Bulgarie, lev	0.0135
Chine, Hong Kong dollars	0.4640
Danemark, krone	0.2173
France, franc	0.0663

AU CANADIEN

"BROADWAY BILL" mettant en vedettes WARNER BAXTER et MYRNA LOY ainsi que la comédie musicale "YOUNG AND BEAUTIFUL" qui attirent des foules au théâtre Canadien depuis samedi.

Allemagne, reichsmark	0.4032
G.-Bretagne, livre	4.8659
Hollande, florin	0.6789
Hongrie, pengo	0.2975
Inde, rupee	0.3685
Italie, lire	0.0850
Japon, yen	0.2845
Nouvelle-Z., livre	3.9245
Pologne, zloti	0.1902
Sud Afrique, livre	4.8419
Espagne, peseta	0.1374
Suède, krone	0.2510

Etats-Unis : Dollar : 1-32 pour cent escompte.

Séance du 25 février 1935
Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la Banque de Montréal.

Angleterre demandé	4.86 ¾
Câbles	4.86 ¾
Australie	3.89 5-16
Nouvelle-Zélande	3.92 7-16
France	0.0662 ⅞
Belgique	0.2347
Italie	0.0851
Suisse	0.3254
Hollande	0.6792
Espagne	0.1374
Allemagne	0.4034
Suède	0.2510
Norvège	0.2446
Danemark	0.2173
T.-Slovaquie	0.0420
Brésil	0.0825
Pologne	0.1900
Autriche	0.1894
Hong Kong	0.4635
Yen	0.2843

Dollar canadien : pair.

PRIX DES PEAUX

(Cours fournis par Ovide Godin, 142 rue Grant, Québec).

Les prix ci-bas sont F. O. B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Boeufs salées 4 1-2 cts la lb.

Peaux de Boeufs fraîches, 4 1-2 cts la lb. 15 à 50 moins 2 lbs chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs et plus pour des peaux de 50 lbs net, sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, à la pièce, 50 cts chaque. Peaux de Veaux Deacons de campagne à 35 cts chacune.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $1.50 sans crin et queue. 15 cts de moins. Crin de cheval queue à 20 cts la lb. Crin de Cheval crinière à 6 cts la lb. Crin de Vache à 5 cts la lb.

Peaux de Moutons de Février, 10 à 50 cts.

Peaux de Moutons sans laine, 5 cts chacune.

Laine Blanche non lavée à vendre à 17 cts la lb. F. O. B. Québec.

Prix garantis du 25 février au 9 mars 1935.

F.-N. BURT GAGNE $1.15 PAR ACTION

Cette compagnie avait gagné 96 cents par action en 1933. — Le président dit que le dividende de $2 sera encore continué.

LES PERSPECTIVES

Toronto, Ont., 26. — Le rapport annuel de F.-N. Burt Company pour l'année 1934 indique des profits de $1.15 par action après toutes les charges. La compagnie avait gagné 96 cents par action l'année précédente. Les expéditions de F.-N. Burt au Canada et aux Etats-Unis ont augmenté de 12 pour cent durant l'année sous revue. La compagnie a payé un dividende de $2 par action ordinaire l'an dernier. Le président, M. S.-J. Moore, a déclaré que les perspectives pour l'avenir immédiat justifient dans l'esprit des directeurs la continuation du dividende au même taux de $2 par année.

Les recettes totales de F.-N. Burt Company furent en 1934 de $325,445 au lieu de $311,686 en 1933. Les profits nets ont été de $128,017 à rapprocher de $108,146. A la fin de 1934, le surplus de la compagnie se chiffrait par $845,386 après tous les rajustements au lieu de $936,758 à la fin de 1933. Le fonds de roulement est de $1,416,588 et la proportion entre les disponibilités courantes et les exigibilités immédiates se trouve maintenant de 10.5 à 1 alors que cette proportion était de 9.4 à 1 l'année précédente. L'an dernier, le fonds de roulement était de $1,421,706. F.-N. Burt Company détient pour $362,563 de titres de Moore Corporation mais le président M. Moore a informé les actionnaires que la valeur réelle de ces titres était deux fois plus élevée. M. A.-J. Mitchell a été élu directeur de la compagnie en remplacement de feu A.-E. Ames.

MARCHES AUX BESTIAUX

(Serv de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier matin, 1,182. On estime que les prix accusaient 50c de hausse par 100 lbs hier matin. Cotations : bouvillons de belle qualité $5.75 à $6.50 et même $6.75. Qualité de choix $7.25. Qualité moyenne $4. à $5.50 et commune $3.50 à $4.25. Taures $3. à $5. Vaches de première qualité $3.75 à $4 ; qualité moyenne $3.25 à $3.50 et commune, pour la boucherie $2.25 à $3. Pour la coupe et la salaison $1.25 à $2. Taureaux $2.50 à $4.

Arrivages de veaux : 995. En certains cas le prix des veaux a été haussé de 25c les 100 lbs hier matin. Cotations : belle qualité et choix $8.25 à $9. ; qualité commune et moyenne $4. à $8. Veaux d'herbe $2.75 à $3.50.

Arrivages de moutons : 197. Cotations, brebis $3. à $4.25. Agneaux de belle qualité $8. ; de qualité commune $6. à $6.75.

Arrivages de porcs : 2,913. Le marché des porcs a été peu actif et incliné à fléchir. Des ventes eurent lieu à $8.50 — $8.75 pour le bacon, (nourri et abreuvé). Pour les plus beaux on payait $1. de plus par tête. Pour la boucherie, les pesants et les légers le prix oscillait entre $8.? et $8.25 et pour les extra-pesants entre $7.50 et $7.75. Les truies obtenaient de $6.50 à $7.

LES UTILITES SONT UN PEU PLUS FERMES

(Suite de la page 6)

compilés par la Presse Associée :

	30 Ind.	15 C.F.	15 Util.	60 Tot
Hier	53.6	x21.5	23.4	38.0
Samedi	53.7	21.8	23.0	38.1
Mois passé	53.3	24.0	25.6	39.1
Année passée	56.8	37.5	35.8	46.7
1935 haut	56.6	27.6	26.6	41.6
1935 bas	52.0	21.5	22.8	37.6
1934 haut	61.4	43.0	40.6	51.4
1934 bas	45.3	22.8	24.2	34.9
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7
1927 bas	51.6	95.3	61.8	61.8

(x) nouveau bas pour 1935

MONT-CARMEL

Journée missionnaire. — Hier, en cette paroisse, avait lieu une journée missionnaire, à l'occasion du passage du Révérend Père Bolduc, de l'Ordre des Pères Blancs d'Afrique; il y eut communions nombreuses, sermon à la grand'messe, vêpres à 2 heures, et à 7 heures, une conférence religieuse illustrée.

Va-et-vient. — M. Philippe Dubé, de Ste-Anne de la Pocatière, est venu en visite chez M. Eugène Lévesque et M. Alphonse Lévesque.

—M. et Mme Joseph Langelier, de St-Pascal, étaient en visite, ces jours derniers, chez M. Napoléon Thériault, M. Albert Thériault et chez M. Victor St-Onge.

—Mlle Lydia Dionne, de St-Denis, était de passage, ces jours derniers, chez Mlle Cécile Thériault.

Nos malades. — Mme Arthur Anctil a été à Québec, la semaine dernière, pour consulter un médecin.

—M. Lorenzo Russel est sous les soins du médecin, à la suite d'un accident qui lui est arrivé dans les chantiers. Il s'est blessé à un pied. Aussi un M. Boucher s'est blessé à une main. Ils sont deux en bonne voie de guérison.

Mariage. — Cette semaine doit avoir lieu le mariage de M. Thomas Dupéré, fils de M. Adélard Dupéré, de cette paroisse, avec Mlle Lucienne Ouellet, de Ste-Perpétue. A ces futurs époux, nous souhaitons bonheur.

AU CARTIER

Dernières Fois Aujourd'hui

LORETTA YOUNG a le rôle d'une jeune garde-malade dévouée dans le film dramatique "THE WHITE PARADE" qui sera montré au Cinéma Cartier aujourd'hui pour les dernières fois.

Nomination d'Exécuteurs Expérimentés!

La nomination d'amis comme exécuteurs de votre succession peut constituer une injustice tant pour eux que pour vos héritiers. Ces amis acquerront vraisemblablement leur première expérience en administrant votre succession . . . et l'expérience initiale est souvent coûteuse.

En vous choisissant un exécuteur d'expérience comme The Royal Trust Company vous écartez tout risque d'erreurs de jugement, de délais et de pertes.

Faisant office d'exécuteur ou de fiduciaire, The Royal Trust Company apportera à l'administration de votre succession les connaissances, l'expérience et les facilités nécessaires à l'heureuse conduite de vos affaires sans que celles-ci soient menacées d'interruption par suite de décès ou autre cause.

THE ROYAL TRUST COMPANY
58, Rue St-Paul, Québec

SUCCURSALES
CALGARY — HAMILTON
EDMONTON — OTTAWA
HALIFAX — QUEBEC
SAINT JOHN, N.B. — VANCOUVER
ST. JOHN'S, T.-N. — VICTORIA
TORONTO — WINNIPEG
LONDRES, ANGLETERRE
SIEGE SOCIAL—MONTREAL

Les biens administrés dépassent $736,000,000.

CINEMA de PARIS
Toute la semaine
GEORGES MILTON, dans
Bouboule 1er Roi Nègre
aussi
ANNY ONDRA, dans
L'AMOUR EN CAGE
Mat. 1 h. .20. Soir 7 h. .20 et .30
Taxe comprise

CARTIER DERNIER JOUR
Loretta Young et John Boles dans "THE WHITE PARADE" aussi
"365 Nights in Hollywood"
Commençant Demain
RICHARD TAUBER
Ténor de réputation mondiale interprétant FRANK SCHUBERT dans
"Thine is my Heart"
L'histoire d'amour de l'immortel compositeur, avec JANE BAXTER, dans le rôl de VICKI, son inspiratrice.

CLASSIC "Rhythm in the Bow"
WHEELER & WOOLSEY
Thelma Todd, Dorothy Lee, dans "COCKEYED CAVALIERS"
WARNER BAXTER, MYRNA LOY, Mae Clarke dans "PENTHOUSE"
"PIRATE TREASURE", ép. 6

CANADIEN UN SEUL PRIX .25
MYRNA LOY — WARNER BAXTER
in Broadway Bill
2ème GRAND FILM
The WAMPAS BABY STARS in Young and Beautiful
WILLIAM HAINES, JUDITH ALLEN, JOHN MILJAN, JOSEPH CAWTHORN, TED FIO-RITO AND HIS ORCHESTRA

VICTORIA
Tout Québec doit voir
HARRY BAUR
dans
"UN HOMME EN OR"
Egalement à l'affiche
"ON DEMANDE UN EMPLOYE"
Mat.: 21cts — Soir: 30cts plus taxe

ARLEQUIN
Commençant, Mercredi le 27
'Burn'Em Up Barnes'
Première Fois à Québec.
Ne le manquez pas !

RIALTO AUJOURD'HUI
Grand Film Français
HARRY BAUR dans
"Cette Vieille Canaille"
aussi RICHARD ARLEN et SALLY EILERS dans
"She Made Her Bed"
Matinée, 10c—Soirée, 15c

FRANCAIS Mat.: 10c Soir: 15c
Le plus grand spécial de l'année
"THINE IS MY HEART"
avec le plus grand ténor mondial
2ème fois à Québec, 2 semaines au Canadien
MASTER OF MEN avec JACK HOLT

Dernières fois aujourd'hui et Demain à 1h.-2.45; 7-8.45
LIVES OF A BENGAL LANCER
GARY COOPER, FRANCHOT TONE, RICHARD CROMWELL, SIR GUY STANDING
CAPITOL
Mat.: 25c Soir: 30-40c

EMPIRE DERNIER JOUR
MON CHAPEAU
aussi
Little Miss Marker
Mat. .15, Soir .25 Taxe comprise
Toutes les passes sont bonnes

ARLEQUIN
Aujourd'hui
VAUDEVILLE
2—NUMEROS EXTRA—2
"Frederic & Ruth"
Le Beau Brummel et la jolie Fille
Dance Addagio-Acrobatique-Moderne
aussi Acte Acrobatique
La troupe Joseph et Manda
"Joseph fait son Sherlock Holmes"
par H. DEQUOY
Aujourd'hui
"NO MORE WOMEN"
avec Edmund LOWE et Victor McLAGLEN
"Murder in a Private Car"
Charlie Ruggles, Una Merkel

Bientôt : pour la 1ère Fois à Québec
La COLOMBE POIGNARDEE

La série de championnat de la ligue des Bons Sports s'ouvre ce soir

D'une nuit à l'autre

Au Chicago Stadium.

La Presse Canadienne nous a appris hier soir que James Norris, sr, le richissime courtier en grains de Chicago, est devenu le principal actionnaire du Chicago Stadium, l'un des édifices sportifs les plus considérables aux Etats-Unis, lorsque le "contrôle" des parts est passé entre ses mains.

En même temps, un cablogramme nous informait que Gustave Humery, le poids-léger français, a décroché une décision en dix rondes sur Jack "Kid" Berg, d'Angleterre. Humery pesait 135 livres et Berg 134.

Le Royal Quebec Golf Club

L'assemblée générale du Royal Quebec Golf Club aura lieu ce soir au club de la Garnison. Elle sera précédée d'un dîner qui sera servi à sept heures.

Au cours du meeting, on entendra les rapports des différents comités, ainsi que les suggestions des membres. On procédera aussi à l'élection des officiers.

New Haven se réveille

Les Aigles de New-Haven viennent de s'assurer la part du lion dans une série de deux joutes contre les Reds de Providence. En effet, dimanche soir, ils disposèrent des Reds, à New-Haven au score de 2-1. Hier soir, le théâtre des hostilités était transporté à Providence, et New-Haven s'en tira avec une partie nulle à 3-3.

Cect veut dire que les Aigles, entrevoyant encore quelque possibilité de se qualifier pour la série de championnat, se battent comme des lions afin d'améliorer leur sort.

Ils auront une excellente occasion de le faire, demain et vendredi, lorsqu'ils seront à l'Arena pour y jouer deux parties contre les Castors qui se trouvent actuellement leur principal concurrent.

Actuellement les Castors ont une avance de sept points sur les Aigles. Si ceux-ci gagnaient leurs deux parties contre les locaux, la marge des équipiers d'Albert Leduc ne serait donc plus que de trois points, soit une partie et demie.

Une série décisive

Ceci veut donc dire que cette série sera tout ce qu'il y aura de plus décisif tant pour les Aigles que pour les Castors.

Si les Castors gagnent l'une des deux parties seulement ceci voudra dire que les Aigles devront gagner... plus souvent qu'à leur tour, dans la suite, pour leur enlever la troisième position.

Il est à espérer que les amateurs sauront s'intéresser à cette série, et prodiguer aux locaux tout l'encouragement qu'ils méritent dans les circonstances.

Quenneville blessé.

Léo Quenneville, le populaire joueur de centre du Québec, s'est fait blesser à l'oeil gauche, hier matin, au cours de la pratique, lorsque le bâton de Hub Wilson, ricochant sur le sien, le frappa à l'oeil. Léo se rendit à l'hôpital où on lui posa quatre "pincettes".

Les McGill Grads au "Y"

On nous a appris hier soir que les McGill Grads, de la ligue de balle-au-panier de la cité de Montréal, viendront rencontrer les "Y" Greens, samedi soir sur le plancher du Y. M. C. A.

Ligue Interscolaire

Les clubs des écoles Montcalm, St-Patrick, Jacques-Cartier et St-Jean-Baptiste seront convoqués ce matin à une assemblée spéciale qui aura lieu ce soir, à sept heures et trente, à l'Arena, où l'on réglera différentes questions ayant trait à la série finale pour le championnat du circuit et au "marathon" St-Jean-Baptiste vs Jacques-Cartier.

LIONEL LeBEL.

FESTIVAL SPORTIF A L'A. COMMERCIALE

Le grand festival sportif annuel de l'Académie Commerciale se déroulera samedi prochain, durant l'après-midi, à l'aréna.

Le morceau de résistance du programme sera une partie de hockey entre le Royal 22e Régiment, le meneur de la Ligue des Bons Sports, et l'Académicien.

Une deuxième joute de hockey mettra aux prises deux clubs de la Ligue Interscolaire, dans une partie de championnat.

UN NOUVEAU SUCCES DU CLUB BONAVENTURE

Bonaventure, 26. — (D. N. C.) — Le club de hockey Monaventure a défait le Grand Cascapédia récemment au compte de 4 à 2 pour la 3e fois consécutive, devant une nombreuse foule de spectateurs. Les 2 équipes fournirent du jeu rapide et sensationnel. Voici maintenant l'alignement des deux équipes:

Bonaventure:	Cascapédia:
Buts:	
Bourdage	Lawlis
Défenses:	
Goulet	Dutil
Legrand	O'Neil
Centres:	
Arsenault	Coull
Ailes:	
Bourque	Robertson
Poirier	L. Coull

Subs : Bonaventure : S. Bourdage, P. Bourque, Bernard, Gauthier, Allard.

Subs : Cascapédia : Cyr, F. Cyr, J. Coull.

VOIR AUTRES NOUVELLES SPORTIVES EN PAGE 11

Une seule partie "à finir" entre Silver Granite et Carignan

C'est ce soir à huit heures, à l'Arena, que le Silver Granite et le Carignan en viendront aux prises dans la seule partie qui servira à choisir l'adversaire du Royal 22e Régiment dans la série finale pour le championnat de la ligue des Bons Sports.

Le Silver Granite a terminé en deuxième position et le Carignan en troisième. Les deux clubs se sont fait la vie passablement dure au cours de la cédule et on se demande si le Silver Granite réussira à percer la solide défense du Carignan et si Jack Guay, le brillant centre de ce dernier club, se montrera aussi effectif que durant la cédule régulière. On se rappelle qu'avec Maurice Ouellet il a contribué à une grande partie des victoires de son club.

Cette partie suscite un intérêt considérable. Elle sera suivie d'une joute d'exhibition entre le Royal 22e Régiment et le Café Laval, de la ligue de St-Fidèle.

MLLE GEORGETTE DELISLE GAGNE LA COURSE EN SKI DU FEUILLE D'ERABLE

Dimanche après-midi, au club de ski Feuille d'Erable, avait lieu la course de 2 milles en skis pour dames, pour le championnat de la ville et du district.

Mlle Georgette Delisle, du club Athlétique, remporta le championnat et la coupe donnée par M. Robert Picard, bijoutier. Elle a franchit la distance de 2 milles en 12 minutes et 5 secondes.

2e — Mlle Fernande Lemieux, Athlétique, 12.13.

3e — Mlle May Derouin, Athlétique, 12.20.

4e — Mlle Marthe Turgeon, F. d'Erable, 12.55.

5e — Mlle Georgette Côté, Athlétique, 13.05.

6e — Mlle Phyllis Carpenter, Athlétique, 13.11.

7e — Mlle Simonne Demers, F. d'Erable, 13.55.

7e — Mlle B. B. Riverin, F. d'Erable, 13.55.

8e — Mlle Madeleine Talbot, F. d'Erable, 17.00.

Ensuite eut lieu l'après-midi sportif annuel du Feuille d'Erable, auquel prirent part les clubs de skis Athlétique et Montagnard de Lévis. Il y eut différentes courses, comme suit:

Course en skis 1-4 mille pour hommes (Vitesse), gagnée par Laurent Robert, de l'Athlétique, en 1 minute et 4 seconde.

Course en skis à reculons pour dames, gagnée par Mlle Fernande Lemieux, de l'Athlétique, et pour hommes, gagnée par Georges Talbot, du Feuille d'Erable.

Course en "ski-jorring" mixte, gagnée par Mlle Simonne Demers et Roger Marcoux du Feuille d'Erable.

Course en skis double mixte, gagnée par Mlle Phyllis Carpenter et Kay Carpenter, de l'Athlétique.

Course, un ski seulement, pour dames, gagnée par Mlle Marthe Turgeon, du Feuille d'Erable, pour hommes, gagnée par Kay Carpenter, de l'Athlétique.

Course de côté en skis pour dames, gagnée par Mlle Fernande Lemieux, de l'Athlétique, pour hommes, gagnée par Kay Carpenter, de l'Athlétique.

Course à pied à travers champs pour dames, gagnée par Mlle Phyllis Carpenter, de l'Athlétique, pour hommes, gagnée par Roger Valentine.

Course de 2 milles à travers champs pour juniors de 16 ans et moins:

1 — Fernand Turgeon, 11.02.
1 — Roland Larose, 11.02.
2 — Jean-Paul Turgeon, 11.03.
3 — Jacques Magnan, 11.25.
4 — Gilles Simard, 11.35.
5 — Georges Talbot, 12.00.

LES QUILLES INTERIEURES SUR TAPIS EN GRAND HONNEUR A LA LEGION CANADIENNE

Un nouveau genre de sport vient d'être organisé au club de la Legion Canadienne, ce sont les quilles intérieures sur tapis. Les élections des officiers du bureau de direction ont eu lieu dimanche après-midi, le 24 février dernier.

Le lt-col. Brousseau, A.D.C., fut choisi comme président honoraire de la ligue et le lt-col. Kemp comme vice-président honoraire.

Le comité se forme comme suit: R.-L. Boulanger, président; P. Ouellet, vice-président; T.-D. Beattie, trésorier; Sylvio Lepage, secrétaire; P. DeGuise, aviseur légal; V. Fusk, publiciste.

Après les élections des officiers, les clubs furent formés et la ligue commencera ses activités le premier dimanche de mars.

Club Robert: A. Robert, capitaine; R. Emond, J.-C.-A. Audette, J.-A. Walsh, Z. Dugal.

Club Beattie: T.-D. Beattie, capitaine; G. Groves, A. Poulin, J. Bouchard, J.-G.-R. Doray.

Club Lepage: Sylvio Lepage, capitaine; H.-L. Kennan J.-A. Fecteau, lt-col. Ouellet, P.-H. Boulanger.

Club Boulanger: R.-L. Boulanger, capitaine; J.-J. Conway, F.-J. Julien, Henri Tanguay, C.-N. Bartlett.

Club Fusk: V. Fusk, capitaine; S.-V. Rodde, H. Archambault, R.-H. Pennington, R. Keiller.

Club Drouin: P. Drouin, capitaine; J.-A.-H. Bérubé, J.-J. Killen, P.-P. Conway, R. Blanchet.

Une cédule sera préparée et publiée plus tard.

MARTEL DANS LE DOG DERBY DE ST-EMILE

Lorsque les juges donneront le signal du départ de la course de chiens de Saint-Emile, le 3 mars, à 2 heures p.m., on verra les meilleurs concurrents s'engager sur la route. En effet, Emile Martel, le champion de 1934 dans la course internationale, et Narcisse Dompierre, un autre participant de 1935, viennent de s'inscrire. A part ceux déjà nommés, deux autres viennent de s'inscrire, ce sont Emile Auclair et Achille Lafond. Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'au moins 15 équipes prendront part à ce derby. Nous rappelons que toutes les équipes devront avoir deux chiens et que le parcours sera de 15 milles. Les inscriptions seront reçues jusqu'à samedi soir, le 2 mars, à 8 heures, alors que seront tirés les numéros chez M. Arsène Auclair, secrétaire, restaurateur de Saint-Emile. Comme les chemins sont ouverts à la circulation des automobiles, on prévoit qu'un très grand nombre d'amateurs de Québec et des environs viendront assister à cette épreuve. M. Omer Auclair, de la Acme Glove, est le président du comité d'organisation. M. Achille Lafond, manufacturier, est vice-président. M. Arsène Auclair, secrétaire, et M. Arthur Drouin, assistant-secrétaire. On peut obtenir tous les renseignements et s'inscrire en s'adressant par téléphone à Arsène Auclair, Loretteville, 803-s-3.

LES PINGOS

Le club de balle-molle Pingos, qui faisait partie l'an dernier de la ligue Senior, et qui a toujours bien figuré dans le sport québecois, donnera lundi, 18 mars prochain, un grand euchre-bridge dans la salle Berthelot. Les organisateurs de la soirée ne négligeront rien pour la rendre attrayante et déjà de nombreux prix ont été recueillis pour les gagnants. Le prix d'admission ne sera que de 35 cents. Nul doute que les amis du club (ils sont très nombreux), se rendront à la salle Berthelot, le 18 mars, pour encourager l'une des meilleures organisations sportives de cette ville et en même temps passer une agréable soirée.

PARADE ANNUELLE DES RAQUETTEURS CE SOIR

Tous les hivers, les clubs de Québec organisent 2 grandes parades; la parade d'Eglise, qui eut lieu au commencement de janvier et la parade du Soir. Celle-ci, qui avait été remise à cause du décès de M. J.-Napoléon Belleau, aura lieu ce soir.

Les 10 clubs de l'Union des Raquetteurs du District de Québec, avec corps de clairons en tête, seront largement représentés.

Le rassemblement se fera en face de l'Hôtel de Ville, à 8 h. 15 p. m. Salut à Son Honnur le maire de Québec, M. J.-E. Grégoire, à 8 h. 20. Départ de la parade à 8 h. 30.

Voici l'ordre de la parade: Le Dragon, Le Montcalm, Le Huron, Le Voltigeur de Lévis, L'Aiglon et Le Loretteville, de Loretteville, Le Frontenac, Le Zouave, L'Union Commercial et Le Lévis de la Rive-Sud.

Les Délégués à l'Union des Raquetteurs du District et les Officiels.

L'itinéraire est le suivant: De la Fabrique, St-Jean, Carré d'Youville, Côte d'Abraham, De la Couronne, St-Joseph, St-Vallier, Carillon et Ave. Parent, pour se terminer au chalet du club Frontenac par une grande soirée pour les raquetteurs et leurs compagnes seulement.

NOTRE-DAME DU CHEMIN

Les employés de la patinoire ont gagné le championnat de la ligue "Inter-Pelles" en disposant des volontaires au score de 3 à 2.

SOMMAIRE

Première période

1—Volontaires, P. Couture (Dugal R.) 3.46
Punition : M. Lanouette.

Deuxième période

2—Volontaires, Dugal R. . . 7.53
Punitions : Hardy C, Hardy C, Lanouette M.

Troisième période

3—Employés, Baribault P. . . . 5.10
4—Employés, J. St-Laurent . . 7.55
5—Employés, Baribault P. . . . 10.45
Punition : aucune.

Italo Balbo a mis la rondelle au jeu.

"SPORTRAITS"

par Chuck Templeton

Recrues qui tiennent bon

Une recrue des N. Y. Rangers.

CHARLIE CONACHER ASSURE DE TERMINER AU 1ER RANG

Avec un total de 45 points, il détient une avance de 8 points sur Frank Boucher, son plus proche concurrent. — Le meilleur gain de la semaine a été réussi par Paul Thompson, des Chicago Black Hawks.

LE TABLEAU DE POSITION DES CLUBS

Montréal, 26. — (P.C.) Charlie Conacher est maintenant pratiquement assuré de terminer la saison régulière de la N. H. L. en tête des compteurs parce qu'il détient une avant de 8 points sur son plus proche concurrent, Frank Boucher, l'habile joueur de centre des Rangers. Le gros Charlie enregistra deux points et un "assist" la semaine dernière, pour porter son total à 45 points dont 25 buts, soit plus de buts et de points que tout autre joueur. Il se classa premier l'an dernier.

Boucher ne réussit qu'une passe au cours de la semaine dernière et a maintenant un total de 37 dont 10 buts et 27 "assists". Jackson vient immédiatement ensuite avec 36 points, dont 20 buts et 16 "assists". Jackson et Cecil Dillon, des Rangers, sont au deuxième rang pour le nombre de buts tandis que Earl Robinson, des Maroons, vient ensuite avec 17. Syd Howe, nouvelle acquisition du Détroit, venant de St-Louis, continue sa marche en avant avec 15-20—35, tandis que la place suivante est partagée entre Robinson, Larry Aurie, de Détroit, et Art. Chapman, des New York Americans, qui ont chacun 34.

Le meilleur gain de la semaine a été réussi par Paul Thompson, des Chicago Black Hawks: il compta un point et fournit 4 "assists", la plupart dimanche soir, lors de la victoire de son club par 6-1 sur les Montreal Maroons.

Voici maintenant la liste des positions:

DIVISION CANADIENNE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	42	25	13	4	126	95	54
Montréal	40	21	17	2	105	78	44
Canadiens	37	15	17	5	79	99	35
Americans	39	10	21	8	84	112	28
St-Louis	41	9	26	6	73	118	24

DIVISION AMERICAINE

Rangers	39	21	13	5	117	106	47
Chicago	40	21	15	4	91	71	46
Boston	39	20	14	5	97	90	45
Détroit	39	13	19	7	93	95	33

L'ECOLE TECHNIQUE CHAMPION DE LA LIGUE JUNIOR-DUGAL

L'Ecole Technique a remporté le championnat de la ligue Junior de Québec (Dugal) en disposant de l'Ace A. A. A. Junior, hier soir, au score de 2 à 1, gagnant la ronde par 5 à 2.

L'Ace eut l'avantage du jeu durant toute la partie, et c'est grâce au travail de Roger Dion, le gardien des buts de l'Ecole Technique, si ce dernier a remporté le championnat. L'Ace n'avait que huit joueurs.

Voici l'alignement des clubs et le sommaire:

ALIGNEMENT

EC. TECHNIQUE:	ACE A. A. A.:
Buts	
R. Dion	G.-H. Bouchard
Défenses	
W. Côté	P. Murphy
A. Roy	D. Butler
Centre	
Adj. Blanchet	P. Courteau
Aile droite	
A. Leblond	J. Lavoie
Aile gauche	
P. Roy	G. Brown

Subs. Ecole Technique: Boisvert, Tobin, B. Girard, J.-R. Poulin, H. Delisle.

Subs. Ace A. A. A.: M. L'Heureux et S. Bélanger.

Arbitres: Marcel Giguère et W. Thibault.

SOMMAIRE

Première période

Ecole Technique, Tobin (Leblond) 13.12
Punition : Aucune.

Deuxième période

Ace A. A. A. Junior, P. Courteau (Lavoie-Brown) 2.00
Punition : Aucune.

Troisième période

Ecole Technique, Poulin (Blanchet) 7.19
Punitions : W. Côté, mineure; P. Courteau, G. Brown, A. Leblond et M. Tobin, majeures.

ROUSSEAU ET CHARLEVOIX SE PARTAGENT LE SUCCES

Le club de hockey Rousseau de Québec est allé rendre visite au Charlevoix de la Baie St-Paul samedi et dimanche derniers. Le Charlevoix gagna la première rencontre par 2 à 1 mais le Rousseau prit sa revanche le lendemain au score de 5 à 2. Le Charlevoix en était à sa première défaite depuis le début de la saison.

Le Rousseau profite de l'occasion pour remercier le Charlevoix de la magnifique réception qui lui a été faite.

UNION COMMERCIALE

Souvenons-nous du Quatuor Alouette, et ce soir soyons nombreux pour saluer Son Honneur le maire et prouver au public québecois que son plus vieux club de raquetteurs est encore plein de vie. Rassemblement à 8 h. 15 p. m. à l'Hôtel de Ville.

LES QUILLES CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le grand concours individuel de gros ses quilles vient de se terminer chez les Chevaliers de Colomb, aux salles du Conseil Laval. Plus de 40 Chevaliers prirent part à ce tournoi qui a remporté un succès à tous les points de vue. Les organisateurs et les concurrents méritent toutes nos félicitations.

Raoul Bouchard se classa premier avec une moyenne de 193.1 tandis que J.-H. Levasseur prenait le second rang avec 188. Voici la liste des 8 suivants: 3. — P. Ratelle, 182.2; 4. — Josephat Thibaudeau, 181.2; 5. — J. Bruneau, 181.; 6. — G. Guérin, 180.4; 7. — E. Tremblay, 180; 8. — A. Laliberté, 178.4; 9. — L.-Z. Riel, 175.5; 10. — O. Sylvain, 171.4.

YMCA

AUJOURD'HUI

4.15 - 5.15 P.M.—Classe de Culture Physique et de Natation des Ecoliers.
5.30 - 6.00 P.M.—Classe de Culture Physique des Hommes d'Affaires.
6.15 P.M.—Souper Hebdomadaire du Y's Men's Club.
8.30 P.M.—Classe de Culture Physique des Jeunes Gens.

LIGUE NAVALE ET MILITAIRE

La première partie d'une série de 2 dans 3 pour le championnat de la Ligue Navale et Militaire de balle molle sera disputée ce soir au Manège Militaire, à 8 heures précises, entre le R.C.N.V.R. et le Royal 22ème.

Le trophée, emblème du titre, a été généreusement offert par le colonel Prower, commandant du district militaire No 5. Tous les amateurs sont cordialement invités.

APRES-MIDI SPORTIF DU CLUB FRONTENAC DIMANCHE PROCHAIN

Les raquetteurs du Club Frontenac tiendront leur après-midi sportif dimanche prochain, le 3 mars, au Parc Victoria. La direction de cet événement a été confiée à M. John Clark, ex-président du club. Tous les raquetteurs de l'Union Locale sont cordialement invités.

Voici maintenant le programme au complet:

1.—100 verges, pour les membres du bureau de direction du club.
2.—100 verges, ouverte aux délégués de l'Union Locale.
3.—2 milles, ouverte à tous les membres-raquetteurs de l'Union Locale.
4.—50 verges, dames du Frontenac.
5.—50 verges, jeunes filles du Frontenac.
6.—Souque à la corde, entre raquetteurs de Lévis et de Québec, chaussés de mocassins.
7.—5 milles, ouverte à tous les membres des clubs de l'Union Locale.
8.—Souque à la corde, entre les dames du Frontenac et les dames appartenant aux autres clubs.
9.—100 verges, ouverte à tous les membres costumés du club.
10.—200 verges, ouverte à tous les membres duclub, sans raquette.
11.—Course avec obstacle, pour les membres des clubs qui ne sont pas inscrits comme coureurs.

CEDULE DU JOUR

LA N. H. L.:
Toronto à Chicago.
Détroit à Americans
St-Louis à Boston.

CANAMERICAINE:

Aucune joute.

LE MICKEY MOUSE

Le Mickey Mouse a fait un grand remarniement sur son équipe et lance un défi au Notre-Dame du Chemin, au Loretteville et au Capitol pour jouer sur le terrain du club qui relèvera le défi. Inf. G. Carrier, tél. : 3-0110.

LE NATIONAL

L'entrainement du club de baseball "National" se continuera ce soir à l'A.S.Q. et les joueurs pourront commencer à lancer la balle. Tous les intéressés sont priés d'être présents.

A LA VOIRIE

Il y aura un grand euchre au club de la Voirie, lundi soir prochain, sous le patronage de M. le sous-ministre Boulanger. Tous les intéressés sont cordialement invités.

LES "PICHENOLLES"

La semi-finale de la ligue de pichenolles s'est terminée jeudi soir alors que le Madden l'emporta sur le St-Germain de la façon suivante:

Madden	100-100-100—300
St-Germain	83- 95- 79—257

LE SALABERRY DEFAIT ST-RAYMOND PAR 6-4

En scorant deux points dans la période supplémentaire le Salaberry de Beauport a défait le St-Raymond sur son propre terrain au score de 6-4, dimanche après-midi.

Les amateurs furent tenus sur le qui-vive du commencement à la fin et la partie fut tout à fait dénuée de rudesse, aucune punition n'ayant été distribuée. Les deux équipes ont fourni un régal sportif aux fervents du hockey et nous pouvons dire sans crainte qu'ils ont été servis comme ils le désiraient.

Le Salaberry remercie sincèrement tous les joueurs et amateurs de St-Raymond sans exception, du chaleureux accueil qu'il reçut.

LE TROPHEE DE L'EVENEMENT

Voici la photographie du magnifique trophée que L'Evénement a présenté au président Nap. Côté, de la ligue Interscolaire, et qui sera désormais l'emblème du championnat de ce populaire circuit qui réunit des clubs représentant douze institutions de notre ville. Deux clubs ont décroché les championnats de leurs sections: Montcalm, dans la section "A", et St. Patrick, dans la section "B". Le champion de la section "C" n'est pas encore proclamé, St-Jean-Baptiste et Jacques-Cartier ayant annulé à trois reprises, dans la série finale de cette section.

TROIS JOUEURS BLESSES A LA TETE A PROVIDENCE

Providence, 26. — (P.A.) Les Rhode-Island Reds ont réussi à reprendre l'exclusivité de la seconde position, dans la ligue Canado-Américaine, en annulant au score de 3-3 avec New-Haven, hier soir.

La partie fut la répétition de la rencontre de la veille à New-Haven. Les Reds prirent une avance de 2 points, dans les neuf premières minutes de jeu, mais virent les Aigles en avant à 3-2, avec la fin de la seconde session. Les hommes de Billy Coutu réussirent à combler le déficit d'un point, 2 minutes avant la fin de la 3e période.

Larry Molyneaux s'est fait faire quatre points de suture sur la tête, après que Jackie Keating l'eut frappé avec son bâton. Reid et Doggie Kuhn reçurent aussi des blessures à la tête, mais moins graves.

ALIGNEMENTS

Providence:	New-Haven:
Buts:	
Byrne	Moore
Défenses:	
Nichols	Beisler
Mulligan	Mitchell
Centres:	
Lowery	Jackson
Ailes:	
Kuhn	McBride
Keating	Klein

Subs : Providence : Harrington, Gaudreault, Rivers, Taylor, Murray, Ranger et Lesieur.

Subs : New-Haven : Schultz, Holmes, Reubell, Molyneaux, Reid et Perkins.

Officiels : Bill Shaver et Bill Halloran.

SOMMAIRE

Première période

1—Providence, Mulligan (Taylor et Murray) 8.26
2—Providence, Harrington (Rivers et Gaudreault) . . 8.40
3—New-Haven, Reubell (Holmes) 16.11
Punitions : Harrington, Reid, Mitchell, Molyneaux, Keating (majeure), Mitchell (majeure), Mulligan et Nichols.

Troisième période

6—Providence, Harrington (Kuhn, Rivers et Murray) 17.56
Punition : Mitchell.

Supplémentaire

Pas de point.
Punition : Reid.

LES STANDINGS DE LA C.-AMERICAINE

Voici quel est, ce matin, le classement des clubs, dans la ligue Canado-Américaine:

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	39	22	11	6	132	98	50
Providence	36	15	11	10	92	92	40
QUEBEC	38	17	16	5	111	93	39
New-Haven	38	12	18	8	95	113	32
Philadelphie	39	13	23	3	94	128	29

LE DOG-DERBY DU COMTE DE QUEBEC

Le tirage des numéros du dog-derbq du Comté de Québec se fera ce soir, à 8 heures 15, à l'hôtel de ville de Beauport. Cette course annuelle de cinq milles sera disputée dimanche prochain, le 3 mars. Tous les intéressés sont priés d'être présents, ce soir.

COURSES EN RAQUETTES

Willie Lemieux, propriétaire de la patinoire du fort No 3 à St-David, est à organiser deux courses en raquettes pour dimanche prochain, le 3 mars. De magnifiques prix seront distribués aux heureux gagnants. Inf. Willie Lemieux, St-David.

LA COUPE VICTOIRE AU JACQUES-CARTIER

Ce soir, au Jacques-Cartier, seront jouées les parties de première ronde dans la compétition pour la coupe Victoria.

Voici quelle sera la composition des équipes:

J. Giroux	O. Lechasseur
C. A. Emond	Henri Côté
Art. Egan	Henri Auger
Roméo Blanchet (skip)	J. K. Hackett (skip)
H. Giguère	A. Grenier
J. G. Blondin	Jules Lépine
J. B. E. Forgues	G. Drolet
J. A. Chantal (skip)	Georges Jeffrey (skip)
P. A. Catellier	x x x
G. Brousseau	C. A. Vézina
Oscar Arel	F. Hackett
Olivier Drouin (skip)	J. E. Pouliot (skip)
L. Létourneau	A. Laberge
Oscar Auger	J. B. Morin
Aimé Déry	G. Drouin
W. Samson (skip)	Réal Talbot (skip)

Le tirage sera fait ce soir, avant les joutes.

A LAUZON

Les Back Hawks, de Québec, joueront contre le Lauzon, à Lauzon, ce soir, à huit heures.

M. LAPOINTE ET LA SOCIETE DES NATIONS

(Suite de la page 3)

contrôle de la région pour toute la durée de la campagne et en dirigeant sur les lieux une police internationale qui sut maintenir l'ordre établi.

A part l'assemblée et le conseil, la Société comprend aussi des corps permanents qui s'occupent de questions économiques, sociales, toutes de portée internationale. La Cour Internationale de justice vient aussi se greffer sur l'organisation centrale. Au cours des dix dernières années, nombre de litiges ont été réglés par cette cour.

La création d'une mentalité pacifique, le désarmement moral en d'autres mots, et la préparation de l'opinion publique en ce sens sont les meilleurs préventifs contre la guerre, expliqua M. Lapointe. Toute organisation comme la Société des Nations qui a voué une haine à la guerre devrait être respectée. "Avec la science moderne", affirma le conférencier, "tout a changé. L'homme peut exercer son contrôle sur les objets les plus divers. Il n'y a à proprement parler qu'une chose que l'on ne peut encore contrôler : les relations d'homme à homme. Mais j'ai bien confiance que les hommes finiront un jour par se donner la main".

Les adversaires de la Société des Nations soumettent qu'elle peut faire des erreurs et voit là une cause d'inutilité. Mais que penser des mitrailleuses et des canons ? Atteignent-ils toujours leur but ? On soumet encore que le Canada ne peut être intéressé à promouvoir la paix. On ne semblait pas intéressé à la guerre de 1914, au début, fit remarquer à ce propos M. Lapointe et pourtant combien des nôtres traversèrent les mers, les premiers volontairement et les derniers forcément. La guerre ne sera jamais de notre faute mais cela ne signifie pas que nous n'y serons pas entraînés. Notre intérêt est donc de joindre nos efforts pour l'empêcher.

On prétend de même que les dépenses que la Société nous impose sont trop élevées. M. Lapointe cita alors des chiffres pour démontrer que le montant de $250 000 que le Canada paie annuellement à la Société des Nations constitue une "assurance" plutôt profitable. En effet, la dernière guerre a coûté au pays $1.600 000,000. Le Canada débourse encore annuellement $160,000,000 pour les pensions. Sur chaque dollar payé en taxes au gouvernement, 60 centins servent à couvrir les dépenses de la guerre. Il en coûte à chaque citoyen du pays $18. par an pour la guerre. On ne critique pas cela mais on critique le 2 centins 1-2 déboursé pour payer la cotisation du Canada à la Ligue des Nations, affirma en terminant l'honorable M. Lapointe.

Parmi les personnes présentes à la table d'honneur on remarquait auprès de M. Ludger Faguy, Fidèle Navigateur, M. L.-E. Grothée, vice-maître suprême ; M. J.-B. Carbonneau, maître ; l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture ; l'honorable juge P.-A. Choquette, Son Honneur le maire Grégoire, M. Jos. Samson, M. P. P., MM. Eugène Lemieux, F. C., C.-E. Lapierre, F. P., Eugène Marquis, D. G. C., J.-O. Denis, G. C., J.-L. Roberge, F. N., J.-E. Collin, F. N., G.-A. Tardif, F. A., M. Marquis, G. C., Lionel Roberge, G. C., Paul Pamondon, F. T., W. Carbonneau, F. C., l'échevin Arthur Poulin, M. Eugène Leclerc, M. A. Gingras.

DIMINUTION DU TAUX D'INTERET DU FRET AGRICOLE

(Suite de la 1ère page)

Il permettra des emprunts jusqu'à 60 pour cent de la valeur de la terre et des constructions parce qu'aucune hypothèque sur les biens meubles n'est légale en cette province.

La seule sortie oratoire de la journée fut faite par le ministre des Finances, quand des progressistes accusèrent le gouvernement d'avoir fait baisser les prix des denrées agricoles par une politique soutenue de déflation.

M. G.-G. Coote (F. U. A., MacLeod). — "Les sources de crédit ont été fermées aux cultivateurs par l'abaissement des prix. J'ai un voisin qui a retiré 19 cents pour une vache expédiée sur le marché de Calgary. Si les provinces n'avaient pas adopté des moratoires, il y aurait eu des émeutes en ce pays, comme il s'en est produit dans des districts ruraux des Etats-Unis parce que les prix des denrées agricoles étaient tellement bas que les cultivateurs ne pouvaient pas payer leurs dettes. Le gouvernement aurait pu faire quelque chose pour les cultivateurs il y a quelques années au moyen d'une intervention monétaire comme en Australie. Il a refusé. Le cultivateur australien obtient un meilleur prix pour ses produits que le cultivateur canadien, parce que son gouvernement a pris action pour rendre la monnaie australienne conforme aux besoins de la ferme. Jusqu'au déclenchement de la présente déclara classe de placement au Canada, à l'exception des obligations du gouvernement, n'avait un meilleur record que les hypothèques agricoles. Même avec la déflation, je crois qu'elles ont encore un meilleur record que les obligations de corporation".

M. Coote suggéra de ne pas charger un taux d'intérêt supérieur à 4 pour cent.

Le ministre des Finances répondit qu'il ne voulait pas s'engager dans une discussion sur la déflation. "Je n'ai rien eu à voir avec les prêts agricoles", dit-il. "Les pâturages éloignés nous semblent toujours verts et le député de MacLeod doit être indument impressionné par les tactiques d'inflation en d'autres pays".

L'honorable J. C. Elliott, libéral, de Middlesex-ouest, déclara qu'il ne pouvait comprendre pourquoi le gouvernement n'assumait pas une partie des frais d'administration du prêt agricole "quand il se propose de contribuer $7.000,000 au coût d'administration de l'assurance-chômage".

M. J.-F. Pouliot, libéral, de Témiscouata, dit à son tour que les cultivateurs canadiens avaient perdu deux milliards de dollars dans la dévaluation de 14 produits depuis l'avènement du gouvernement Bennett en 1930. "Le gouvernement aurait mieux fait de réduire les tarifs. Ce sont les tarifs élevés qui ont amené la chute des prix dans le domaine agricole".

M. Pouliot. — "Ce bill remettra-t-il le cultivateur sur ses pieds ? Non. C'est tout simplement une sornette, du bluff. Le fonds du prêt agricole ne représente pas la demie de un pour cent des pertes subies par les cultivateurs depuis 1930".

M. John Vallance, libéral, de Battleford, suggéra au gouvernement de prêter de l'argent aux cultivateurs à 3 1-2 pour cent, mais le ministre des Finances répondit que ce serait une politique malhabile.

Miss Agnes Macphail, progressiste, dit que le gouvernement devait supporter les frais d'administration du prêt agricole, et elle fut appuyée par plusieurs libéraux.

Importante

Vente à l'Encan
AUJOURD'HUI
à 10 h. a.m., à la résidence de
M. le Colonel Benoît
59, rue St-Louis.

Meubles antiques et modernes de grande valeur, consistant en un ameublement de salle à manger en noyer, un sofa antique, des carpettes de Mongolie, une bibliothèque, livres, porcelaine, verre taillé, etc.

Vente ce matin, à 10 hrs a.m.

Les Enchères Marceau

Ce qu'on porte à New-York

Par Laura I. Baldt, A.M.

3480

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Voici quelque chose d'ingénieux en fait de robe d'intérieur. Ce genre de robe se modernise comme vous pourrez le constater en jetant un coup d'oeil sur ce modèle. La fermeture à boutons et boutonnières est amincissante et très seyante.

Un gai broadcloth de coton à carreaux a servi à la confection de l'original.

Le patron est fourni en grandeurs 16, 18 ans, 36, 38, 40 et 42 pouces de buste.

Pour 36 il faut 3 1-8 verges de tissu de 39 pouces avec 3-4 de verge de tissu contrastant de 35 pouces.

Le prix de ce patron est .15c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique**, inscrivez clairement vos noms et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez .15c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 3480. Grandeurs...

Nom ... ...

Adresse ... ...

....

L'HITLERISME ABANDONNE LA LUTTE A VIENNE

(Suite de la 1ère page)

Braunau, place natale d'Hitler, et à d'autres châteaux-forts secrets des nazis autrichiens le long de la frontière austro-allemande. De fortes quantités d'armes et de munitions ont déjà été livrées aux autorités, dit-on. A Voecklbrueck, Welsried et autres centres nazistes, les chefs du mouvement se sont mis à la disposition des autorités.

Quelques-uns de ceux-ci ont franchement admis, apprend-on, qu'ils n'abandonnaient pas leur loyauté envers le national-socialisme d'Adolf Hitler, ni leur espoir de voir s'opérer un jour une union austro-allemande. Ils ont expliqué toutefois qu'ils croyaient pouvoir servir mieux leur idéal "par une coopération ouverte" avec les corps patriotiques et semi-militaires autrichiens, comme le Schutz-Korps et le Sturmschaeren.

Le colonel Walter Adam, chef du front patriotique, a déclaré que le gouvernement Schuschnigg aura l'oeil ouvert afin d'empêcher tout recrutement déguisé parmi les membres de ces services loyaux envers les autorités.

L'AIDE DES ANGLAIS AUX AUTRICHIENS

(Suite de la 1ère page)

pre à soutenir le système ferroviaire autrichien.

M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, a fait une visite de politesse au No 10 Downing Street alors que les visiteurs autrichiens étaient reçus par le premier ministre Ramsay MacDonald. Il causa durant plusieurs minutes avec le chancelier et son ministre.

Les deux hommes d'état étrangers ont conféré avec Sir John dans l'avant-midi et l'après-midi. Après la première entrevue, le secrétaire du Foreign Office se rendit au palais de Buckingham, mais le but de sa visite ne fut pas révélé.

Le premier ministre reçut ses hôtes à déjeuner, après quoi il les conduisit à la Chambre des Communes qui était en séance. Un peu plus tard, le chancelier autrichien et le baron Berger-Waldenegg rendirent visite à M. Arthur Henderson, président de la conférence du désarmement.

Leurs conversations avec les représentants du gouvernement anglais prendront fin aujourd'hui.

EFFROYABLE TEMPETE SUR L'ATLANTIQUE

(Suite de la 1ère page)

age par le remorqueur français "Abeille". Il doit arriver à Brest ce matin même. Le "Caterina Madre", vaisseau italien a envoyé un S O S. Il se trouve à 40 milles à l'ouest de l'Ile Yeu. On dit que son hélice s'est détachée.

Le système de direction du S. S. "Eftychia", vaisseau grec, est endommagé. Ce vaisseau se dirige vers Istamboul. Le SS. Delhoi, un autre vaisseau grec, a aussi réclamé de l'assistance.

Mentionnons aussi le "Schlosien", vaisseau allemand, le "Syrie", vaisseau belge, le "San Melio", vaisseau anglais, le "Delphinus", vaisseau suédois et le fréteur anglais "Hillcroft", ces deux derniers dans les eaux occidentales de l'Europe.

Dans le Pacifique, on signale le vaisseau japonais "Taihei Maru", au large de l'île Vancouver, qui a été pris en remorque.

SIR FRANCIS FLOUD, le nouveau Haut Commissaire britannique au Canada, arrivé récemment dans la capitale canadienne pour y assumer ses fonctions.

NAUFRAGE AUX ANTILLES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Castries, Sainte-Lucie, Antilles, 26. — Plusieurs bateaux fouillaient les eaux infestées par les requins, hier soir, avec le vague espoir de retrouver les corps de quelques-uns des 22 excursionnistes que l'on croit avoir péri avec six autres compagnons, dimanche, quand le bateau d'excursion sur lequel ils avaient pris passage chavira à trois milles du rivage.

Six cadavres reposent déjà dans le petit village de Laborie. Ils furent recueillis dans les parages de la coque retournée du St-George, bateau à moteur de treize tonnes, qui était parti de Choiseul dimanche. Entre temps, 74 survivants attendent dans le même village des nouvelles de leurs amis disparus.

On n'espère pas beaucoup en retrouver vivants. Il se peut que quelques-uns soient demeurés emprisonnés dans la coque, au-dessus du niveau des eaux, quand le vaisseau tourna sans dessus dessous, mais c'est peu probable. Le bateau chavira quand ses passagers se précipitèrent subitement à babord. Comme il était trop chargé, il prit de la bande et tourna complètement.

On pense plutôt que les quelque 22 disparus se sont noyés ou ont été dévorés par les requins. Au nombre de ces disparus, il y a M. Henry Eudoxie, gradué en agriculture du Collège MacDonald, de Ste-Anne de Bellevue, Qué., et ancien résident de New York. Le désastre se produisit à trois milles en mer, alors que le St-George ramenait ses passagers de Choiseul, après une journée de plaisirs. Des résidents qui se tenaient sur le rivage assistèrent impuissants à la tragédie. Ils virent le bateau pencher subitement, précipitant ses occupants dans la mer. Des personnes tentèrent de grimper sur sa coque glissante. Quelques-unes, hommes, femmes ou enfants, y parvinrent, tandis que d'autres retombèrent dans la mer. Une brise assez forte soufflait alors et la mer était houleuse. Des vagues passaient pardessus la coque. Elles emportaient parfois un survivant impuissant à se maintenir sur la quille.

Des canots furent mis à la mer et des sauveteurs naviguèrent vers le lieu du sinistre, où ils purent recueillir 74 survivants, dont tous les membres du petit équipage du St-George.

SEISME EN GRECE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Athènes, 26. — Un séisme d'une intensité considérable a secoué la région méditerranéenne et l'île de Candie, à bonne heure hier. Il y a eu huit morts sur l'île, et les dommages à la propriété sont très considérables.

Le tremblement de terre se fit sentir aussi au Caire et à Malte, mais aucun dommage sérieux ne fut causé à ces endroits.

La température a été très froide dans le sud des Cyclades et au nord de la Crète. La population s'élança hors des demeures lorsque les édifices commencèrent à trembler et à s'écrouler. Plusieurs rues furent rendues inhabitables. Les dommages les plus sérieux ont été causés à Candi et dans les villages environnants.

On connaissait hier cinq blessés, mais on croit qu'après réception de rapports plus complets, ce nombre en sera augmenté.

D'après des rapports de Malte, l'épicentre du séisme serait situé dans la mer de Marmora.

AUX ETATS-UNIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Kansas City, 26. — Une terrible tempête de neige, de grésil et de grêle a causé de lourds dommages, hier. Treize personnes au moins sont mortes, des dommages considérables ont été causés aux troupeaux et aux récoltes. Dans certaines régions arides, les cultivateurs ont vu avec plaisir la neige et la pluie, mais les avantages ont été plutôt rares. La tempête a sévi sur une région très vaste à l'est des Rocheuses et au sud des grands lacs. Hier soir, les éléments semblaient vouloir se calmer quelque peu.

On n'a pas encore fait l'estimé des dommages. Cependant, dans la région minière du Kansas, de l'Oklahoma et du Missouri, on établit ces dommages à environ $250.000.

Avis!

LE THÉ 'SALADA'

a maintenant une qualité pour toutes les bourses

Marque Jaune

28c - ½ lb

MARQUE BRUNE - 33c ½ lb.
ORANGE PEKOE - 40c ½ lb.
La Qualité prime tout

51F

LA DEMISSION DU PARAGUAY

Le secrétaire général de la Ligue des Nations accuse réception de l'avis de démission donné par le Paraguay.

DES ARRERAGES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 26. — M. Joseph Avenol, secrétaire-général de la Société des Nations, a accusé réception, hier, de l'avis de démission du Paraguay comme membre de l'organisation. Dans une note soigneusement rédigée, M. Avenol rappela au gouvernement du Paraguay qu'il avait encore des obligations au total d'environ $170 000 à rencontrer au cours des deux années à venir, conformément au pacte de la S. D. N.

Ces obligations représentent environ $70 000 en arrérages sur les contributions de ce pays au maintien de la S. D. N., et la balance est la part du Paraguay dans les frais de la commission d'enquête du Chaco.

La note, transmise sous la forme d'un câblogramme au ministre des Affaires Etrangères du Paraguay à Asuncion, ainsi qu'au représentant paraguyen près la S. D. N., dit ceci : "J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télégramme en date du 23 février. Par ce télégramme le gouvernement paraguayen donne avis de sa démission comme membre de la Société des Nations. Les dispositions de l'article 1, paragraphe 3 du pacte, sont ainsi conçues : Un membre de la Société des Nations peut, après deux ans d'avis, se retirer de la Société des Nations à la condition qu'à ce moment toutes ses obligations internationales aient été remplies. Je ne manquerai pas de communiquer immédiatement aux autres membres de la S. D. N. le message du gouvernement paraguayen et ma réponse".

Entre temps des officiels de la S. D. N. pensent que le comité consultatif du Chaco sera convoqué sans tarder et qu'il tiendra une session spéciale la semaine prochaine.

M. DAVID PARLE A TROIS-RIVIERES

(Suite de la 1ère page)

influence numérique et l'histoire prouve que, chaque fois que la population française a augmenté, une campagne a été lancée pour induire les résidents des îles anglaises à émigrer au Canada".

L'hon. M. David ne s'oppose pas à l'immigration pourvu que les sujets venus ici soient aptes à s'assimiler et qu'ils n'aient pas la mentalité de la majorité de ceux qui sont venus dans le passé et qui, à leur retour en Europe, déclaraient : "Je m'en vais chez moi".

Il suggéra aux professeurs de donner à leurs élèves un enseignement tel qu'ils soient préparés à la bataille pour leurs droits futurs. Pendant son discours, M. David fit l'éloge des instituteurs, des médecins et du clergé canadien-français. Il eut aussi de belles paroles à l'adresse de M. Arthur Gaboury, de la Ligue de Sécurité.

SIMON A BERLIN

Sir John Simon ira converser avec Hitler.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 26. — Le parlement et le pays ont définitivement appris, hier, que le gouvernement allemand avait convenu de discuter tous les points de l'accord anglo-français en vue d'assurer une paix durable en Europe.

Sir John Simon, secrétaire du Foreign Office, partira pour Berlin prochainement pour engager des pourparlers avec le gouvernement allemand, mais on ne sait pas encore s'il se rendra également à Moscou et Varsovie, tel que proposé récemment.

A la Chambre des Communes, hier après-midi, le secrétaire du Foreifn Office a confirmé que l'Allemagne était maintenant consentante à discuter tous les points du communiqué anglo-français du 3 février, et non pas seulement le pacte de défense aérienne.

FEU MME J.-J. JOUBERT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — Mme J. J. Joubert, épouse du propriétaire de la laiterie J. J. Joubert, Limitée, est décédée ici, hier soir. La défunte était connue par son dévouement envers les organisations de bienfaisance.

ECHEC POUR LES 3 TERRORISTES

Les trois Yougoslaves accusés de complicité dans l'assassinat du roi Alexandre seront remis à la police de leur pays.

LUTTE JUDICIAIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Marseille, 26. — (Havas). Les trois terroristes yougoslaves accusés de complicité dans l'assassinat du roi Alexandre Ier et ministre des Affaires Etrangères Louis Barthou, le 9 octobre dernier, ont perdu hier une autre manche dans leur lutte contre une condamnation.

Le juge d'instruction français chargé de l'affaire, après avoir examiné toutes les preuves fournies, a accordé la requête du général Simonovich, chef de la police secrète de Yougoslavie, qui a demandé que les prisonniers lui soient remis pour chée et la tête et le corps lacérés vocat de la défense, Georges Desbons, dont les services avaient été retenus par l'Association Patriotique Croate de Pittsburg Pa., sont restés sans effet.

COMPLOT EN BELGIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Marseille, 26. — Les officiels de la police française ont reçu hier un affidavit d'un officiel yougoslave d'après lequel l'assassinat du roi Alexandre Ier a été comploté par des terroristes croates en Belgique. L'affidavit fut préparé par Ivan Simonovitch, chef de la police yougoslave et on s'en servira probablement dans le futur procès des trois suspects.

On ne saura qu'après cette conférence quelles pourront être les nouvelles mesures envisagées par la S. D. N. pour ramener la paix entre la Bolivie et le Paraguay dans le territoire contesté du Chaco.

Elle témoigne

MME G. SANSONE

Mme Grace Sansone de 233 Melita Avenue, Toronto dit que sa peau est redevenue parfaitement claire et elle déclare que c'est grâce aux Fruit-a-tives. Elle est si reconnaissante du résultat obtenu qu'elle a consenti à raconter son cas sous serment, devant notaire, afin que tous soient assurés de sa véracité. Elle déclare:—"J'avais beaucoup de boutons. Mon mari me recommanda les Fruit-a-tives. J'en fis l'essai et j'en suis très reconnaissante. Ma peau ne tarda pas à redevenir normale et ma santé s'améliora grandement. Les boutons disparurent en peu de temps et mon visage devint parfaitement clair. Je ne saurais trop recommander les Fruit-a-tives."

Copie complète de la déclaration assermentée de Mme Sansone sera adressée sur demande. Fruitatives Limited, Ottawa.

FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

HOSPICE EN CENDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Basil, N.B., 26. — Un ancien couvent catholique datant de 1857, converti récemment en hospice pour vieillards, a été la proie des flammes, hier. Tous les pensionnaires purent être évacuées sans incident. Les pertes se chiffrent à $25,000.

"JE NE PUIS MENTIR"

Vous pouvez vous fier aux annonces ... et aux compagnies qui annoncent. Parce que la publicité faite à une marchandise est une garantie de vérité. Nulle maison d'affaire ne vondrait publier des mensonges. Annoncer comme excellent un produit de qualité inférieure serait tout simplement en hâter l'insuccès.

Un choix judicieux des articles dont vous avez besoin vous sera facile, si vous le faites en vous guidant sur les annonces publiées dans ce journal. Et vous pourrez faire ce choix confortablement assis chez vous dans votre fauteuil. Ces annonces vous indiqueront l'endroit où trouver les véritables aubaines. Elles vous faciliteront la variété dans vos menus ... elles vous feront connaître honnêtement les mérites des produits dont vous avez besoin.

Quelques moments tranquilles passés avec les annonces vous épargneront des heures bien fatigantes dans les magasins. Quand votre choix sera fait, vous n'aurez qu'à vous rendre tout droit chez l'annonceur, sûr de ne payer qu'un prix raisonnable et d'avoir exactement la qualité annoncée.

BARBENOIRE LE PIRATE

Episode No 403

Par Charles B. Driscoll

Copyright McNaught Syndicate.

Au milieu d'une recrudescence des chants et de la musique, le grand-prêtre poussa un levier et un panneau de l'autel s'ouvrit à l'instant même à la hauteur du sol. La foule se précipita en avant pour mieux voir.

Un llama blanc, apprivoisé et fort gras sortit lentement. Il tenait bien haut sa tête aristocratique tout en regardant paresseusement autour de lui. La musique étant devenue plus forte et plus stridente il parut ennuyé par tout ce bruit.

Il se mit à trottiner devant la rangée des jeunes filles, se rendant ainsi jusqu'au bout de la ligne. C'est là que se tenait la fille du gardien des jardins royaux. Quand elle vit approcher le llama elle chancela comme si elle était sur le point de s'évanouir.

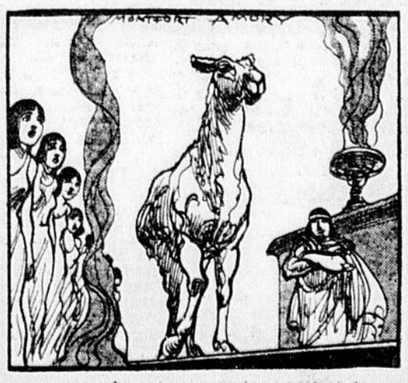

Au moment même où ses parents poussaient des cris de joie, croyant que leur fille allait être choisie pour le sacrifice, le llama sacré parut changer d'idée. Il fit demi-tour pour revenir sur ses pas, paraissant se désintéresser de toute cette mise en scène.

L'Homme d'affaire sage sait apprécier la puissance d'une annonce classifiée

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertions, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue . Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 49 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier, Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . . . Tél.:	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146 3e Rue . . . . . . Tél.:	4-0320
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . . . Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François. . . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier . . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean Tél.:	2-6106
Mlle BIGAOUETTE tabaconiste, 1261, rue St-Valier . . . . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595, de la Canardière . . . Tél.:	4-0051
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne . . . Tél.:	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . . Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.:	4-0083
Succursale No 7, 436 rue St-Jean . . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél.:	2-0341
Succursale No 11, 176 3ème Avenue . . . . . Tél.:	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph, . Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . Tél.:	2-0117

DEMANDES

CORRESPONDANCE

JEUNES FILLES désirant correspondre avec jeune Français résidant en Europe ou en Afrique (Maroc ou Algérie) pourront avoir les renseignements nécessaires en écrivant à CASIER No. 300, L'Evénement, ou s'adresser Dept. des Petites Annonces, L'Evénement. 202-26—3

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet classique, préparatoire pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. 227-26—11

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No. 93 RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

FEMMES DEMANDEES

COIFFEUSE d'expérience demandée de préférence avec clientèle sachant l'ondulation au papier. Salon situé rue ST-JEAN, tél.: 4-4710. 223-6—11

MADAME, augmentez vos revenus en vendant les corsets Spencer dissimulés individuellement. Expérience non nécessaire. S'adresser pour entrevue à Mme ST-PIERRE, gérante 29 rue St-Stanislas, tél.: 2-2287. 228-6—11

UN PETIT CAPITAL DE $50.00 en garantie peut vous rapporter de $10.00 à $35.00 par semaine. Pour renseignement, Ecrire à CASIER 38 L'Evénement. 228-2—11

HOMMES DEMANDES

DEUX JEUNES GARCONS demandés actif, pour voyager, devra parler anglais et français. S'adresser CHAMBRE 304, 105 Côte de la Montagne (Financial Building). 224-6—12

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde-main. Un gros profit et très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58, ST-DOMINIQUE Québec. 209-26—12

HOMMES ET FEMMES

UN COUPLE MARIE, sans enfant, trouverait de l'emploi, la femme comme ménagère et l'homme pour faire de menus ouvrages à la maison, lui laissant la plus grande partie de sa journée libre. Les deux seraient nourris à la maison et logés dans un logement séparé aux frais de l'employeur. Bonnes références exigées. Ecrire CASIER No. 36 L'Evénement, Québec. 228-2—12

ON DEMANDE DIVERS

AVEZ-VOUS de vieux habits ou lingeries pour dame, nous les achetons à un prix raisonnable. S'adresser à M. GILBERT, 88 St-Valier, tél.: 2-7216. 223-6—15

OR! OR! OR! J'achète n'importe quel or, tels: bagues, chaînes, dents en or, bracelets, pièces, etc. Assurez-vous d'obtenir le plus haut prix chez BERNARD, 90½ St-Joseph, tél.: 4-3941 (en face de chez Pollack). 227-26—15

VIEIL OR. — Achetons vieux bijoux, montres, chaînes, dents or pièce d'or. Evaluation gratis, nous payons plus haut prix. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, Ch. 10 Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 212-26—15

DEMANDES

LOGEMENTES DEMANDES

ON DEMANDE un logement de 7 ou 8 pièces situé dans la partie haute de la ville entre les Remparts et l'Avenue de Salaberry. S'adresser par téléphone à 3-2642.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

AVENUE LAURIER, No. 324, 2e étage 6 pièces, chambre de bain, chauffé, frigidaire, concierge, eau chaude à l'année, localité de choix. Tél. à l'heure des repas à 3-1044. 209-26—18

APPARTEMENTS STE-FOY coin Murray et Ch. Ste-Foy, 4-5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très moderne. Rue Saunders, 5 chambres, plus bain, pas chauffé. S'adresser No. 1 AVE. MURRAY, Appt. 3, tél.: 2-4962. 224-26—18

APPARTEMENT MONTCALM 115 Claire Fontaine, logement 7 pièces chauffé eau chaude à l'année service de concierge exempt taxe et vidange. S'adresser J.-H. BOISVERT 3-1281. 214-26—18

LINCOLN appartements 14 St-Denis pour 1er mai, appartement 2, 3, 4 et 5 pièces chauffés, réfrigération électrique service de concierge. S'adresser sur les lieux au concierge. TEL.: 2-5075. 217-26—18

RUE ST-CYRILLE, 149 App. 5, plein-pied, 3 pièces, chauffé avec dépense éclairé, meublé, gaz, plancher bois dur. S'adresser 82 ST-GABRIEL, tél.: 6448. 223-6—18

RUE ST-CYRILLE, No. 149, App. No. 4 5 plain-pied 3 pièces, App. No. 2, 1 pièce, chauffé, éclairé, meublé, gaz, plancher dur. S'adresser 82 ST-GABRIEL, tél.: 6448. 226-6—18

BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, Edifice Seifert rue de la Fabrique. S'adresser au MAGASIN SEIFERT. 226-6—19

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, avec usage du téléphone et chambre de bain sur le même plancher. S'adresser à 76A AVE. DE SALABERRY.

COTE D'ABRAHAM, No. 89½, chambre avec eau chaude, usage du téléphone sur le même plancher, confort du chez-soi. S'adresser sur les lieux TEL.: 2-5845.

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER chambres simples et doubles, dans une maison tranquille et confortable. Pension si désirée. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél.: 2-7994. 225-6—21

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérélisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Aventages religieux: aumônier, chapelle, sacrements édification. Vu rareté des places demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 217-26—21

HOTEL LORRAINE (Carré Hôtel de Ville). Chambres doubles avec pension, $55, $58 et $60. Chambres simples avec pension, $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension, $18, $20 et $25 par mois. Chambres simples sans pension, $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bain privé si désiré. Bière et vins, service d'ascenseur. Usage du téléphone. Une visite est sollicitée. 211-26—21

RUS STE-FAMILLE No. 6, chambres doubles et simples avec eau chaude Pension si désiré. Prix modéré. S'adresser sur les lieux. 227-6—21

Restaurant Peking Oriental

99, RUE ST-JEAN. L'endroit idéal pour vos repas. Prix spéciaux pour les mois d'hiver. Déjeuner club à partir de 20c. Repas réguliers, 40c. Table d'hôte, 75c. Service spécial de thé après-midi. Service à la carte de luxe. Bières et vins.

GARAGE A LOUER

ANCIEN GARAGE GUY

A LOUER ou à vendre, ancien garage Guy chauffé pour 12 machines, améliorations modernes situé coins des Oblats et St-Luc. S'adresser L.-P. PLAMONDON, 191 Bayard. 224-6—23

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENTS 4 et 5 pièces chauffés, améliorations modernes, eau chaude à l'année, à "Beaumanoir", 208, avenue des Erables; S'adresser au concierge sur les lieux. TELS.: 2-1475; le soir: 3-4498. 209-26—24

AVENUE MURRAY No. 22, 3ème étage logement ensoleillé, 6 pièces, plus chambre bain, dépense, galerie vitrée, balcon, chauffé eau chaude, garage. S'adresser SUN-TRUST, 132 St-Pierre, tél.: 2-3751. 228-14—24

ARTILLERIE, logement 4 pièces, belle vue, avec galerie en arrière et partie de cour, garage, prix modéré. S'adresser 82 ST-GABRIEL, tél.: 6448. 223-6—24

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos. 100-102, logements 7-8 pièces plus chambres de bain chauffé, très moderne avec garage si désiré. S'adresser HENRI FALARDEAU, 324¼ rue Richelieu, tél.: 5494. 208-26—24

AVENUE CARTIER, Coin Ste-Foye, logements 5-7 pièces plus chambre bain chauffé, ensoleillée. Aussi Magasin situé avenue Cartier. S'adresser 4 AVE. CARTIER, tél.: 9947. 222-8—24

AVENUE CARTIER, No. 45, 6 pièces et chambre de bain, chauffé. Ave des Laurentides, No. 9, appt. 1, 5 pièces et chambre de bain chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique avec ou sans garage chauffés. Ave. Belvedère: logements de 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, Rue Latourelle 187 et 187½, 4 et 5 pièces non chauffé. S'adresser à CHRYSANTE JOBIN, Tél. 5338 ou le soir tél.: 6985 ou 3-1701. 227-6—24

AVENUE BOUGAINVILLE Nos. 13-23 36 Côte d'Abraham, No. 89 Marquette, No. 95, St-Patrick, No. 78; logements 3-5-6 pièces plus chambre bain, chauffé ou non, prix modéré, garage. S'adresser EMILE FRENETTE, 1 Des Braves, 53 Brown, tél.: 7949—6933—3-4840. 213-26—24

AVENUE LEVIS, maison appartement, logement à louer, 7 chambres, plus chambre bain, très moderne, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique incinérateur. Services de concierge, claire de tout. S'adresser 185 STE-MARGUERITE, tél.: 3-3152 ou 411 Blvd CHAREST, tél.: 3-0590. 226-6—18

AV. DE BERNIERES, magnifique logement, 8 pièces plus 2 chambres de bain très moderne. S'adresser 20 AVE. DE BERNIERES, tél.: 7504 225-26—24

DEUX LOGEMENTS à louer, 6 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser à 253 SAINT-CYRILLE, tél.: 3-2640.

Le Petit Curieux --- PARLONS DES VERS --- Par Paul Pim

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

LOGEMENT A LOUER. Sept pièces plus chambre de bain. Eau chaude à l'année. Chauffé. S'adresser 101 AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

LOGEMENTS 3 à 6 pièces plus chambre Bain, St-Olivier 83-85, Richelieu 72-102-216½-241b, Sutherland 5 Latourelle 43, Lachevrotière 33. JOS. ROBITAILLE, Enrg., 108 Richelieu, 2-3288, soir: 3-2687, 2-7837. 215-26—24

RUE ST-OLIVIER 389, logement 6 pièces, plus bain moderne, chauffé, garage, Jeanne d'Arc, 51-53-55, 6-7 pièces plus bain fournaise. S'adresser 85 D'AIGUILLON, tél.: 2-0011. 214-26—24

RUE RICHELIEU No. 308 Coin Racine, 2 logements propres, 4 chambres 1er plancher. S'adresser 308 RICHELIEU 2ème étage, tél.: 2-5503 ou GARAGE LABERGE, 28 Racine. 223-6—24

RUE RICHELIEU près église St-Jean-Baptiste, 8 pièces avec bain, cuisine d'été bien propre et bien éclairé. Prix raisonnable pour locataire sérieux. S'adresser J.-A. TONDREAU, 107 Richelieu. 226-6—24

RUE ST-JEAN (en dedans des portes) plain pied, 5 pièces plus chambres de bain. S'adresser 47A ST-JEAN, tél.: 2-3306. 225-3—24

RUE REPENTIGNY No. 21, 6 pièces et chambre de bain chauffé. S'adresser O. BEDARD, 205 Ave. Brown, tels.: 3-1468—2-6625. 226-6—24

RUE DOLBEAU No. 15, logement chauffé, eau chaude à l'année. 7 pièces plus chambre de bain, avec ou sans garage. S'adresser sur les lieux ou ROY, BAILLARGEON & TURGEON Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 224-6—24

RUE ABERDEEN et Lockwell, plainpied 4, 5, 6 et 7 pièces plus chambre de bain dépense, plancher bois dur, chauffé. S'adresser par TEL.: 6632. 228-6—24

RUE STE-URSULE No 15, beau logement de 7 pièces aux deux étages du haut. Grand salon avec foyer, fournaise à eau chaude, toutes commodités. Réduit à $40 par mois. Bonnes références exigées. Visible de 2 h. à 5 heures. Ecrire ou téléphoner à J.-A. PAINCHAUD, Cap-Santé. 219-26—24

RUE ST-LOUIS, No. 45, logement, 7 pièces, plus chambre de bain, meublée, chauffé, réfrigération électrique. Pour informations R. LABRIE, 47 St-Louis, tél.: 2-7972—2-6403, le soir: 3-1345. 206-26—24

RUE ST-SIMON No. 2, 8 pièces. S'adresser 126 DES FRANCISCAINS Appt. 5, tél.: 3-2641. 227-6—24

240, FRASER, 1er étage : plain-pied 7 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes ; garage. Inf. : J.-A. JOLICOEUR, 93, St-Pierre, tels : 2-5625, rés. : 5875. 205-26—24

BAS DE LA VILLE

ANCIEN CHANTIER, No. 9, 2ème, 4 chambres; 3ème, 4 chambres; 4ème 4 chambres; 5ème, 4 chambres; 9½, bas, 4 chambres. V. PLAMONDON, tél.: 2-8352—2-2977. 180 ST-JEAN. 224-26—24

CARIGNAN SALLIERE, No 33 St-François d'Assise et 21 Montmagny, logements 6 grandes pièces plus bain, très moderne, chauffé, dépense, galerie, garage. S'adresser OMER TURGEON, tél.: 3-3684. 226-6—24

DE LA RONDE, 164, bas, 6 chambres et bain; 166, 2ème, 5 chambres et bain; 166½, 3ème, 4 chambres et bain; 168, bas, 6 chambres et bain; 170, 2ème 5 chambres et bain; 170½, 3ème 4 chambres et bain. SUCC. A. PLAMONDON, tels.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—24

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, situés St-Roch et Limoilou, 2 maisons de 9-10 chamres, au centre de la Haute-Ville. Plusieurs logements modernes et chauffés, dans différents quartiers de la ville. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON Notaires, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 228-6—24

PRES DE L'EGLISE St-François d'Assise, 47-61, LaSarre, 2 logements 4-5 pièces, plus chambre de bain, véranda, grand terrain. S'adresser : LOUIS CARREAU, menuisier, 127, Scott, tél.: 2-3088. 196-26—24

RUE DAULAC, No. 32, bas, 4 chambres, 2ème et 3ème, 7 chambres et bain; 34, bas, 4 chambres; 2ème et 3ème 7 chambres et bain. SUCC. A. PLAMONDON, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—24

RUE PRINCE-EDOUARD No. 256, logement, 4 pièces plus chambre de bain, 2ème étage. S'adresser ROBERT LABRIE, la Cie Commerciale de Québec tels.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 217-26—24

RUE ST-JOSEPH 264½, 10 pièces chambre de bain, chauffé, conviendrait très bien pour maison de pension S'adresser 264½ ST-JOSEPH, tél.: 4-3241 211-26—24

RUE ST-NICOLAS, No. 34, 2ème, 5 chambres 4ème, 5 chambres et bain. S'adresser Dr V. PLAMONDON, 180 St-Jean, tél.: 2-8352—2-2977. 224-26—24

RUE D'ARGENSON, No. 11, logements chauffés ou non, 4 à 6 pièces, en parfait ordre. S'adresser ROBERT LABRIE, La Cie Commerciale de Québec, tels.: 2-6403, 2-7972, le soir 3-1345. 217-26—24

RUE ST-VALIER, No. 88½, 3ème étage, 4 pièces, prix modéré. S'adresser V. PLAMONDON, 180 St.-Jean, tels.: 2-8352 ou 2-2977. 224-26—24

RUE ST-VALIER, 1191-1193, bas de maison et haut, très propre, grande cour, 3 garages, améliorations modernes. S'adresser SAM FLEURY, 33 de la Couronne ou 23 Montmagny, tels.: 5112—9909. 222-26—24

RUE ST-AMBROISE, Nos. 122-124, 2 logements de 5-6 pièces, plus chambre de bain, réparé à neuf, grande galerie, cours et cave en ciment. S'adresser Mme A. LACHANCE, 12 Place Cliff View tél.: 2-3057. 225-6—24

RUE ST-VALIER 636, 633, 640 et 644, logements chauffés variant de 5 à 7 pièces en parfait ordre. S'adresser ROBERT LABRIE, La Cie Commerciale de Québec, tels.: 2-6403, 2-7972, le soir: 3-1345. 217-26—24

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

LA BANLIEUE

AV. DU MONUMENT, haut de maison 7 pièces, plus chambre de bain, avec réservoir eau chaude, améliorations modernes. S'adresser J.-B.-E. POIRIER, Giffard, tél.: 2-2159. 224-6—24

COTTAGE A LOUER, 10 Avenue du Couvent ville Beauport, 8 pièces, chambre bain, passage, véranda, fournaise ,eau chaude, lumière électrique. S'adresser JOSEPH GAGNON, 207 Ave. Royale, tél.: 2-6552 224-6—24

LOGEMENT de 7 pièces, grand magasin avec cave et hangar situés No. 49, 51, rue St-Georges Lévis. S'adresser ELZEAR FORTIER, Ltée, 115 St-Dominique, Québec, tél.: 4-3934. 226-6—24

ST-ROMUALD, maison à louer 8 chambre, et maison à la campagne pour la saison d'été. S'adresser ROY, BAILLARGEON & TURGEON, N. P., 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 228-6—25

MAISONS A LOUER

RUE CHARLEVOIX No. 23, maison à louer 11 pièces plus cuisine et chambre bain eau froide et chaude dans 5 chambres à coucher. S'adresser 9 RUE ST-CYRILLE, tél.: 3-1308. 227-6—25

MAISON DE PENSION

15 MARCHE FINLAY et rue Dalhousie (2 entrées) deuxième, troisième et quatrième étage, 21 chambres. S'adresser à la BRASSERIE CHAMPLAIN Ltée 164, de la Couronne, tél.: 5186. 214-26—25

MAGASINS A LOUER

ATTENTION, magasin contenant épicerie, restaurant avec 2 pièces, 2 comptoirs 2 vitrines, coin de rue, bon poste situé rue Artillerie. S'adresser 82 ST-GABRIEL, tél.: 6448. 223-6—26

MAGASIN au 2e étage, 44 de la Fabrique, 1200 pieds carrés, très moderne, convenable pour tous genres, bureaux, etc. S'adresser 44, LA FABRIQUE. 225-6—26

MAGASIN A LOUER No. 6, de la Fabrique. Pour information. S'adresser LAROCHE & Co. 4 de la Fabrique, tél.: 2-1658. 224-6—26

RUE LACROIX 13 et 13¾, magasins à louer. S'adresser Succ. A. PLAMONDON, tél.: 2-8352—3-3826—2-2977. 224-26—26

MAGASIN A LOUER

RUE ST-JEAN, 536-538 magasin très propre, 2 vitrines, planchers bois dur, chauffé, pouvant être divisés les deux. S'adresser Dr J.-W. DUFOUR, 540 St-Jean, tél. : 3-2392. 219-26—25

SALON DE BARBIER à louer, rue St-Jean, eau chaude à l'année, chauffé; aussi salle de billard, etc. NOTAIRE SAMSON, 166 St-Cyrille, tél.: 6083. 228-6—26

MANUFACTURE A LOUER

PETITE manufacture de chaussures, de 3 étages, située au numéro 50, rue d'Argenson (près de la rue St-Joseph) et occupée présentement par Adéiard Guay, Enr., à louer. S'adresser à FERD. AUDET, notaire, 147 Blvd Langelier, Québec, tél.: 3-3378. 227-26—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque Aussi beaux logements à louer en ville et à Courville. Propriété à vendre. S'adresser L.-E. FORTIER 87 de l'Eglise, tél.: 9540, rés.: 4-5312. 225-26—31

MEDECIN

DOCTEUR CHS. RINFRET voies genito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 71 ST-JOSEPH. Heures de bureau 9 à 11 h. a.m. 2 à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 222-26—39

NETTOYAGE

CONFIEZ-NOUS votre nettoyage à sec pressage, teinture de vêtements pour dames et messieurs, service prompt dans toute la ville. Acceptons commande par malle. TEINTURERIE MATHIEU 13 St-Albert, tél.: 4-1600. 217-26—37

TEINTURERIE DORCHESTER. Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. NOS 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 208-26—35

PHOTOGRAPHE

PORTRAIT, pour satisfaire les goûts, nous faisons plusieurs poses miniatures, prix populaires, satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. ARTO PHOTO Enrg., 351 St-Joseph, tél.: 4-2970. 223-6—38

REPARATIONS

AIME LACROIX, Spécialité: couture de tapis, pose de prélart et réparations de meubles, outillé pour toutes sortes de réparations de tapis. 74, SIGNAI, tél.: 3-3347.

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. TEL.: 3-0503. 167 Avenue Renaud. 207-26—40

REPARATIONS DE MATELAS, Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 24—40

DIVERS

REPARATIONS DE RADIOS

ATTENTION! Réparations de radios par maison établie depuis dix ans. prix modérés, inspection gratuite. Vente radios Marconi, De Forest-Crosley. J.-A. BRETON, nouveau local, 32 Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 206-26—40

SALONS DE COIFFURE

AU SALON SALABERRY, nouveau prix, ondulation à l'eau, Komol .35c, Shampoo .25c, samedi compris Marcel .25c, excepté samedi. Milles ROY et FORTIN 617½ St-Jean, tél.: 3-4780. 210-26—44

ATTENTION! Permanent $2.00, $3.00 et $4.00; Marcel .25c, excepté le samedi; Komol, Shampoo, Ondulation à l'eau .35c. SALON MAISONNEUVE, 196 Ave Maisonneuve. Tél.: 4-0185. 217-12—44

GRAND SPECIAL, permanent croquinol à l'huile garanti, 6 mois, valant $3.00 pour $2.00. Une semaine seulement. SALON BEAUTE, Hôtel St-Louis, 33 St-Louis. Mlles BOUCHARD et TANGUAY, 2-2771. 224-6—44

GRATIS avec chaque Shampoo et coiffure nous donnons manicure gratis donné par manicuriste experte. Salon Hôtel St-Louis, 33 St-Louis, tél.: 2-2771. Mlles BOUCHARD et TANGUAY. 207-26—44

REDUCTION sans égale permanent bouclé 50c. Garanti à l'huile $1.00. Autre spécial pour tous les cheveux régulier $5.00 pour $2.00. Cours de coiffures. SALON GAIETE, 521A St-Jean, tél.: 3-4029. 218-26—44

TAXIS

FRONTENAC TAXIS 2-6818

A 25 SOUS la course dans nos limites. En appelant une de nos voitures, vous êtes assurés d'avoir une voiture spacieuse, soit 7 ou 5 passagers. Nos automobiles sont inspectées tous les mois, freins et mécanique toujours en parfait ordre. 223-26—49

TAXIS WINDSOR .25c Enrg.

PRIX SPECIAUX pour compérages, enterrements, mariages. Courses en dehors de la ville, téléphonez à 2-3911 ou 9494. Service jour et nuit. 50 chars à votre disposition. Poste partout en ville. 211-26—56

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

ACHAT, VENTE, ECHANGE

L.-J.-A. DEMERS & Cie, 183 de la Couronne, tél.: 2-2685, avons en mains pianos, radios, phonographes, laveuses électriques, machines écrire, coffres-forts, secrétaires, etc. Aussi sets chambre, salle à manger, chesterfields, boudoirs. 226-6—47

AUTOMOBILES A VENDRE

AUBAINES extraordinaire en chars usagés: Chevrolet Coupé $150.00 Dodge coupé $150.00, Chevrolet Sédan $150.00, oFrd Roaster 1932 $400.00, Camion 1 1-2 tonne $3.50.00, oFrd coupé $150.00, Oldsmobile coach $150.00, Chevrolet coach $350.00, Hudson sédan 1932 $675.00, Ford coach, 8 cylindres $450.00, Oldsmobile $150.00, Cadillac $150.00, Chevrolet coach $350.00, Oakland coupé $300.00, Ford coupé $350.00 offre exceptionnelle. Tous les chars mentionnés ci-haut vendus d'ici à la fin de février seront munis de licence 1935. J.-A.-T. LAMBERT Inc. 27 rue Arago, tél.: 5118. 223-6—47

AUTOMOBILISTES, voyez ces aubaines, Rosevelt sédan 1929, Essex sédan 1932, 2 Hupmobile sédan 1931, Hupmobile Cabriolet 1930, Ford Tudor 1932, Ford Tudor 1929, Ford Tudor 1934, 2 Ford Tudor D. L., 1934, Plymouth coach 1934, 2 Chevrolet coach 1934, Oldsmobile coach 1931, Chevrolet coach 1932, Chevrolet sédan 1930, Ford coach 1933, 2 Ford Coupé 1933, Ford Tudor 1931, Essex sédan 1932, Ford Tudor 1931, Essex sédan 1932, Ford Tudor 1930, 2 Ford sédan de luxe 1934, Ford sédan 1933, Ford Sedan 1930, Ford Tudor 1931, Ford Sédan de Luxe 1933. Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. 312 St-Joseph ou à LAURENTIDE AUTO Inc., tél.: 8181. 225-6—47

VISITEZ NOTRE SALON d'autos d'occasions, 45 chars de choix vous sont offerts en vente ou à échanger à de bonnes conditions. UNIVERSAL AUTO, LIMITED, 27-33, de la Couronne 217-26—47

20 CHARS USAGES, prix de débarras, termes faciles. Faut vendre vite pour faire place aux chars neuf qui arriveront bientôt. Quebec Nash Lafayette, Enrg., 541 St-Vallier, tél.: 3-4306 217-12—47

ACCESSOIRES D'AUTOS

Automobilistes-Attention

AUTOMOBILISTES: Considérez ces avantages: Signez contrat pour l'entretien de votre auto $5.00 par mois donne droit graissage régulier, 2 lavages, freins ajustés sur demande; réparations chambre air. Remorquage au garage dans limites de la ville. Tout travail mécanique, grindage valves après 6 mois, peinturage après un an. Réduction gazoline, huile. CONTRACT AUTO SERVICE Reg'd, 253 St-Vallier et 69 Ste-Marguerite. 208-26—48

RADIATEURS D'AUTOMOBILE, réparations et remplacement de cellules, nettoyage, soudure autogène tous les métaux, ouvrage garanti. ALARIE & TESSIER, J.-P.-Alb. Alarie, prop. 560½ St-Vallier, tél.: 9456. 214-26—41

ANIMAUX DOMESTIQUES

50 BELLES VACHES Holstein, prêtes à reproduire. Une vache Jersey, 3 ans, prête à reprodu're. Deux belles vaches Ayrshire, prêtes à reproduire. Six chvaux, trois noirs, trois bruns. Vendra le lot a prix d'occasion. S'adresser ARTHUR TARDIF, 1216, St-Vallier, Tél.: 7605. 220-6—49

A VENDRE

BOIS ET CHARBON

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 12 pouces $2.65, 2 pieds $4.50 scié, $5.00 livré. Résidence 85½ ST-MATHIAS, tél.: 9481, cour, 39 ST-BENOIT. 211-26—51

ATTENTION. — Erables, merisier 2 pds $4.25, corde 12 pouces $2.50. Croûte bois mou $2.00, Stove, Chesnut 75c, tonne $14.50, Coke 3 sacs $1.00, tonne $10.50. Livraison en ville. BOUCHARD & CLAVEAU Enrg. 112 3ème Rue, tél.: 3-1978. 230-26—51

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde 2½ pds $5.50 la corde. Slab bois mou $1.90 le voyage, livré à domicile M. DESHARNAIS, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 225-26—51

BOIS à $2.25 le gros voyage: croûtes $2.00 et $2.50 le voyage; merisier, érable, $5.00 et $6.00 la corde scié et fendu, 6 grosses poches de bois pour $1.00 charbon $13.00 et 3 poches Coke $1.00. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 228-26—43

ERABLE MERISIER 10 pcs $2.25; 12 pcs $2.75; 15 pcs $3.25, Croûte merisier $2.50, Stove .75:. Bois d'allumage 5 poches $1.00, Bois franc débiter $2.50 gros voyayes livré. Téléphoner 6827 CYRILLE BUSSIERES, épicier, 49 St-Bernard. 228-26—51

CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAUX! CHEVAUX!

JAMES ELLIOTT, de Blackie, Alta, recevra mercredi 27 février, à Thetford Mines un nouveau char de chevaux contenant 20 juments et chevaux âgés de 4 à 10 ans et pesant de 1100 à 1500 lbs. Tous ces chevaux sont bien domptés Plusieurs attelages bien asscortis. Venez les voir et en juger vous mêmes. JAMES ELLIOTT, Thetford Mines. 228-1—52

PLUSIEURS CHEVAUX usagés à vendre à bon marché, de toutes pesanteurs. S'adresser 93 AVENUE BIGAOUETTE. 224-6—52

POUR VOS ACHATS de chevaux. Nous venons de recevoir un char de bons jeunes chevaux pesants depuis 1100 à 1600 lbzs. Plusieurs bonnes juments pour cultivateurs. Tous ces chevaux sont domptés double et simple, et à vendre au plus bas prix du marché. Une visite est sollicitée. J.-P. BORDELEAU, 1087 St-Vallier, tél.: 5887. Aussi toujours en main foin, grains, bois et charbon. 226-6—52

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE A VENDRE ou à louer, située 273 re la Canardière. S'adresser sur les lieux. 226-6—53

LIVRES

DICTIONNAIRES FRANCAIS latin et latin-français par L. Quicherat, Edition revisée, corrigée et augmentée par Emile Chatelain. Volumes grand in-8 cartonnage toile. Les deux à l'état de neuf. Aussi plusieurs autres livres latins pour classe de cinquième et quatrième. Prix avantageux. S'adresser 29 ST-STANISLAS, tél.: 2-7697.

LIVRES de différents auteur canadien, roman de toutes sortes, à vendre, achetons et échangeons les livres. S'adresser M. GILBERT, 88 St-Valier, tél.: 2-7216. 223-6—56

MACHINERIES

PONEY-PLANEUR, planeurs embouveteurs, Engins bouilloirs à vendre. Manufacturons et échangeons toutes machineries de moulin à scie. Demandez nos prix. TROTTIER & SAUVAGEAU, St-Casimir, P. Q. 225-6—57

OCCASIONS

ALLES DE QUILLES (4) à vendre à bas prix. Faites une offre. Table de Pool 4½ x 9 5 x 10, billards anglais 6 x 12. S'adresser EUG. BROCHU, 63 St-Jean, tél.: 2-1365. 219-26—58

CHAISES RESTAURANT

CHAISES avec bras-table (100) pour salle à dîner à vendre à prix d'occasion. S'adresser Liquidation Salvage & Finance Corp. 264 rue Hospital ch. 204, Montréal. 225-6—58

MESDAMES, grande occasion 1000 Robes. Habillez vous et vos enfants à 60 p. c. meilleur marché avecv linge seconde mains. Manteaux de printemps pour femme $1.25, paletots printemps homme $1.25. Chapeaux hommes $.050, pantalon $.050. Aussi jolie robes 0.35 ou 3 pair $1.00. Commendez aujourd'hui et vous serez satisfaite. Agents demandés COMPTOIR POSTAL, St-Zacharie, Co. Beauce, P. Q. 228-6—58

PIANO COTTAGE, marque Bell, 1 set de salon antique, 5 morceaux, 2 magnifiques peintures à l'huile et différents autres articles trop longs à énumérer à vendre pour cause de mortalité. S'adresser 4 RUE D'IBERVILLE. 204-12—58

A VENDRE OU A LOUER

PLUSIEURS PROPRIETES à vendre ou à louer dans le Quartier St-Laurent Lévis, ainsi que plusieurs terrains à vendre. Aussi stock de magasin, avec comptoir, vitrines, etc. à vendre, situé 266 St-Laurent, Lévis. S'adresser ARTHUR ALAIN, St-David, Lévis, tél.: 619 s 6. 226-6—62

PROPRIETES A VENDRE

AV. DES BRAVES No. 93, propriété à vendre 10 pièces, chambre de bain, garage. S'adresser TEL.: 7295. 227-6—64

PARC MAUFILS, 42-44 Rue Maufils, 2 logements 7-9 chambres plus bain, plancher bois franc, cave ciment chauffage buckweat indépendant chaque logement, balcon, galerie vitrée, améliorations très modernes, prix en bas de l'évaluation municipale. Conditions faciles. S'adresser W. LAFRAMBOISE, 421, 1ère Avenue. 208-26—64

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE, continuation de la rue Lemesurier à peu près 48 par 130 pieds de profondeur prix $1,300. S'adresser par TEL.: 6018. 225-6—65

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

FANTAISIE ! FANTAISIE !

La Petite Lingère

REPARATIONS de tous genres, réajustage, lingerie de maison, réparations. Spécialité: vêtement, layette, etc., etc Prix modéré 59 MANRESE téls.: 3-4019—2-3648. 212-26—G.

NON CLASSIFIEES

SABLAGE SANS POUSSIERE

PLANCHER en bois dur posé et sablé par un expert. Application du meilleur produit au monde pour la conservation permanent des planchers. E. DUFOUR 99 3-4 d'Aiguillon, tél.: 3-3237. 204-26—n.c.

THE ROYAL TRUST Company
58, RUE ST-PAUL
TEL. : 2-4031

Logements A Louer

RUE D'ARTIGNY, No. 41.—9 chambres, plus chambre de bain non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469A.—3 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—3 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—2 chambres chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—4 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 469-A.—7 chambres, chambre de bain, chauffé.
RUE DES REMPARTS, 2 app. no 4, 5 pièces plus chambre de bain, frigidaire, chauffé.
RUE DES REMPARTS, 2 app. no 6, 5 chambres, plus chambre de bain, frigidaire, chauffé.
RUE ST-JEAN No. 237, 7 pièces et bain, non chauffé.
RUE ST-JEAN, No. 265.—10 chambres, chambre de bain, chauffé, (pouvant servir de bureau et logement privé.)
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 3.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
Ave. STE-GENEVIEVE, No. 5.—16 chambres, 2 chambres de bain, non chauffé.
RUE SAULT-AU-MATELOT, No. 91. — 5 chambres, non chauffé.
RUE DES PRAIRIES, No. 144.—4 chambres, non chauffé.
RUE DU PONT, No. 25. — 4 chambres, non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 93.—5 chambres, non chauffé.
RUE LALIBERTE, No. 142.—4 chambres, non chauffé.
RUE STE-JULIE 56, 6 pièces plus chambre de bain non chauffé.
DeBREBOEUF No. 6, 10 pièces plus chambre de bain non chauffé.
BEAUPORT, 320 Ave. Royale, 5 pièces et chambre de bain non chauffé.
BEAUPORT, 322 Ave. Royale, 5 pièces et chambre de bain non chauffé.

Divers

RUE ST-PAUL, No. 253.—Grand magasin, chauffé.
RUE ST-PIERRE, No. 101.—Bureau sur le deuxième plancher, chauffé.
RUE ST-PIERRE No. 103.—Tout le premier plancher, chauffé, (pouvant servir de magasin et bureaux).
RUE ST-JEAN, No. 235.—Local pouvant servir de magasin ou restaurant non chauffé.
RUE RAMSAY, No. 11 1-2.—Grand garage, plancher en beton, non chauffé.
RUE RICHARDSON, No. 84.—Entrepôt non chauffé.
RUE DE LA REINE, No. 137.—Entrepôt non chauffé.
S'adresser à
THE ROYAL TRUST Co.
58 rue St-Paul, — Tél.: 2-4031
223-6—n.c.

BEAUPORT

Cas étrange. — Depuis quelques jours on ne parle que du petit Jacques dans la localité. Les commentaires se font de plus en plus grands à son sujet. Qu'a-t-il donc fait le petit Jacques? Son histoire est cachée pour le moment. Les uns disent qu'il a été enlevé, les autres prétendent que ses parents l'auraient maltraité et qu'actuellement le petit Jacques serait gardé et protégé par la police.

Fait certain, c'est qu'un drame est surenu et que le petit Jacques est disparu. Quelques personnes auraient été témoin des événements sérieux qui se sont déroulés ces jours derniers dans notre ville. On doit faire une certaine enquête et elle est fixée à mercredi soir le 27 courant au Manège de Beauport.

On prie les personnes qui se rendront au manège de ne pas faire aucun bruit durant cette fameuse séance car nous aurons tous intérêt à entendre les témoignages qui seront rendus concernant la disparition du petit Jacques.

Quelques experts de Québec seront jurés dans la cause et surtout nous ne doutons pas une minute de l'expertise de Fred Ratté et de ses amis dans le rendement de cette séance.

Le juge veut entendre les témoins le même soir; il y aura donc un tramway après la séance à la station Beauportville qui attendra le monde; peut-être un autobus sera également à la disposition du public.

La police de Beauport est sur le qui vive et nous avons tous hâte d'entendre "Le petit Jacques" que Fred Ratté et sa troupe exécutera au manège mercredi le 27 à 8.15 heures. Il y aura parait-il un comédien et l'orchestre de la localité fera les frais de la musique. Procurons nous les cartes car elles se vendent bien. Qu'on se le dise.

La rumeur voudrait qu'une autre séance aient lieu le mardi gras, au soir, à la même place. Nous en reparlerons.

Le profit de ces séances est consacré pour nos pauvres.

Information: M. Arthur Dion, Echevin, rue St-Cléophas, Beauport, phone: 4-6835. M Philéas Grenier, Ave Royale, Beauport Phone: 4-5303.

Un intéressé.

ST-MICHEL

Notes locales.— Mme Anselme Rochefort vient de nous quitter pour aller demeurer à St-Charles, chez son fils adoptif, M. Louis Emile Gagnon.

—Mlle Hélène Lachance est retournée à Québec après avoir passé une quinzaine chez des amis.

—Mlles Rose-Anna Breton, et Reine-Marguerite Rousseau sont parties, le 18 février, pour une promenade à Montréal, chez leurs nombreux parents.

—M. Gérard Breton est de retour dans sa famille après avoir visité Montréal et St-Hyacinthe.

—M. Alphonse Rousseau est de retour dans sa famille après avoir passé un mois à Montréal, l'invité de ses oncles MM. Edouard Bélanger, Achille et Alphonse Vézina.

—M. et Mme Arthur Prévost, de St-Charles, étaient en visite dans notre localité, ces jours derniers.

—M. David Roy est de retour d'un voyage dans la Métropole.

—M. Aurèze Rousseau, sa soeur, Mlle Léda et sa fille, Bernadette, ont rendu visite, dernièrement à mère St-Michel (fille aînée de M. Rousseau) à l'hôpital St-François d'Assise.

—A l'occasion du passage de Mlle Julienne Chamberland une agréable soirée lui fut donnée par sa famille.

—M. Robert Poulìot, voyageur pour l'Imperial Tobacco, était parmi nous au début de la semaine.

—M. et Mme Edmond Bélanger et leur fille, Murielle, sont de retour d'un voyage à Québec après avoir assisté aux noces d'argent de M. et Mme Albert Forgues.

—M. Joseph Couture était de passage dans sa famille, dimanche dernier.

—M. Maurice Morissette, propriétaire du magasin J.-M. Morissette, est de retour dans notre paroisse après une absence de quelques semaines à Québec, pour cause de maladie. Il est maintenant rétabli.

Décès. — Deux familles des mieux connues et des plus estimées viennent d'être plongées dans un deuil cruel par la mort de Mme Veuve François Pouliot et de M. Joseph Sylvain.

Nos sincères condoléances à ces familles si cruellement éprouvées.

Ce qu'on porte à New-York

Par Laura I. BALDT, A. M.

2532

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron

Cette robe à collet haut est à la fois jeune et élégante que vous pourriez porter tout le jour.

Le genre est d'une plaisanteo riginalité, avec son collet haut, ses emmanchures basses et ses remplis en éventail au corsage.

L'original était d'un lainage noir. Comme vous le savez, le noir est très porté en ce moment.

Le patron est fourni en grandeurs 14, 16, 18 ans, 36, 38 et 40 pouces de buste.

Pour 16 ans, il faut 3 7-8 verges de 39 pouces.

Le prix de ce patron est .15c. Il sera expédié dans un intervalle de 8 jours. Adressez votre commande au : Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique, inscrivez clairement vos noms et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous.

Envoyez .15c de plus pour une belle feuille de patrons de broderie s'imprimant au fer chaud et comprenant plus de 60 modèles.

No 2532. Grandeurs . . .

Nom . . . .

Adresse . . . .

. . . .

IMMEUBLE

A VENDRE OU A ECHANGER

COMMERCES A VENDRE, tels que: Hotels, épiceries, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
PROPRIETES A VENDRE avec paiements faciles, dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue; Aussi terres, terrains les mieux placés; prix et conditions des plus avantageux.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES & ASSURANCES
QUEBEC
7, COTE D'ABRAHAM TELEPHONE: 5169

BONNE OCCASION. Rue St-Cyrille près Jeffrey Hale, Maison brique solide, maison de deux logements, 9 et 11 chambres, très propre, système de chauffage séparé, à vendre pour $3,000 en bas de l'évaluation municipale. Consultez moi avant d'acheter. J'ai en main plusieurs autres propriétés de un ou plusieurs logements, donnant un bon revenu, à vendre à bonnes conditions.
S'adresser à

EMILE BROUSSEAU
255, St-Jean. : Tél.: 2-5768

TRIBUNE LIBRE

A propos des taxis

Québec 22 février 1935.

Mr. le Directeur.
"L'Evénement"

Dans un compte rendu de l'assemblée du Conseil Général des Syndicats Catholiques, paru dans votre journal en date du 20 courant, vous avez donné publicité à la conclusion du débat qui a eu lieu à ce Conseil sur la question du tarif des taxis à Québec. Vous nous donnerez sans doute la même hospitalité pour que nous puissions, sur ce sujet de la plus haute importance pour le public en général et pour nous-mêmes, répondre à ce Conseil et remettre les choses à leur place.

En soulevant le débat sur cette question dans le sens où il a eu lieu, disons tout de suite à ce Conseil Général des Syndicats Catholiques qu'il s'est tout simplement mêlé d'une chose qui ne le regardait pas et qui n'est pas de sa compétence. Cela ne le regardait pas parce que, de Québec, s'il existe des associations de taxis, composées de petits propriétaires, aucune de ces associations n'est affiliée au Conseil Général. Les employés chauffeurs ne sont pas groupés en aucune association ou union, donc encore moins affiliés au Conseil Général. Comme conclusion pratique, les délégués de ce Conseil se sont déclarés opposés aux tarifs de 25cts et 35cts, mais en faveur de rien. Pouvaient-ils mieux étaler leur ignorance de la question et leur incompétence à se mêler de choses qui ne les regardent pas? Pourtant, il semble qu'il aurait dû y avoir là quelqu'un un peu plus connaissant pour les avertir de l'erreur qu'ils faisaient.

Du tarif à 25cts., personne n'en veut. C'est ce que les associations de petits taxis sont allées dire à l'honorable Premier Ministre et le public en général les appuie sur ce point. Cependant avec un tarif à 35cts., nous pouvons fournir au public québequois un service de premier ordre, et c'est avec ce service à prix modique que nous voulons populariser l'usage du taxi comme moyen de transport idéal, et en retour nous escomptons l'encouragement du public qui, n'étant pas surchargé, nous accordera son patronage et nous mettra en mesure de rencontrer honorablement nos obligations.

Puisque les délégués de ce Conseil Général ont avoué leur incompétence pour les calculs, nous ne pouvons donc leur poser le problème suivant, mais le public, et parmi celui-ci la grande majorité des ouvriers dont ces messieurs délégués sont les humbles représentants, pourra le résoudre facilement.

Si un propriétaire de taxi, au tarif de .35cts. ne peut pas rencontrer ses obligations avec un char qui lui coûte de $500.00 à $900.00 et dont les dépenses d'exploitation et d'entretien sont relativement bon marche, quel taux voudrait-on faire payer au public pour un service avec des chars de $1500.00 à $4000.00 et des dépenses d'exploitation proportionnées? Est-il nécessaire de faire payer aux passagers du taxi le transport d'une masse de métal qu'on ne peut faire mouvoir qu'avec de la gazoline? Le petit taxi est économique et de plus il est suffisant, sauf des cas particuliers, pour satisfaire le public. Alors pourquoi vouloir sa disparition? Aux experts financiers de ce Conseil général de nous répondre.

Parlons des salaires des employés maintenant. Il est connu que le chauffeur-employé conduit pour vingt-cinq pour cent des recettes brutes. Il est plutôt considéré comme un associé par les petits propriétaires. Le char lui est pour ainsi-dire prêté, aux seuls risques du propriétaire. S'il sait se montrer courtois, débrouillard, actif, il peut se constituer un revenu fort raisonnable. Les pourboires sont en entier pour lui et ce revenu supplémentaire n'est pas à dédaigner si l'on considère qu'il y a des hôtels qui paient certains employés pas plus de $10.00 par mois, et que le revenu de ces mêmes employés pour cette même période s'élèvent jusqu'à plus de $100.00.

Puisqu'on voulait parler sur cette question, pour attaquer, semble-t-il, les seuls taxis à 25 cts, on aurait pu s'informer du prix payé à leurs employés par les compagnies toutes puissantes, ainsi que par les taxis à prix élevés, et on aurait appris que le revenu des employés est sensiblement le même partout, car, ici comme toujours, il ne faut pas oublier la loi la plus élémentaire du revenu, "que c'est le débit qui fait le profit", et comme nos voitures transportent beaucoup plus de passagers que les chars de luxe, nos chauffeurs doivent donc être aussi bien payés qu'ailleurs.

Quoiqu'on nous dise, nous nous demandons la raison qui a bien pu porter ce Conseil général, qui semble se croire et vouloir se faire passer pour le pivot des ouvriers, à nous attaquer injustement juste au moment où nous faisons des instances auprès du Gouvernement afin qu'il nous permette de servir le public en chargeant un prix satisfaisant pour tous. Nous aurions compris cette attaque si elle était venue d'associations rivales ou des compagnies, mais elle nous surprend de la part d'une organisation dont ce n'est ni des affaires ni de la compétence. On a dit, il n'y a pas très longtemps, que le trust savait se susciter des défenseurs partout et au bon moment. En serait-ce là une autre preuve? Quant à nous, M. le Directeur, nous sommes de petits propriétaires qui nous aidons de notre mieux, espérant que le Ciel nous aidera en retour. Nous nous occupons de nos affaires, de nos intérêts, avec, aussi en vue, l'intérêt public et, nous espérons que le public nous en sera reconnaissant.

En vous remerciant monsieur le Directeur, nous sommes.

ALFRED DUCLOS,
Taxis Royal et Windsor.

CONFERENCE DE M. LE JUGE CHOQUETTE

(Suite de la page 3)

coton. Ils ont mené une vie d'esclaves; leur langue et leur religion ont été en danger. Ils ont pu cependant, par des représentations mensongères, entrainer de l'autre côté des lignes leurs parents et leurs amis. La crise est venue semer la misère parmi ces déracinés qui expient aujourd'hui dans la souffrance leur faute d'hier.

Une autre raison de la désertion des campagnes a été aussi l'absence d'amusements. Cependant, le conférencier se souvient d'amusements sains qu'il encourageait lui-même de toutes les façons. D'ailleurs, bien des amusements de la ville sont aujourd'hui à la portée des gens de la campagne. C'est la radio, l'électricité, le cinéma, le hockey, la balle au champ, et bien d'autres qui peuvent reposer et distraire.

L'économie faisait aussi le bonheur des familles rurales qui amassaient quelques piastres pour l'éducation de leurs enfants et le bonheur de leurs vieux jours. C'était à l'époque où l'assurance-chômage n'était pas nécessaire, pas plus que les pensions de vieillesse ou les compromis entre cultivateurs et créanciers. Les fils de cultivateurs pouvaient atteindre les plus hautes positions, malgré la vie simple de leurs parents. Le conférencier cite alors l'exemple de l'exministre de l'Agriculture, feu l'honorable M. J.-E. Caron, et du ministre actuel, l'honorable M. Adélard Godbout.

A la fin de sa conférence, l'honorable juge Choquette attira l'attention de ses auditeurs sur cette mauvaise habitude d'employer, en trop d'occasions, lorsqu'on veut mal juger quelqu'un, cette expression : "Ne fais donc pas l'habitant". Cette expression et d'autres semblables sont peut-être sans malice, mais elles jettent du discrédit sur les gens qu'on devrait le plus respecter. Les professeurs dans tous les degrés de l'enseignement devraient attirer l'attention de leurs élèves sur cette mauvaise habitude et les prier de s'en corriger.

En terminant, le conférencier exprima le désir d'aller vivre à la campagne, ou tout au moins d'aller y dormir son dernier sommeil.

LE BUT DE LA ST-VINCENT DE PAUL

(Suite de la page 12)

Saint-Vincent de Paul a droit de citer dans les cadres de l'Action catholique, telle que définie par Sa Sainteté Pie XI. Cette prétention a été mise en doute en certain milieu, parce que les règlements qui régissent les Conférences et les Conseils de la Société ne sont pas diocésains, mais qu'ils relèvent de l'autorité du Conseil général de Paris.

"Mais notons tout de suite, continue M. Magnan, que le Conseil général lui-même est soumis à la juridiction immédiate du Pape par l'intermédiaire d'un cardinal protecteur demeurant à Rome. Le protecteur actuel de la Société est Son Eminence le cardinal Pacelli, Secrétaire d'Etat. Son prédécesseur, le cardinal Cerretti, était aussi cardinal protecteur de la Société de St-Vincent de Paul ; ce dernier avait eu comme prédécesseur à ce poste, le cardinal Vincent Vannutelli".

Puis le président du Conseil supérieur du Canada cite les nombreux Brefs des Souverains Pontifes, qui de Grégoire XVI à Pie XI ont enrichi de nombreuses indulgences plénières et partielles les règlements de la Société de Saint-Vincent de Paul. Ces Brefs sont renfermés dans le Manuel de la Société.

Paroles de Pie XI

Un témoignage péremptoire, c'est celui de Sa Sainteté Pie XI, témoignage cité par feu le cardinal Cerretti dans le discours qu'il prépara pour le centenaire de la Société de Saint-Vincent de Paul à Rome. Voici ce témoignage : "Nul témoignage n'est plus autorisé, nulle appréciation n'est plus précieuse que les paroles que Sa Sainteté Pie XI, heureusement régnant, prononçait en mars dernier (1933) : "Nous ne pouvons passer sous silence, a bien voulu dire le Saint Père, bien plus, nous tenons à enrichir de nos louanges les Conférences de Saint-Vincent de Paul. Un siècle s'est écoulé depuis leur fondation et de ce centenaire nul panégyrique ne pourrait procurer une célébration plus adéquate et plus brillante que leurs statistiques. Elles montrent avec éclat leur grande puissance d'action dans tout l'univers, leur développement merveilleux dû à leur vitalité intime et plein de promesses d'avenir, enfin l'admirable vigueur de la charité avec laquelle elles soignent les esprits et les corps !"

M. Magnan rappelle encore que dans la Lettre pontificale définissant la mission et les pouvoirs du Légat que Sa Sainteté avait nommé pour la représenter aux fêtes du centenaire, à Paris, Pie XI "rattache la glorification de la charité chrétienne exercée sous tous les climats par les Conférences de Saint-Vincent de Paul au grand jubilé de la Rédemption".

Léon XIII et Pie IX

Enfin, c'est le rappel des paroles mémorables de Léon XIII, dans l'Encyclique "Humanum genus", opposant l'action salutaire des Conférences de St-Vincent de Paul à la Franc-Maçonnerie. C'est l'évocation de la scène mémorable où Pie IX, de sainte mémoire, dans une allocution prononcée à l'occasion de la fiste, à Rome, en 1854, d'une nombreuse délégation de confrères de France ayant à sa tête, le président général de la Société, M. Adolphe Baudon, conférait dans les termes qui suivent une mission sublime aux disciples d'Ozanam : "Mes fils, mes fils, je vous sacre chevaliers de Jésus-Christ. Le monde ne croit pas à la prédication, au sacerdoce, mais il croit encore à la charité. Marchez à la conquête du monde par l'amour du pauvre !"

Témoignage de Son Eminence le cardinal Villeneuve

Puis pour bien établir la subordination de la Société de St-Vincent de Paul à l'autorité diocésaine, M. Magnan évoque, en dernière analyse, le magnifique témoignage que Son Eminence le cardinal Villeneuve rendait à cette société, le 15 décembre 1934, dans une lettre adressée aux fidèles de la ville de Québec et de la banlieue. Voici un passage de cette lettre : "Il existe dans notre chère ville de Québec et ses environs, des hommes au coeur noble et dévoué, dont les oeuvres bien que faites avec discrétion et humilité, sont connues et parlent par elles-mêmes. Ce sont ces chrétiens, ces membres de l'admirable Société de St-Vincent de Paul, qui mettent généreusement leurs loisirs et leur expérience au service des pauvres ; qui leur distribuent avec le pain matériel, les bonnes paroles, les bons conseils, les encouragements qui réconfortent ; eux-mêmes, ces apôtres de la charité, trouvent dans l'exercice de la miséricorde un réconfort et un surnaturel bonheur".

Le conférencier termina en énumérant les indulgences accordées par les Souverains Pontifes aux membres actifs, honoraires et bienfaiteurs de la Société, aux parents de ces membres et aux pauvres secourus par les Conférences.

Dans un prochain cours, M. Magnan parlera de l'organisation, du développement et des oeuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

VICTORIAVILLE

Nouvelles locales.—M. Arthur Drouin, représentant de la compagnie J.-L. Mathieu, de Sherbrooke, est venu rendre visite à ses parents et amis, avant son départ pour l'Allemagne, où il passera quelques mois, en voyage d'affaires.

—Les amis de la famille Tourigny ont appris avec regret le décès de Mme Arthur Lacombe, née Jeannette Tourigny, fille de feu l'hon. Paul Tourigny. Service et sépulture ont eu lieu à Montréal.

—M. le dentiste et Mme Edgar Larouche, sont allés à Québec, au cours de la semaine dernière, pour assister aux funérailles de feu M. J.-W. Lévesque.

—M. l'abbé Maurice Patry, du personnel du Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières, est en visite chez son père et sa mère, M. et Mme J.-H. Patry.

—M. Dérôme, représentant de la Sun Life Assurance, de Montréal, passe quelques jours en ville, dans l'intérêt de cette compagnie.

—M. le Dr J.-P.-H. Massicotte est de retour d'un voyage d'affaires à Asbestos.

—M. le notaire P.-E. Bergeron, et M. L. Corriveau, marchand de chaussures, sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Nous avons eu une mascarade très réussie, sous les auspices de l'Association sportive de Victoriaville. Nos félicitations aux organisateurs.

—M. D. Ménard, contracteur de Montréal, est en visite chez son beau-père, M. Belisle, de la fonderie Buteau.

—M. Jos. Beaulac, de Pierreville, représentant de la Sauvegarde de Montréal, était de passage en ville, par affaires, dernièrement.

—M. le Dr Trudeau, spécialiste de Sherbrooke, était à l'hôpital Privé Drouin, samedi, pour sa clinique mensuelle.

—Nous avons eu la visite des inspecteurs du C. N. R. Les membres de la Chambre de Commerce, par l'entremise de M. l'avocat Jos. Duguay, ont fait valoir les raisons qui militent en faveur du maintien de la ligne entre Victoriaville et Ste-Angèle de Laval. Les inspecteurs feront rapport plus tard. Il pourrait se faire que la cause soit portée devant MM. les Commissaires de la Commission des Chemins de fer nationaux.

—M. Edmond Proulx est allé passer le dimanche à Asbestos. Il unira bientôt sa destinée, soit le 26 février, à Mlle Chasse de cette endroit.

—M. J.-Ant. Paquin, assistant-gérant à la Banque Provinciale de cette ville, et Mme Paquin, sont allés à Plessisville, dernièrement.

—Mme Hubert Richard est allée rendre visite à son mari, présentement sous traitement au sénatorium du Lac Edouard. On nous apprend que la santé de notre concitoyen est considérablement améliorée, et qu'il nous reviendra en mai prochain, au grand plaisir de tous ses amis.

—M. l'avocat J.-A. Gaudet, de Nicolet, était à Arthabaska, ces jours derniers, pour affaires professionnelles.

SPORT

INVITATION

Tout bon club étranger est invité à venir rencontrer le Silver Granite à l'aréna de Québec. Tel que déjà mentionné dans les journaux, les frais de location de l'Aréna sont à la charge du Silver Granite. Les clubs de la ville voudront bien noter que ces conditions ne sont faites que pour les clubs étrangers. Les intéressés voudront bien s'adresser au club Silver Granite, 117, côte d'Abraham, tél. : 2-6900.

MISE AU POINT

Afin d'excuser une défaite probable et un départ peu glorieux, Grondines a publié dans L'Evénement du 19 février un article maladroit. Les vingt premières lignes, exactes et justes pour tous, sont une admission heureuse et honnête, mais imprudente.

Grande déception ; le club "incomplet" s'était ajouté une couple de joueurs un peu batailleurs, ayant déjà fait leurs preuves, et amenés pour tout culbuter sur leur passage. Plusieurs hommes forts avaient été invités au cours de la semaine et bon nombre de citoyens de Grondines étaient rendus pour être témoins des exploits projetés. Un programme si bien préparé était annoncé à St-Marc dès samedi soir par des visiteurs de Grondines.

Est-ce avec deux fois plus de lancers que les visiteurs et avec un score de 1 à 1 à la première période que les vaillants petits joueurs du P. N. se voyaient presque battus ? Quel beau rêve !

A la seconde période, les visiteurs, pardon, pas tous, mais seulement les nouveaux joueurs commencèrent leurs tactiques : frapper de tous côtés, ôter gants et casquettes, jeter les bâtons et provoquer les adversaires.

Pas effrayés du tout, les St-Marc tinrent d'abord en échec et maîtrisèrent délicatement le plus violent visiteur qui malheureusement s'infligea quelques égratignures en se débattant trop vivement. Encore, ce dernier doit-il un généreux merci à l'arbitre Darveau qui réussit à le protéger et à prendre le contrôle de la situation.

Après l'incident, que faire ? L'arbitre visiteur pouvait donner une punition au joueur de St-Marc, s'il était en défaut ; prudent et avisé, il savait bien quelle punition plus sévère son joueur aurait méritée en provoquant un rival. Aussi se garda-t-il de ne rien faire.

Pour obliger joueurs et spectateurs, les officiers du St-Marc essayèrent toutes concessions possibles : retirer de la glace les deux plus bouillants rivaux ou faire jouer un autre club d'égale force. Rien ne pouvait satisfaire les visiteurs. Venus pour tout démolir, ils s'aperçevaient qu'à St-Marc l'on n'est pas timide, mais chevaleresque. "Mercy à faible, mais force à superbe".

Le club St-Marc, qui a bien apprécié la réception des amis de Grondines et les en a remerciés, se proposait d'accueillir les visiteurs aussi gentiment que possible, s'ils n'étaient pas disparus si vite. La réception pour Grondines fut moins pénible que la déception. Qu'ils reviennent avec les mêmes dispositions qu'à la première partie, qu'ils oublient ou assagissent leurs nouveaux joueurs trop fougueux, et ils n'auront qu'à se féliciter de l'accueil, de l'esprit sportif et conciliant de St-Marc-des-Carrières.

Un Amateur.

LES "ETOILES"

Nous publions ci-dessous quelques suggestions d'équipes d'étoiles préparées par les rédacteurs sportifs résidant dans les villes de la N. H. L. Ce concours a été organisé par la Presse Canadienne et le vote en sera publié plus tard:

Par P. Carmichael, Chicago Daily News:

1e équipe:	Buts:	2e équipe:
Chabot (Chicago)		Connell (Maroons)
	Défenses:	
Coulter (Chicago)		Wentworth Maroons)
Seibert (Rangers)		Shore (Boston)
	Centres:	
Gottselig (Chicago)		Boucher (Rangers)
	Ailes D.:	
C. Conacher (Toronto)		Aurie (Détroit)
	Ailes G.:	
H. Jackson (Toronto)		P. Thompson (Chicago)
	Coaches:	
Loughlin (Chicago)		Irvin (Toronto)

Par Bert Perry, Toronto Globe:

1e équipe:	Buts:	2e équipe:
C. Thompson (Boston)		Hainsworth (Toronto)
	Défenses:	
Horner (Toronto)		Coulter (Chicago)
Goodfellow (Détroit)		Day (Toronto)
	Centres:	
Boucher (Rangers)		Barry (Boston)
	Ailes D.:	
C. Conacher (Toronto)		W. Cook (Rangers)
	Ailes G.:	
H. Jackson (Toronto)		Lewis (Détroit)
	Coaches:	
Irvin (Toronto)		L. Patrick (Rangers)

Par Bill Grimes, Boston American:

1e équipe:	Buts:	2e équipe:
C. Thompson (Boston)		Connell (Maroons)
	Défenses:	
Seibert (Rangers)		Coulter (Chicago)
Day (Toronto)		Bowman (Détroit)
	Centres:	
Weiland (Détroit)		Primeau (Toronto)
	Ailes D.:	
C. Conacher (Toronto)		Clapper (Boston)
	Ailes G.:	
J. Jackson (Toronto)		P. Thompson (Chicago)
	Coaches:	
Boucher (St-Louis)		Gorman (Maroons)

COMPAGNIES D'HUILE

Shell Oil Co. :						
Fortier	138	173	180	242	147—	880
St Laurent	172	208	210	194	181—	965
Triggs	169	206	173	214	160—	922
	479	587	563	650	488—2767	
British American Oil :						
Landry	165	156	176	127	137—	761
Cardinal	143	173	155	177	143—	781
Marion	147	179	199	167	158—	850
	455	508	530	471	438—2402	
Shell : 5-0.						
Canadian Import :						
Beveridge	152	188	200	167	157—	864
DeGuise	185	147	164	223	171—	890
McCauley	216	161	139	157	137—	810
	553	496	503	547	465—2564	
Richelieu Oil Co :						
Tremblay	160	133	155	142	192—	792
Lortie	113	138	148	122	185—	706
Lockwell	167	176	140	140	203—	826
	440	447	443	404	580—2314	
Can. Import : 4-1.						

LES ECHECS

Voici les résultats des parties jouées hier soir, dans le tournoi d'échecs :

CLASSE "A"

Jules Thérien défait Emile Lacroix
J. Schulman défait Mastai Leclerc
Jules Thérien défait Noel Duchaine

CLASSE "B"

Marcel Dion défait N. A. Turcotte
Jules Paquin défait Elzéar Lacroix
Roger Cantin défait Roland Gingras.

A VICTORIAVILLE

Détail des parties de quilles jouées par la Ligue Commerciale de Quilles de Victoriaville durant la semaine du 11 février 1935.

Eastern Furniture Limited:				
Maurice Habel	142	145	215—	502
Maurice Hamel	179	187	165—	531
Alfred Rheault	181	154	193—	528
Eddie Camiré	140	183	165—	488
Séverin Dubé	....	160	162—	322
G. Fortier	132	....	...—	132
	774	829	900—2503	
Semi-Ready				
A. Turgeon	154	135	132—	421
C. Lachance	142	139	174—	455
E. Samson	146	184	167—	497
L. Goulet	136	153	158—	447
D. St-Cyr	187	156	145—	483
	765	767	776—2308	
Shawinigan Water & Power :				
P. Béliveau	121	179	180—	480
R. Fillion	142	147	169—	458
A. Simonneau	119	158	160—	437
G. Roux	137	148	136—	421
L. Fiset	186	132	154—	472
	705	764	799—2268	
Fashion Craft :				
O. Houle	172	137	112—	421
F. Six	178	134	139—	451
L. Melançon	181	181	134—	496
P. Lachance	175	145	160—	480
A. Barnabé	123	115	110—	351
	829	715	656—2199	
Canadian National Express :				
H. Mailhot	136	177	135—	448
R. Caron	129	137	157—	423
Paul Brochu	148	118	155—	421
S. Falardeau	124	133	116—	373
A. Boulé	139	160	134—	433
	676	725	697—2098	
Victoriaville Furniture Limited				
G. Nadeau	123	132	151—	406
P.-A. Julien	116	118	120—	354
L. Lambert	114	97	65—	276
A. Desrochers	133	134	122—	389
R. Lemay	146	163	166—	475
	632	644	624—1900	

COURSE DE 10 MILLES

Une course en raquettes de 10 milles pour le championnat amateur de la Province de Québec sera disputée le 17 mars prochain sous les auspices de l'Association des Taverniers de Québec. Une jolie coupe sera offerte au vainqueur. Inf. L.-P. Turgeon, 159 1-2, rue Arago, ou Lucien Brousseau, 262, Boulevard Charest. La liste des inscriptions sera fermée le 13 mars. La carte d'amateur est exigée des coureurs.

LA BANQUE ROYALE

Voici le résultat des dernières parties qui furent disputées dans la ligue de quilles de la Banque Royale :

Equipe no 6 :				
Dummy	60	60	60—	180
Muise	67	124	126—	317
Dummy	58	75	75—	208
McGaffrey	94	74	114—	282
Lanciaux	132	137	122—	391
	411	470	497—1378	
Equipe no 7 :				
Mlle G. Guay	83	65	95—	243
Dummy	67	74	75—	216
Hackett	58	109	102—	269
Smith	99	89	127—	315
Martel	70	97	76—	243
	377	434	475—1286	
Equipe no 6 : 3-0.				
Equipe no 8 :				
Mlle A. Mulroney	69	100	134—	303
Welsby	78	90	70—	238
Dummy	75	72	70—	217
Bradley	116	117	112—	345
Turgeon	120	112	140—	372
	458	491	526—1475	
Equipe no 4 :				
Mlle C. Hunter	77	114	87—	278
Bigaouette	82	72	94—	248
Dummy	75	72	70—	217
Richard	97	69	92—	258
Lessard	112	89	97—	298
	443	416	440—1299	
Equipe no 8 : 3-0.				
Equipe no 1 :				
Mlle M. Mulroney	72	54	99—	225
Laliberté Dummy	62	64	60—	186
Deblois	99	64	89—	252
Baldwin	99	94	94—	287
Dummy	62	64	60—	186
	394	340	402—1136	
Equipe no 5 :				
Dummy	60	54	60—	174
Lambert	62	76	60—	198
Dummy	62	64	60—	186
Dummy	62	64	60—	186
Lavallée	91	75	107—	273
	337	333	347—1017	
Equipe no 1 : 3-0.				
Equipe no 2 :				
Mlle L. Vachon	40	53	37—	130
Dummy	75	75	67—	217
Gingras	104	100	143—	347
Boudreau "Pete"	131	176	91—	398
Lefebvre	110	132	131—	373
	460	536	469—1465	
Equipe no 3 :				
Mlle J.-M. Lane	62	53	98—	213
Dummy	75	75	75—	225
Matte	95	90	134—	319
Boucher	137	123	149—	429
Chouinard	88	79	67—	234
	477	420	523—1420	
Equipe no : 2-1.				

À PARIS ET À LONDRES

Au nombre des succursales que possède la Banque Royale outre-mer, il y en a une à Paris, rue Scribe, et deux à Londres. Les Canadiens qui voyagent en Europe y sont toujours l'objet d'un accueil amical et y trouvent toutes les facilités voulues pour leurs affaires de banque ou autres.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bientôt : pour la 1ère Fois à Québec

La COLOMBE POIGNARDÉE

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

Vieux journaux à vendre, en ville seulement. S'adresser à M. D. Emond, à L'EVENEMENT, par téléphone : No 2-6412.

MAGASINEZ SUR LA RUE ST-JEAN POUR ECONOMISER

AU MAGASIN **T. D. DUBUC** 214 - 218 ST-JEAN

Les aubaines remarquables que nous offrons en Février vous assurent des profits sur tous vos achats. Et en plus de toutes nos réductions de prix nous donnerons

2 BONS *pour* 1

Le Matin de 9 heures A. M. à Midi pour 15 Jours Seulement

Vu la grande demande de notre clientèle nous continuerons encore 15 jours à donner nos bons DOUBLES le matin de 9 hrs à midi.

Magasinez le matin et bénéficiez de l'avantage d'avoir des BONS DOUBLES chez..... **T. D. DUBUC, 214-218 St-Jean**

PERDU

chien esquimau, couleur "renard argenté", s'est égaré depuis mercredi dernier. Des jeunes gens l'auraient entraîné en l'appelant à leur suite. La personne qui le retrouvera voudra bien communiquer à 26 rue Wolfe, Bienville, Lévis, ou tél. 1084, Lévis.

UN MONTANT DE **$25.00**
Sera donné au
CHAMPION
du
Concours des Violoneux
aussi
Comédies musicales par la Troupe des Variétés
Xylophone, Accordéon, Chant, Etc.
Numéro spécial, la petite Alice.
Jeudi soir le 28 fév. à 8.30 hrs. à la salle paroissiale de Limoilou.
Amission 25c; sièges réservés 35c
Billets en vente à l'Alliance Limoilou, 138 5ème rue; Pharmacie Marquis 171 3ème avenue; Pharmacie Marquis rue St-Joseph.
AVIS.—Ceux qui désirent s'inscrire pour le concours des violoneux doivent donner leur nom d'ici au 28 février à 2 heures p. m. à l'Alliance Limoilou, 138 5ème rue tél.: 4-0581.

ALEX. NADEAU
EPICIER
Demandez nos spéciaux de cette semaine. Coupon de valeur avec chaque achat et nos prix sont les plus bas.
25, Ste-CLAIRE. Tél. 4-0023

Pension Privée
Quelques chambres à louer
PRIX MODERES
CHATEAU ST-LOUIS
305, Grande-Allée
Téléphone: 6745

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

FUGERE. — A St-Zéphirin de Stadacona, le 25 février 1935, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Louis Fugère, époux de dame Victoria Ranger.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 32 Avenue Lamontagne, à 8 heures 50, pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.

GAGNE. — A Notre-Dame de Lévis, le 22 février, est décédé, à l'âge de 66 ans, M. J.-A. Gagné, époux de feu dame Desneiges Pouliot.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.

GINGRAS. — A Québec, le 25 février 1935, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Fortunat Gingras, relieur, époux de dame Jeanne Fortier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 28, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 362 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE-LANGLAIS. — A St-Fidèle Québec, le 24 février 1935 à l'âge de 75 ans et 7 mois est décédée Dame Clara Langlais épouse de M. Louis Labrecque rentier autrefois de St-Romuald.
Elle était la mère de M. Adélard Labrecque de St-Fidèle et de Madame Arthur Roberge de St-François d'Assise.
Elle faisait partie des dames de Ste-Famille de Limoilou et du Tiers-Ordre de St-Fidèle.
Les funérailles auront lieu mercredi matin le 27 à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire No. 42 16ème rue à 8.45 hrs pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière de St-Romuald pour inhumation dans le lot de la famille.

NON CLASSIFIEES

MASSAGE.—Si votre travail vous fatigue physiquement ou moralement, prenez un bon massage de corps et l'énergie, la vitalité, en un mot, une autre jeunesse vous sera rendue. S'adresser à Mlle Vogel, Château Frontenac, chambre 4003, tél. : 3-2223.

PERDU. — Toute personne qui retrouvera une montre perdue dans la journée de dimanche pourra s'adresser à l'Appartement 102, "Claridge", 220 Grande-Allée, où elle recevra une magnifique récompense.

Le but de la St-Vincent de Paul

LA PREDICATION QUADRAGESIMALE

Les RR. PP. Rédemptoristes prêcheront des retraites, pendant le carême, dans plusieurs paroisses du diocèse.

LES PREDICATEURS

Les RR. PP. Rédemptoristes auront leur large part des travaux apostoliques qu'occasionnera la prochaine station quadragésimale, qui va bientôt commencer. Nous en avons dit un mot, déjà, dans notre édition de samedi. Voici des informations additionnelles sur la prédication des PP. Rédemptoristes :

Basilique de Québec, un mois, RR. PP. Lévesque et Leblanc ; St-Rédempteur de Montréal, un mois, RR. PP. Tremblay et Aubin ; St-Raymond, Portneuf, 15 jours, RR. PP. Vézina et Dubé ; Ste-Marguerite de Magog, 15 jours, RR. PP. Marcellin et Héon ; St-Patrice, Rivière du Loup, 15 jours, RR. PP. Vézina et Aubin ; Malbaie, 8 jours, RR. PP. Marcellin et Dubé ; Saint-Charles de Limoilou, un mois, RR. PP. Héon et Tremblay ; Jacques-Cartier, Québec, 15 jours, RR. PP. Marcellin et Vézina ; St-Joachim, 15 jours, RR. PP. Leblanc et Morin ; St-Romuald, 15 jours, RR. PP. Dubé et Marchand ; Beauport, 15 jours, RR. PP. Marcellin et Tremblay ; Lawrence, Mass., 15 jours, RR. PP. Vézina et Héon ; Putnam, Conn., un mois, RR. PP. Aubin et Séguin ; Précieux-Sang de St-Boniface, 8 jours, R. P. Pintal ; Précieux-Sang des Trois-Rivières, 8 jours, R. P. Pintal ; Précieux-Sang de Sherbrooke, 8 jours, R. P. Simard ; Maison Ste-Madeleine, Québec, 8 jours, R. P. Leblanc ; Finissants du Séminaire de Québec, R. P. Pintal.

LA SOCIETE DES POETES

M. Alph. Desilets est délégué à l'assemblée des auteurs.

A sa dernière réunion, samedi, la Société des Poètes a délégué M. Alphonse Desilets, l'un de ses anciens présidents, à l'Assemblée annuelle des Auteurs canadiens (section française) qui aura lieu à Montréal, samedi prochain, au Cercle universitaire. Au cours de cette réunion, des poèmes furent lus par différents membres. La présidente, madame Henry Doyle, annonça également que plusieurs poètes qui entendent prendre part aux concours de poésie organisés par la Société avaient déjà soumis leurs vers. On sait que les concours se terminent le premier avril prochain.

Enfin, il a été décidé de réunir dans quinze jours, soit le 9 mars prochain, tous les membres à un grand diner, à l'issue duquel le délégué à la Société des Auteurs donnera un aperçu de la réunion montréalaise.

TEMOIGNAGE D'ESTIME

La paroisse de St-Romuald fait ses adieux à M. l'abbé P.-E. Pelchat.

M. l'abbé Paul-Emile Pelchat, qui vient d'être désigné par Son Eminence le Cardinal pour remplir les fonctions d'aumônier au couvent de Bienville, a reçu un précieux témoignage d'estime et de reconnaissance dimanche dernier, de la part des paroissiens de St-Romuald, au milieu desquels il se dévouait depuis plus de dix ans.

Au cours de la grand'messe paroissiale, M. l'abbé E.-A. Dupont, curé, a exprimé sa gratitude à M. l'abbé Pelchat et a rendu hommage aux nombreux services qu'il a rendus aux paroissiens. Après la cérémonie religieuse, M. Raoul Gravel, maître de chapelle, s'est fait l'interprète de tous les citoyens pour exprimer les regrets que cause à la paroisse de St-Romuald le départ de M. l'abbé Pelchat. En reconnaissance de ses bons et fructueux services, il lui a présenté une bourse bien garnie, don de tous les paroissiens.

BILLETS EN VENTE MERCREDI MATIN POUR LE TRIO LYRIQUE

C'est mercredi matin, à dix heures, que s'ouvrira la vente des billets réservés pour le concert du Trio Lyrique, vendredi soir, au Palais Montcalm. Ce magnifique concert, dont nous avons publié hier le superbe programme, va encore attirer à notre théâtre municipal une salle comble. D'abord à cause de l'excellence, de la popularité si justifiée des incomparables chanteurs Anna Malenfant, Lionel Daunais et Ludovic Huot, mais aussi à cause du but de ce concert, qui est au bénéfice des oeuvres charitables de l'Association des Facteurs de cette ville. Donc, tout en entendant un concert de choix, un programme encore plus beaux que ceux des précédents, le public fera une bonne action en encourageant une oeuvre méritoire.

Les billets seront donc en vente demain matin, aux prix modiques de 50c, 75c et $1.00.

INSTRUCTION

COURS PRATIQUES BILINGUES

Pendant vos loisirs vous pouvez vous instruire et préparer votre avenir en suivant nos cours par correspondance. Les matières enseignées sont: l'anglais, le français, l'arithmétique et la comptabilité, etc. Un diplôme est accordé. Pour renseignements, écrivez à Cours Pratiques Bilingues, Casier 128, St-Hyacinthe, P. Q. Vos lettres recevront une prompte considération.

Dans son deuxième cours à l'école des Sciences Sociales, M. C.-J. Magnan définit le but de cette société, dont les règlements furent approuvés par le Souverain Pontife. — La triple aumône du temps, des biens et des conseils.

DES TEMOIGNAGES

Hier soir, M. C.-J. Magnan, devant un nombreux auditoire, a donné son deuxième cours sur la Société de Saint-Vincent de Paul Dans ce cours, le professeur a traité du but de cette importante société, dont les règlements sont approuvés par le Souverain Pontife. Lors de son premier cours, M. Magnan avait fait l'historique des origines des Conférences de Saint-Vincent de Paul en France et au Canada. D'après le Manuel de la Société, les circulaires des présidents généraux et le témoignage des Papes, depuis Grégoire XVI, le but primitif de la Société de la Saint-Vincent de Paul, c'est la sanctification de ses membres et l'apostolat religieux et moral auprès des pauvres. L'aumône matériel n'est que le moyen d'arriver au coeur de l'indigent afin de lui rendre le courage et de le réconcilier avec la société et, souvent, avec le Bon Dieu.

M. Magnan a interprété tout d'abord les premiers articles des règlements des Conférences, dont la rédaction remonte au temps même où Ozanam vivait. Non moins éloquentes sont les circulaires des présidents généraux qui ont dirigé la Société de St-Vincent de Paul, à la tête du Conseil général de Paris.

Vers les origines

C'est M. Bailly, le premier président, qui trace à la jeunesse des Conférences un programme de vie admirable, promettant succès et bonheur aux jeunes gens qui honorent le commencement de leur carrière en servant les pauvres ; c'est M. le magistrat Gossin, deuxième président général, qui fait un appel ardent aux hommes de foi, afin d'allumer en eux "la miraculeuse alliance de la charité divine et de l'infirmité humaine". C'est enfin, après bien d'autres, cet éloquent témoignage du président général actuel, M. de Vergès, disant dans une allocution préparatoire aux fêtes du centenaire, les paroles réconfortantes qui suivent : "Combien de fois, dit M. de Vergès, avons-nous recueilli de la bouche de vétérans de nos Conférences l'attestation émouvante que tout le bien qu'ils avaient pu faire sur cette terre avait été provoqué par leur assiduité aux diverses réunions, par des exemples, qu'ils avaient eus sous les yeux aussi bien de la part de leurs confrères que des familles qu'ils visitaient ! Combien ajoutaient humblement que ce serait le seul bagage qu'ils pourraient emporter avec eux le jour où il leur faudrait rendre leurs comptes au Souverain Juge ! N'en disons-nous pas autant, mes chers confrères, si nous descendons en nous-mêmes ?"

Véritable esprit de la Société de St-Vincent de Paul

S'appuyant sur le Manuel de la Société, manuel qui renferme les règlements des Conférences, règlements enrichis par le Souverain Pontife de nombreuses faveurs spirituelles, M. Magnan résume ainsi le but des confrères des Conférences de St-Vincent de Paul : "C'est d'apprendre à se connaitre, à s'aimer, à se sanctifier. C'est aussi d'apprendre à connaitre, à aimer et à servir les pauvres de Jésus-Christ".

Le confrère qui est animé du véritable esprit de la Société de St-Vincent de Paul se sanctifie par la triple aumône de son temps, de ses biens, et de ses conseils. Il sanctifie le prochain dans ses confrères par son bon exemple. Enfin, il sanctifie le prochain dans les pauvres par ses visites amicales, ses conseils charitables, ses exhortations pieuses.

Caractère pratique de la Société de St-Vincent de Paul

La Société de Saint-Vincent de Paul est méthodique, pratique, ses règlements ont une expérience d'un siècle ; on peut dire que cette Société est réaliste, en ce sens qu'elle fonde des oeuvres que lui suggère le contact du pauvre. Elle distribue des aumônes par millions : nourrit et vêtit les pauvres ; réchauffe les foyers ; s'intéresse aux malades, aux orphelins, aux écoliers, aux vieillards : elle n'abandonne pas le miséreux au cimetière, puisque dans chaque conférence on prie pour le protégé que Dieu a rappelé à lui.

La Société de Saint-Vincent de Paul est tout cela mais elle est avant tout une société dont le but premier est la sanctification de ses membres par l'exercice des oeuvres de charité.

Témoignages

Comme couronnement à cet exposé du but surnaturel assigné aux Conférences de Saint-Vincent de Paul, M. Magnan cita ce conseil inspiré du premier président, M. Bailly aux jeunes fondateurs de la première Conférence, lors de leur première réunion en mai 1833 : "Si vraiment vous voulez être utiles aux pauvres et à vous-mêmes, faites de votre charité une oeuvre moins de bienfaisance que de moralisation et de christianisation, vous sanctifiant vous-mêmes par la vue de Jésus-Christ souffrant dans la personne du pauvre".

Le laïcat catholique — La situation de la Société de Saint-Vincent de Paul vis-à-vis l'Eglise

Après avoir ainsi démontré le but véritable des Conférences de charité, M. Magnan d'ajouter : "D'après ce qui précède, n'est-on pas en droit d'affirmer que la Société de

(Suite à la page 11)

MORT SUBITE DE M. P. MORISSETTE

M. Paul Morissette, de Gentilly, est décédé subitement, dimanche soir, à la résidence de ses parents, M. et Mme A. Morissette.

AGE DE 19 ANS

Un jeune homme de 19 ans, M. Paul Morissette, est décédé subitement, dimanche soir dernier, à la résidence de ses parents, M. et madame Arsène Morissette, de Gentilly, comté de Nicolet. Le jeune homme a succombé à une syncope, et le coroner Elie a rendu, après enquête, un verdict de mort naturelle. Le jeune homme était avec ses parents lorsque soudain il s'affaissa. On appela aussitôt le médecin et le prêtre, qui administra les derniers sacrements sous condition.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse pour pleurer sa perte, sept soeurs, Mme Blanchet (Melda), de Ste-Emilie, Mme Joseph Morissette (Marie-Ange), de Ste-Marie, Mme Lafleur (Marie-Rose), de Montréal, Soeur Bernadette, des Soeurs Grises, Soeur Armand du Sacré-Coeur (Gertrude), des Soeurs de l'Assomption, Mlles Brigitte et Eva Morissette, de Gentilly; quatre frères, MM. Lucien Morissette, de l'Abitibi, Jérôme, Donat et Benoit Morissette, de Gentilly.

Les funérailles auront lieu mercredi, à huit heures et demie, dans l'église de Gentilly.

L'Evénement prie la famille en deuil de bien vouloir accepter l'expression de ses sincères condoléances.

FUNERAILLES DE Mlle J.-D. GAGNE

Les funérailles de Mlle Jeanne d'Arc Gagné ont eu lieu hier matin, en la Basilique de Québec, au milieu d'une belle assistance.

BEAU CORTEGE

Mlle Jeanne D'Arc Gagné, fille de M. et Mme Emile Gagné, décédée le 21 dernier, a eu ses funérailles hier matin en la Basilique de Québec. Un cortège très nombreux a escorté la dépouille mortelle de la résidence mortuaire, 67 rue Petit Champlain, pour ensuite s'acheminer à l'église où a été chanté le service. Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par son père, M. Emile Gagné ; son frère, M. Lionel Gagné ; ses oncles : MM. Alfred et Antoine Côté, de St-Apollinaire ; Donat Lapierre, Jos. Richard et Emile Chouinard ; ses cousins : MM. Edouard Gagné, Berthier, Joseph Gagné, de Beaumont ; Henri et Philippe Gagné, Philibert Masse, de St-Apollinaire ; Wilfrid Huard, Charny ; Jos. Collin, Gérard Lessard, Roland Huard, Charny ; Allyre Bélanger, Philippe Masse, St-Apollinaire; Léon Mase et Antonio Belleau, Lévis ; ses neveux : MM. Claude Côté, Adélard Côté, Réal Côté et Gaston Côté.

Après les membres de la famille, nous remarquions MM. Frank Dinan, échevin ; sergent Alfred Fortier, Charles Ouellet, Hadlow Mellon, Gerald Martineau, Adélard Roger, St-Apollinaire ; Alphonse Talbot, Lucien Roy, Raoul Richard, Armand Cloutier, St-Pierre ; Gérard Jeffrey, Eugène Jeffrey, jr., A. Royer, G. Watt, F. Picard, A. Esclair, F. Chevalier P.-H. Labrecque, T. Lavallée, A. Lapointe, L. Gosselin, G. Daigle, D. Lapointe, R. Gosselin, J.-A. Pouliot, A. Moreau, R. Robitaille, G. Garneau, Jos. Chevalier, G.-A. Labrecque, L. Lamontagne, D. Levesque, M. Murphy, John Murphy, M. Morin, A. Gamache, C. Dumont, J.-E. Rousseau, O. Rousseau, J. Noël, Jos. Berthiaume, Ed. O. Rourke, C. Dixon, L. Pagé, W.-F. Conway, J.-A. Huard, Omer Pouliot, M. Mallison, A. Fortier, A. Codlar, Jean Dubé, J. McCally, W. Frezell, jr., Z. Beaudet, Léon Masse, Jos. Collin, H. Watt, Edgar Robitaille, E. Jeffrey, T. Dillon, Geo. Tondreau, Albert Fiset, F. Labadie, A. Brown, W. Dion, Geo. Delage, E. Vallcourt, E. Dumas, Alcide Thériault, H. Gauthier, H. Boisvert, J.-O. Turgeon, A. Bélanger, Roland Daigle, Paul Daigle, F. Voiselle, M. Morissette, capt. E. Walyne, A. Bernier, J.-A. Fortin, Charles Côté, W. Stand, Jos. Dickson, Jos. Delisle, René Godbout, Joseph Godbout, R. Allison, M. Roy, Alcide Thériault, H. Gauthier, H. Boisvert, J.-O. Turgeon, A. Bélanger, R. Daigle, Paul Daigle, F. Voiselle, M. Morrissette, capt. E. Wagner, A. Bernier.

La maison Hubert Moisan avait la direction des funérailles.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Les recettes d'exploitation de Reading Company, en janvier 1935, étaient de $887,843, au lieu de $1,426,700, en janvier 1934.

UNE NOMINATION

M. RAOUL LEVESQUE, de Montmagny, vient d'être nommé gérant régional de "La Sauvegarde", compagnie d'assurance-vie canadienne-française.

Une tempête qui va donner du travail

Québec est aux prises, depuis hier avant-midi, avec la première grosse tempête de neige depuis le début de 1935. — Hier soir, la circulation était déjà obstruée par les bancs de neige. — 28 appels pour des feux de cheminées.

UN VENT VIOLENT

Depuis hier avant-midi, Québec est aux prises avec la première grosse tempête de neige que nous ayons encore eue depuis le début de 1935. On peut dire que depuis le début de l'hiver, et surtout en ces dernières semaines, nous avons eu un peu de toutes les températures. Au début, ce fut un froid sibérien. Puis, après le Jour de l'An, ce fut la pluie, qui a toujours un charme particulier durant le mois de janvier ! Après une nouvelle vague de froid, nous avons eu, ensuite, une sorte de printemps prématuré. Les seuls qui auraient eu à se plaindre, ce sont bien les chômeurs. Un grand nombre d'entre eux attendaient la neige comme une manne. Enfin, la voilà ! Avec la neige tombée depuis hier, cette tempête signifie du travail pour quelques centaines d'ouvriers.

Comme toujours, la tempête nous a pris par surprise. Encore dimanche, le temps était au beau, quoique un peu plus froid. Hier matin, la journée s'annonçait plus froide. Le vent devint bientôt plus violent. Puis la neige arriva. Ce fut la tempête, une belle tempête d'hiver, avec sa poudrerie et ses épais flocons blancs.

Pendant la soirée, la neige était accumulée, à certains endroits, pour paralyser la circulation. La température baissa peu à peu. Hier matin, le thermomètre marquait 12 degrés eu haut de zéro et, à 8 heures, hier soir, 9 seulement. Un peu plus tard, il était rendu à 6. A l'Observatoire, on nous annonce du mauvais temps pour aujourd'hui encore. "Un fort vent du nord-ouest avec neige durant une partie de la journée," nous a déclaré le directeur de l'Observatoire.

La journée d'hier a été marquée par plusieurs feux de cheminées. Avec le vent qu'il faisait, rien de surprenant ! ... Il y eut en tout 23 appels, dont 21 alarmes et 7 appels téléphoniques. Il n'y eut aucun gros incendie, heureusement.

Voici la liste des alarmes qui ont été sonnées :

Boites	Sortie	Retour
226	6h. 10 a.m.	6h. 20 a.m.
325	9h. 26 "	9h. 53 "
671	10h. 18 "	10h. 30 "
647	10h. 43 "	10h. 49 "
471	11h. 00 "	11h. 22 "
455	12h. 08 p.m.	12h. 22 p.m.
654	12h. 48 "	1h. 03 "
245	3h. 34 "	2h. 38 "
613	4h. 59 "	5h. 13 "
656	5h. 25 "	5h. 42 "
564	5h. 51 "	6h. 02 "
613	6h. 03 "	6h. 25 "
627	6h. 53 "	7h. 08 "
471	6h. 53 "	7h. 20 "
632	7h. 46 "	8h. 11 "
455	8h. 14 "	8h. 20 "
465	8h. 28 "	8h. 43 "
534	8h. 54 "	9h. 11 "
662	9h. 46 "	9h. 54 "
623	10h. 14 "	10h. 21 "
175	11h. 16 "	12h. 09 "

UN AUTRE PRIX D'EUROPE EST A L'HONNEUR

Il nous est agréable de signaler qu'un autre Prix d'Europe a été engagé par les Concerts Symphoniques de Montréal, et cette fois, c'est un Québecois : M. Jean-Marie Beaudet. Le grand orchestre montréalais fera entendre ce brillant soliste lors d'un prochain concert.

Une fois de plus l'honneur en retombe sur l'Académie de Musique de Québec, et le public constate une autre bourse judicieusement attribuée.

Québec se réjouira légitimement de cet honneur qui nous vient peu après le retentissant succès de notre compatriote, M. Edmond-J. Trudel comme chef d'orchestre (M. Trudel est né à Québec). En effet, au dernier concert de la symphonie montréalaise, M. Trudel a reçu une ovation digne d'être citée, et la critique musicale de la métropole a été fort élogieuse. On a parlé de "sa façon si française de comprendre et de sentir une partition, sa recherche du détail qui ne lui fait jamais perdre de vue l'unité d'une oeuvre, son sens très poussé de la couleur et du relief, etc.".

M. Edmond-J. Trudel est un boursier de l'Académie de Musique, laquelle n'a pas à regretter sa générosité.

CHEZ LES URSULINES

Les obsèques de la Rde Mère St-Jacques ont eu lieu hier.

Les obsèques de la Révérende Mère St-Jacques, de la Communauté des Ursulines, ont eu lieu hier matin, en la chapelle du monastère de la rue du Parloir. C'est M. l'abbé Georges Ouvrard qui a fait la levée du corps et a chanté le service. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait : MM. les abbés Joseph Ferland, curé de St-Roch, J.-Ad. Gagnon, curé de Jacques-Cartier, Victorin Germain directeur de l'Oeuvre de la Crèche St-Vincent de Paul.

Trois frères et deux soeurs survivent à la regrettée disparue.

L'Evénement réitère à la Communauté en deuil et aux membres de la famille l'expression de ses plus vives sympathies.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes aura lieu mercredi soir, le 27 février, en la salle paroissiale de Saint-Joseph, 218, rue Saint-Sauveur, au profit de l'église. Cette soirée est organisée par les Enfants de Marie.

FEU M. J.-F. COULOMBE

M. JOS.-F. COULOMBE, décédé à Saint-Moïse, il y a quelque temps, à l'âge de 44 ans. Il était président de J.-F. Coulombe & Cie Limitée. M. Coulombe était un ancien militaire.

OBSEQUES DE Mme Vve OCT. PICHETTE

Madame Pichette, née Hélène Légaré, a eu de belles funérailles, hier matin, en l'église paroissiale de St-Joseph.

LE CORTEGE

Un bel hommage a été rendu, hier matin, à 8 heures, en l'église St-Joseph, à la mémoire de madame Vve Octave Pichette, née Hélène Légaré, décédée, jeudi dernier, à l'âge vénérable de 86 ans. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de la maison mortuaire, 166, rue Châteauguay, jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Lorsque le cortège funèbre laissa la maison mortuaire, le deuil était conduit par les gendres de la défunte: MM. Edmond Dussault et Jos. Drolet; son frère, M. Antoine Légaré de Danville ; ses petits-enfants, MM. Ovide l'Heureux, Maurice Drolet, Philémon Carreau, Philippe Drolet, Gaston Drolet; ses neveux, MM. Alfred Pichette, Philéas Pichette, Denis Pichette, Adélard Couture, J.-E. Pichette, P.-E. Beaulé.

Dans l'imposant cortège, à la suite des membres de la famille, on remarquait: MM. les échevins, le docteur Eudore Parent et Jos. Boutet, M. le Chevalier Pierre Beaulé, MM. Ferdinand Morency, Clovis Morency, F.-X. Galarneau, Ls. Langlois, Alb. Shields, Alb. Vézina, J. Leclerc, Alf. Drolet, Edm. Fiset, Alb. Pichard, L. Picard, H. Duguay, F.-X. Kelley, A. Bourret, E. Beaulieu, Nap. Gosselin, N. Gosselin, A. Sirois, R. Lachance, A. Langlois, Emile Bilodeau, J.-B. Bourret, Adj. Goulet, A. Barthe, N. Durand, Henri Durand, G. Carbonneau, Jos. Lachance, R. Marcotte, G. Maheux, A.-G. Bourret, Jos. Poulin, M. Pichette, H. Plante, Ern. Robitaille, R. Durand, H. Vallières, R. St-Laurent, Alf. Rousseau, L. Lortie, E. Carreau, Alf. Trudel, Léandre Trudel, Laval Trudel, Xavier Hébert, Rolland Carreau, J.-B. Pichette, Ludger Drolet, Adj. Dolbec, C.-H. Dolbec, Jos. Dolbec, W. Malouin, Raoul Bédard, E. Dussault, Emilien Bédard, Théodore Robitaille, C.-E. Maranda, Jos. Marois, J. Genois, A. Poulin, etc., etc.

A l'église paroissiale de St-Joseph, décorée de ses plus belles parures de deuil, la cérémonie funèbre fut imposante. C'est M. l'abbé Israel Laroche, curé, qui a fait la levée du corps et M. l'abbé J.-E. Pichette, curé de St-Raymond, a chanté le service, assisté de MM. les abbés G. Gingras et Alph. Martineau, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Des messes basses aux autels latéraux ont été célébrées par MM. les abbés Léger Robitaille, vicaire à St-Fidèle, et L. Auger, professeur au Séminaire de Québec. Pendant le service, la chorale de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Rousseau, a fait entendre un magnifique programme de chant en exécutant la messe de Yon. Plusieurs soli ont également été rendus au cours de la cérémonie: "Arrête ici passant", par M. R. Devarennes; "Pie Jesu", par M. l'abbé Rousseau; "Ego Sum" à trois voix ainsi que le "Crucifix" de Faure par MM. L. Richard et A. Fradette.

Après la cérémonie funèbre, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière St-Charles, où a eu lieu l'inhumation. Une dernière cérémonie se déroula alors en la chapelle de Notre-Dame du Purgatoire, sous la présidence de M. l'abbé C. Leclerc cependant que M. Sylvio Marceau a fait entendre un magnifique programme de chant. M. Arthur Parent touchait l'orgue.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

AVIS

L'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus aura lieu le mardi 12 mars à 9 heures du soir à l'Hôpital, no 395, Chemin de la Canardière.

Les membres sont priés de bien vouloir assister en grand nombre.

Par ordre.

La secrétaire,

Hortense-C. LeMoine.

LE DEMANDEUR RECLAME $10,475

Une cause de réclamation en dommages pour libelle s'instruit présentement devant M. le juge Prévost, en Cour Supérieure.

A PROPOS DE LETTRES

Une cause de réclamation en dommages pour libelle s'instruit en ce moment en Cour Supérieure devant l'hon. juge J.-A. Prévost. M. William-Joseph Walsh réclame de M. Arthur-E. Scott un montant de $10,475 pour des propos libelleux que ce dernier aurait tenus à son égard dans des lettres.

Le demandeur a déjà été à l'emploi du défendeur. Lorsqu'il perdit cet emploi, il chercha à se faire placer à la Commission des Accidents du Travail. Ce serait à la suite de certains écrits du défendeur qu'il n'aurait pu obtenir la place désirée. Pour les dommages subis dans sa réputation et pour le salaire perdu, le demandeur réclame par l'entremise de ses avocats, Me Alleyn Taschereau, C.R., et Me Antoine Rivard, C.R., une somme de $10,475. Me Louis Saint-Laurent, C.R., occupe pour la partie défenderesse.

FUNERAILLES DE M. ADJUTOR QUIROUET

M. Quirouet, décédé, jeudi dernier, à l'âge de 57 ans, a eu d'imposantes funérailles, hier matin, en l'église de St-Malo.

NOMBREUX CORTEGE

M. Adolphe Quirouet, décédé, jeudi dernier, à l'âge de 57 ans et 7 mois a eu d'imposantes funérailles hier matin en l'église de St-Malo.

Un cortège nombreux et imposant a escorté la dépouille mortelle du regretté défunt de la maison mortuaire jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.

Lorsque le cortège se mit en marche du no 108, de la rue Ste-Thérèse, le deuil était conduit par le fils du défunt: M. Henri Quirouet; son petit-fils, Jean-Louis Quirouet; ses frères, MM. Honoré Quirouet et Adjutor Quirouet; ses beaux-frères, MM. Wilf. Cadorette, Louis Fortier, Arthur Fortier; ses neveux, MM. le Dr Ferdinand Fortier, Omer Fortier, Jos. Fortier, Louis Fortier, A. Fortier, Wilfrid et René Cadorette, Louis Vézina, Roméo Gingras, Alphonse, Emmanuel et Albert Vézina, Jos. Mercier, Hermas Bélanger, Jimmy O'Reilly, Ed. Fortier, Olivier Lepire, Roméo et Paul Quirouet, Philéas, Paul, Adrien et Eugène Letellier, Alfred Bérubé, Wilf. Cadorette; ses cousins, MM. France Bisson, Ulric Bisson, Honoré Bisson, Omer Bisson, Ovila Gauvin, Alph. Lévesque, Omer Marois, A. Boilard, Honoré Bisson, Arth. Garneau, Arth. Bisson, P. Bisson, Ad. Letellier, Eug. Letellier, L.-P. Bisson, Paul Letellier, Ovila Letellier, Jos. Bourbeau, E. Carmichael, Ed. Poulin, J.-P. Poulin, W. Morel, Wilfrid, Omer et Ed. Poulin, Gérard Poulin.

Dans le long et imposant défilé, on remarquait encore: MM. Alfred Crowe, Jacques Casgrain, avocat, Olivier Fournier, Gérard Pouliot, A. Grégoire, J.-A. Villeneuve, G. Garneau, Euclide Bédard, Gérard Lelièvre, Henri Lelièvre, Phydime Rochette, Ernest Delisle, Gaudias Bédard, Emile Gervais, L. Plante, L. Laberge, J.-A. Langlois, C. Ferland, E. Giguère, J. Paquet, S. Pednault, L. Bureau, J.-A. Kelley, Frank Kelly, A. Caron, A. Grenies, P.-H. Arial, A. Julien, J.-A. Thibault, J.-E. Cardinal, H. Raymond, L. Beaulieu, A. Vallières, G. Labonté, A. Cardinal, A. Frenette, R. Giguère, Jos. Boivin, A. Langlois, T. Beauchamps, Arth. Bisson, C. Bertrand, Jos. Tardif, D. Nadeau, Elz. Houde, A. Sirois, Ovila Thomassin, France Côté, E. Robitaille, J. Tessier, P. Gingras, F.-X. Lachance, Ern. Marois, P. Simard, Arth. Poitras, Elzéar Ferland, Alb. Brousseau, Arth. Brousseau, Ls Rhéaume, D. Lajeunesse, J.-B. Grégoire, H. Mercier, L. Boilard, F. Gauthier, Georges Long, P.-E. Jobin, P.-H. Côté, Christian Gauthier, C.-E. Casista, Nap. Côté, Omer Marois, R. Blondeau, H. Bédard, L. Bédard, J. Létourneau, Jos. Bureau, R. Bureau, Nap. Bédard, Pierre Gauthier, Paul Falardeau, Oct. Turcotte, A. Forgues, Alb. Lagacé, M. Talbot, E. Boivin, A. Caouette, L. Roy, Paul Lajeunesse, U. Kelly, E. Mailloux, E. Laflamme, J. Gagnon, E. Rochon, Arth. Picard, O. Lachance, D. Mercier, William Boissonnault, N. Garneau, J.-B. Bergeron, C.-W. Zizcat, Jos. Beaulieu, J.-L. Ferland, Jos. Castonguay, Jos. Taillon, Ad. Boissonnault, L.-P. Bisson, P. Marcoux, G. Marquis, G. Lapointe, Od. Berrouard, L. Berrouard, A. Bréard, T. Fournier, H. Sirois, L. Bourboin, J. Labranche, Jos. Thivierge, L. St-Michel, L. Fortin, O. Fortin, Wilf. Dufresne, Paul-E. Jobin, M. Michaud, Arth. Garneau, C.-E. Consigny, Adj. Vézina, L. Langlois, J. Arial, G. Hamel, A. Poiré, A. Métivier, F.-X. Therrien, J.-B. Paquet, P. Hamel, R. Pagé, R. Garneau, P. Dion, Jos. Giguère, J.-L. Hardy, de l'Evénement et plusieurs autres.

En l'église paroissiale de St-Malo, la cérémonie religieuse fut très solennelle et imposante. C'est M. l'abbé Groleau, curé, qui a fait la levée du corps cependant que le service a été chanté par M. l'abbé Lucien Villeneuve, de Beauport. M. l'abbé Villeneuve était assisté de MM. les abbés Louis Chabot et P.-E. Arsenault, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Pendant la cérémonie funèbre des messes basses aux autels latéraux ont été célébrées par MM. les abbés Ls Chabot et Josaphat Emond, tous deux vicaires de la paroisse. Pendant cette imposante cérémonie un magnifique programme musical a été exécuté par la chorale de la paroisse et plusieurs soli ont été rendus.

Après la cérémonie funèbre, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière St-Charles, où a eu lieu l'inhumation. Une dernière cérémonie se déroula alors en la chapelle de Notre-Dame du Purgatoire.

La maison Sylvio Marceau avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil nous réitérons nos plus sincères sympathies.

$8,007.95 pour les pauvres de Québec

Au 15 février dernier, les souscriptions recueillies à l'hôtel du gouvernement et au Palais de Justice ou reçues des particuliers atteignent ce montant. — Un autre don de $100 de l'hon. M. Taschereau. — Appel chaleureux.

UN DUR MOIS

La saison rigoureuse n'est pas encore terminée. Le mois de mars réserve peut-être bien des jours d'épreuve aux infortunés qui sont mal logés et mal nourris. La Société St-Vincent de Paul, toujours soucieuse de secourir les malheureux, tend de nouveau la main en faveur de ses protégés. Vous qui jouissez de l'aisance et même du superflu, n'oubliez pas ceux qui manquent du nécessaire. Vous ne vous doutez pas de tout ce qu'un geste généreux, qui ne vous coûte presque rien, peut représenter de joie et d'espérance, aux yeux d'un pauvre qui a faim et d'un chômeur qui voit souffrir les siens. Un bon mouvement, et adressez tout de suite votre obole à la Société St-Vincent de Paul. Voici les dernières souscriptions dont la Société doit remercier les donateurs :

Déjà souscrit		$5,444.54
Hon. M. L.-A. Taschereau	$100.00	
Mme Chauveau	50.00	
Commission des Accidents du Travail	28.16	
Assemblée Législative	62.65	
Cour de Magistrat	17.40	
Imprimeur du Roi	11.01	
Succ. Dame Legendre	500.00	
Conseil Législatif	17.74	
Col. F.-M. Stanton	25.00	
Dept de l'Instruction publique	57.00	
Bureau du Protonotaire	51.83	
Dept du Secrétaire de la Province	75.33	
Dept des Travaux publics	377.05	
Dept des Mines	48.50	
Dept de la Voirie	230.85	
Dept des Affaires municipales	49.00	
Dept du Travail	20.02	
Dept de l'Auditeur de la Province	34.75	
Dept des Terres et Forêts	141.30	
Dept du Contrôleur du Revenu	82.40	
Ecole Normale Laval (déc. et jan.)	52.00	
Com. des S. P.	27.04	
La Sûreté Provinciale	63.00	
M. A.-B. Dupuis	100.00	
Dept des Affaires municipales	7.50	
Dept du Trésor (S. des Assurances)	15.02	
Dept du Procureur Général	47.90	
MM. Auger & Auger	15.00	
Ecole Technique de Québec	25.77	
Dept du Secrétaire provincial	14.43	
Dept des Terres et Forêts	215.76	
		$2,563.41
Total des souscriptions au 15 février 1935		$8,007.95

x x x

On est prié d'adresser les souscriptions en argent à M. J.-Wilfrid Boulet, a.s. de Boulet & Boulet, C.A., chambre 512, 71, rue St-Pierre, Québec.

Les vêtements usagés ou d'autres dons en nature destinés aux pauvres sont acceptés avec reconnaissance par les Révérendes Soeurs de la Charité, 5, rue St-Olivier, Québec, ou au Patronage de St-Vincent de Paul, côte d'Abraham, Québec.

"MARCH OF TIME"

L'innovation cinématographique la plus sensationnelle depuis que le film parlant a remplacé le film silencieux, "The March of Time", un film qui sortira tous les mois, sera montré exclusivement au théâtre Capitol, selon la nouvelle que nous communiquait hier M. Paul Vallière, gérant du théâtre Capitol.

La direction du théâtre Capitol est fière de présenter la série de films intitulée "March of Time" au public québecois, nous disait M. Vallière. Le titre "March of Time" est sans doute familier à tous ceux qui possèdent un radio, et l'irradiation de vendredi soir dernier de la dramatisation des nouvelles fut l'un des plus intéressants et des meilleurs programmes dramatiques de l'air. Le film "March of Time" est un développement de ce genre de programme, avec toutes les sensations supplémentaires que les films remplis d'actions procurent.

Les éditeurs de "Time", le magazine hebdomadaire, producteurs de "March of Time" de la radio, ont incorporé une nouvelle compagnie qui produira exclusivement le film "March of Time". Toutes les ressources de cette revue, ses éditeurs, ses moyens exclusifs de se procurer les nouvelles, et en plus une équipe mondiale de cameramen contribueront à la confection de ce film, qui, en 20 minutes, présentera d'une façon dramatique l'histoire authentique de sept ou huit événements d'importance mondiale.

"Il est difficile d'expliquer au juste en quoi consistera ce film; en effet, personne ne peut le faire, car il n'y en a jamais eu encore. "March of Time" n'est pas un drame, une comédie, une caricature, des actualités ou un film musical, et tout de même c'est un peu tout cela. Il y a des émotions, des choses comiques, des tours de force, beaucoup de pompe et de gloire dans ce film, et malgré tout, ce ne sera que des choses vécues. "March of Time" nous fera voir, en son et en image, dans quel monde, fut-il grotesque, dramatique ou amusant, nous vivons. Je vous assure que les amateurs de cinéma de Québec trouveront en "March of Time" quelque chose qui les remuera. Il n'y aura pas d'augmentation de prix lorsque les différents épisodes de "March of Time" passeront au Capitol".

LE PROJET N'EST PAS ENCORE MORT

Un groupe de citoyens aurait l'intention de soumettre à la Législature le projet de nomination d'un contrôleur pour Québec.

DES REQUETES

Nous apprenons que des démarches vont être tentées incessamment pour que la nomination d'un contrôleur ou d'une commission de contrôle pour diriger la ville soit étudiée par les députés lorsque le bill de Québec leur sera soumis, soit vers la fin du mois de mars. Des citoyens s'occuperaient actuellement de faire signer des requêtes auprès des contribuables pour que le projet soit discuté dès cette année devant le comité. On sait que le projet de M. Albert Bouchard a été complètement abandonné par la Ligue des Propriétaires, lors de la dernière assemblée du bureau de direction de la Ligue. D'autres organisations seraient disposées à reprendre le travail abandonné et à faire valoir des arguments en sa faveur, devant les membres du comité des bills privés. Rien d'absolument définitif n'a toutefois encore été annoncé à ce sujet.

OBSEQUES DE Mlle E.-R. BARBEAU

Mlle Emélie-Rosarie Barbeau, décédée le 21 dernier, a eu ses funérailles, hier matin, en l'église Saint-Roch.

A ST-ROCH

Un bel hommage a été rendu hier matin, à 9 heures, en l'église de St-Roch, à la mémoire de mademoiselle Emélie-Rosarie Barbeau, fille de feu Jean-Baptiste Barbeau, décédée le 21 février, à l'âge de 88 ans. Un cortège nombreux de parents et d'amis s'est formé en face de la résidence mortuaire, 152, Dorchester, pour escorter la dépouille mortelle, de la résidence mortuaire jusqu'à l'église St-Roch où a été chanté le service. Durant le service, un beau programme de chant fut rendu par les membres du choeur de l'orgue. Au départ de la maison mortuaire, le deuil était conduit par ses frères, MM. William Barbeau, de Nashua, N.H., et Edmond Barbeau, de Montréal ; ses neveux : MM. J.-B.-N. Barbeau, Jos. Barbeau, Adélard Barbeau, Albert Drolet, Elz. Desjardins, Raoul Lapointe, Albert Lapointe, Rosario Lapointe, J.-J. Blondeau, Jean-Joseph Fournier, Philippe Barbeau, Didace Barbeau, C.-A. Barbeau, Maurice Barbeau, Gérard Barbeau, J.-B. Barbeau Ls. B. Asselin, R. Drolet, Maurice Lapointe, Raymond Lapointe, L. Blondeau, D. Blondeau, G. Lapointe, André Barbeau, St-Georges Barbeau, Robert Côté, Victor Côté, Fernand Côté, J. Lapointe, R. Goulet, J.-P. Fournier et E. Girard.

Après les membres de la famille, on remarquait M. O. Drouin, C.R., M.P.P., M. C. Lelary, N.P., MM. J.-W. Marier, le Dr J.-E. Verreault, Jos. Verreault, A. Pichette, O. Jobin, L. Jobin, J.-P. Morneau, Jos. Pouliot, Eugène Gervais, Jos. Cauchon, J.-A. Blais, Frank Couture, Dr Roméo Depeyre, Horace Roy, Geo. Brown, Jos. Picard, M. Nicolas, Paul Larochelle, Jos. Brodrigue, Paul-H. Brodrique, Alphonse Audy, Henri Durant, Gaspard Marcoux, Edg. Turgeon, Adjutor Brulotte, J. Giguère, Wilbrod Doré, Louis Gignac, M. Roy, P. Gagné, G. Mercier, Geo. DeVarennes, Réné DeVarennes, Geo. Godbout, D. Laforge, G. Belleville, Pierre Gendreau, Jos. Conseiller, Chs-E. Goulet, Emile-E. Goulet, A. Gagné, E. Bédard, J.-W. Gauthier, Eug. Gervais, jr., Pierre Villeneuve, Alph. Bédard, C.-N. Gagnon, P. Taillon, P. Joncas, Alm. Thivierge, L. Miller, Pierre Audet, Télesphore Morency, G. Larose, J. Doddridge, V. Gosselin, A. Audry, F. Grenier, F.-R. Decotret, A. Levesque, Odilon Cloutier, Aimé Boucher, Roméo Rousseau.

La maison Germain Lépine Ltée avait la direction des funérailles.

L'Evénement prie la famille en deuil de bien vouloir agréer ses plus vives sympathies.

EN COUR SUPERIEURE

Trois jugements par M. le Juge Pierre Bouffard.

Trois jugements ont été rendus, hier après-midi, en Cour Supérieure, par l'honorable juge Pierre Bouffard.

Dans la cause de William Boulianne vs Dame Blanche Mottard, le juge a rejeté une requête en révision de jugement.

Dans celle de Beaulieu vs Langlais, il a rendu jugement pour une somme de $261,50 avec intérets et dépens.

Enfin dans une dernière cause de Fillion vs Nadeau, le juge Bouffard a mis l'affaire hors de délibéré.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 26.—Le gouvernement n'a pris aucune décision au sujet de la construction du matériel roulant du Chemin de fer National soit dans les usines du chemin de fer ou dans des usiens privées. Cette information a été donnée à la Chambre des Communes hier par le ministre des Chemins de Fer R.-J. Manion, en réponse à une question posée par F. G. Sandehson, député libéral de Perth South.